

**Riposte globale
du Système
des Nations Unies
face à la Covid-19 :**

**Sauver des vies,
protéger les sociétés,
reconstruire
en mieux**

SEPTEMBRE 2020



**Nations
Unies**

Crédits

Document produit par l'Organisation des Nations Unies.

Première page de couverture

Le 31 mars 2020, un travailleur de proximité d'INTERSOS/UNICEF donne un masque de protection à une enfant de sept ans avant un dépistage sanitaire, dans l'implantation sauvage où elle vit, à Rome. Crédit : UNICEF/Romenzi

Conception graphique

Bureau de la coordination des affaires
humanitaires
AHOY

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Table des matières

- 4 **RÉSUMÉ**
- 12 **RIPOSTE GLOBALE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES FACE À LA COVID-19**
- 17 **LA RÉPONSE SANITAIRE**
- 30 **PROTÉGER LES VIES ET LES MOYENS DE SUBSISTANCE**
- 31 *RÉAGISSONS ENSEMBLE*
- 48 *AIDE AUX POPULATIONS LES PLUS TOUCHÉES*
- 64 *DIFFICULTÉS ET SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES*
- 71 **RECONSTRUIRE LE MONDE EN MIEUX APRÈS LA COVID-19**
- 78 **MOBILISER DES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES PAYS AVEC L'AIDE DES PARTENAIRES**

Distribution de vivres venant
du PAM au Bangladesh,
à Cox's Bazar, le 21 mai 2020.
Crédit : PAM/Nihab Rahman

UNE RIPOSTE DU SYSTÈME
DES NATIONS UNIES EN TROIS VOLETS ---- 6

FAÇONNER LA RIPOSTE MONDIALE ---- 8

SOUTENIR LA RIPOSTE À L'ÉCHELON
NATIONAL ---- 8

FINANCER LA RIPOSTE ---- 10

ASSURER LA POURSUITE DE LA RIPOSTE
SUR LA DURÉE ---- 11

Résumé

En 2020, la maladie à coronavirus, la COVID-19, a fait des centaines de milliers de victimes, infecté des millions de personnes, mis à mal l'économie mondiale et assombri notre avenir. Aucun pays n'a été épargné. Aucun groupe de population n'y a échappé. Personne n'est à l'abri de ses effets.

Dès le début de la pandémie, le système des Nations Unies s'est rapidement et largement mobilisé. Il a dirigé la riposte sanitaire mondiale, fourni une aide humanitaire vitale aux plus vulnérables, mis en place des mécanismes devant permettre de réagir rapidement à l'impact socioéconomique de la crise et défini un vaste programme d'action sur tous les fronts. Il a également dispensé une aide logistique, des services communs et un appui opérationnel aux États et aux autres partenaires du monde entier qui se trouvaient en première ligne de la pandémie, alors que ceux-ci s'employaient à mettre au point des mesures au niveau national pour lutter contre ce nouveau virus et faire face à ce défi mondial sans précédent.

Aujourd'hui, six mois après que la pandémie a été déclarée, nous présentons ici un bilan

actualisé et complet de la riposte du système des Nations Unies. Il s'agit de faire le point des orientations que nous avons données, des leçons tirées de l'expérience et de l'appui que nous avons offerts au cours des six premiers mois de la pandémie – mais aussi de recenser les mesures qu'il est indispensable de prendre désormais pour sauver des vies, protéger les sociétés et reconstruire en mieux, sans laisser personne de côté et en remédiant aux fragilités et aux lacunes qui nous ont rendu si vulnérables face à la pandémie. On trouvera aussi dans le présent document des pistes sur les moyens de nous préparer aux chocs futurs, en particulier ceux qui seront liés aux changements climatiques, et pour remédier aux graves inégalités systémiques qui ont été si tragiquement mises à nu et exacerbées par la pandémie.

Il est très vite apparu que la pandémie n'était pas qu'une crise sanitaire ; c'est une crise économique, une crise humanitaire, une crise de sécurité et une crise des droits humains. Elle a touché tout le monde, nos familles, nos communautés, nos sociétés. Elle a un impact sur toutes les générations, y compris sur celles qui ne sont pas encore nées. La crise a mis au

Le Secrétaire général António Guterres (à gauche) s'entretient avec la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed avant de participer à la Réunion de haut niveau sur le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après, organisée virtuellement.
Crédit : Service photographique de l'ONU /Evan Schneider



jour les fragilités qui existent au sein des nations et entre elles, mais également dans les systèmes que nous avons mis en place pour organiser une riposte coordonnée à l'échelle mondiale face aux menaces communes. Notre action doit donc aussi passer par une réflexion approfondie quant aux structures mêmes sur lesquelles reposent nos sociétés et sur la façon dont les pays coopèrent pour le bien commun. Pour sortir de cette crise, il faudra adopter une approche mobilisant toute la société, l'ensemble des pouvoirs publics et le monde entier dans un esprit de compassion et de solidarité.

UNE RIPOSTE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES EN TROIS VOILETS

La riposte des Nations Unies face à la COVID-19 et à son impact s'articule autour de trois axes principaux :

1. Une **action sanitaire** à grande échelle, globale et coordonnée, conduite par l'Organisation mondiale de la Santé selon le [Plan stratégique de préparation et de riposte](#) de cette dernière, dont l'objectif est de mobiliser tous les secteurs et toutes les communautés pour riposter contre la transmission du virus, la maîtriser et y mettre fin, de réduire la mortalité en prodiguant des soins aux malades et de mettre au point des vaccins et des traitements thérapeutiques sûrs et efficaces disponibles à grande échelle et en nombre suffisant pour répondre aux besoins. Pour que l'humanité puisse vivre dans un monde où la COVID-19 n'est plus une menace, une action massive et sans précédent s'impose en matière de santé publique, de manière à faire de l'accès universel aux soins de santé un bien public mondial essentiel. Dans le cadre de l'action sanitaire, une nouvelle forme de collaboration a été mise en place grâce à [l'Accélérateur ACT](#), un dispositif visant à
2. Une action de grande envergure visant à **protéger les vies et les moyens de subsistance** en remédiant aux aspects dévastateurs à court terme de la crise tant sur les plans [socioéconomique](#) et humanitaire que du point de vue des droits humains, en accordant une attention particulière aux personnes les plus durement touchées. La priorité est de sauver les vies, de préserver l'accès aux services vitaux, de maintenir les ménages à flot et les entreprises solvables, d'assurer le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement, la solidité des institutions et la fiabilité des services publics et de placer les droits humains au premier rang. Pour ce faire, un soutien humanitaire immédiat a été apporté aux populations les plus touchées dans les 63 pays les plus vulnérables, une assistance vitale leur étant fournie dans le cadre d'un [plan de réponse humanitaire global](#); plus de 120 autres pays reçoivent également un appui pour lancer une riposte socioéconomique immédiate guidée par le cadre du système des Nations Unies pour le développement. Au niveau mondial, un programme d'action est publié sous la forme de notes de synthèse. En outre, l'ONU mène une campagne énergique pour qu'un appui soit apporté aux pays en développement, dont la dette pourrait par exemple être gelée ou restructurée ou auxquels les institutions financières

internationales pourraient offrir un soutien plus important. Il est également essentiel d'empêcher toute augmentation de la violence à l'égard des femmes et des filles et d'y remédier le cas échéant.

3. Un programme de **relèvement transformateur**, qui permette de reconstruire le monde en mieux après la pandémie en décelant les fragilités systémiques et en recensant les moyens de transformer nos sociétés et nos économies pour les rendre plus justes, plus équitables et plus résilientes. La sortie de cette crise est l'occasion de s'attaquer à la crise climatique, aux inégalités, à l'exclusion, aux lacunes des systèmes de protection sociale et aux nombreuses autres fragilités et injustices qui ont été mises au jour et qui ont été exacerbées. Plutôt que de revenir à des systèmes et des approches non durables, nous devons passer à l'énergie renouvelable, à des systèmes alimentaires durables, à l'égalité des genres, à des filets de sécurité sociale plus solides, à la couverture sanitaire universelle et à un système international capable de donner des résultats cohérents et universels – en prenant le Programme de développement durable pour guide.

Pour rendre tout cela possible et créer des conditions qui permettent d'atteindre toutes les personnes, en particulier celles se trouvant dans des situations précaires, le Secrétaire général plaide également avec ardeur en faveur des points suivants :

- [Cessez-le-feu mondial et diplomatie](#) : Dans l'appel au cessez-le-feu mondial qu'il lancé le 23 mars, le Secrétaire général a exhorté les parties belligérantes du monde entier à renoncer aux hostilités pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et rechercher des solutions diplomatiques. Cet appel a trouvé un large écho et de nombreuses parties s'y sont associées : 180 États Membres et un État non membre observateur, une vingtaine de mouvements armés et d'autres entités, diverses organisations régionales, des chefs religieux, des organisations non gouvernementales et plus de 800 organisations de la société civile. Le 1^{er} juillet, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2532, dans laquelle il a demandé qu'une pause humanitaire de 90 jours soit instaurée dans tous les conflits armés, à l'exception des opérations militaires menées dans le contexte de la lutte contre le terrorisme. Les représentants et envoyés spéciaux des Nations Unies poursuivent leurs efforts pour que les déclarations de bonnes intentions donnent lieu à des cessez-le-feu durables et pour que des solutions politiques pérennes soient trouvées.
- Le 5 avril, après avoir relevé que la violence ne se cantonnait pas aux champs de bataille, le Secrétaire général a également lancé un [appel mondial](#) pour souligner qu'il importait de mettre fin à toutes les violences contre les femmes, partout, y compris dans les foyers. Cet appel a été accueilli favorablement, notamment par 146 États Membres, qui y ont répondu et qui se sont engagés à inclure la prévention et la répression de la violence contre les femmes dans leurs plans nationaux de riposte à la COVID, ainsi que par la société civile.
- [Campagne « Verified » contre la désinformation](#) : parallèlement à la pandémie, le monde connaît une « infodémie » de désinformation – une guerre contre la science, une montée de la stigmatisation et de la haine et une recrudescence d'efforts visant à exploiter les jeunes qui passent plus de temps en ligne. Dans ce contexte, le Secrétaire général a lancé [un appel](#) pour mettre fin à tous les discours de haine ; la nouvelle initiative

« Verified » de l'ONU a pour objectif le partage de contenus clairs, indéniables, et la dénonciation des mensonges au moyen d'informations et solutions factuelles. Plus de 18 000 personnes se sont inscrites pour partager régulièrement des messages préparés en dix langues qui, selon les estimations, ont atteint au total 400 millions de personnes dans le monde. [EPI-WIN](#), le réseau d'information de l'OMS sur les épidémies, fournit des ressources et des mises à jour régulières à l'intention aussi bien du grand public que des professionnels de la santé, des voyages et du tourisme, du commerce, de l'alimentation et de l'agriculture.

FAÇONNER LA RIPOSTE MONDIALE

Il est indispensable de disposer d'informations scientifiques, de données fiables et d'analyses pour prendre des mesures et des décisions adaptées, *a fortiori* pendant une pandémie, lorsqu'il faut faire des choix difficiles. L'ONU contribue à la constitution d'une base de connaissances et apporte un appui aux décideurs nationaux et à d'autres partenaires en mettant à profit son expertise pour examiner les divers impacts de la pandémie et offrir des informations et des conseils utiles, y compris au moyen des diverses [notes de synthèse](#) qu'elle a publiées sur les sujets suivants :

- **Les groupes de population rencontrant des difficultés particulières**, notamment les enfants, les personnes âgées, les femmes (y compris celles victimes de violence), les personnes en situation de handicap, les réfugiés, les migrants et les déplacés ;
- **Défis et spécificités à l'échelle régionale** : Afrique, États arabes, Amérique latine et Caraïbes, et Asie du Sud-Est ;

- **Principaux domaines thématiques** : le rôle moteur des femmes et l'égalité des genres, la dette, le façonnage de la riposte socioéconomique, la santé mentale, les droits humains, la sécurité alimentaire, le monde du travail, les villes, le tourisme, l'éducation et les soins de santé universels/l'état de préparation.

Le Secrétaire général de l'ONU a mobilisé le monde autour des sujets susmentionnés et d'autres questions essentielles, telle que la coopération aux fins de la mise au point d'un vaccin, le financement et l'allègement de la dette, et a mis en lumière les problèmes systémiques, tels que les inégalités. Les entités des Nations Unies aident également les pouvoirs publics et leurs partenaires en leur présentant des analyses approfondies et des recommandations sur les mesures à prendre dans les domaines suivants : la santé publique, l'aviation, le transport, le tourisme, la technologie, l'approvisionnement et la sécurité alimentaires, l'agriculture et une multitude d'autres domaines touchés par la pandémie.

SOUTENIR LA RIPOSTE À L'ÉCHELON NATIONAL

Le système des Nations Unies a mobilisé ses chaînes d'approvisionnement, ses actifs, son expertise et ses capacités dans le monde entier pour [soutenir directement la riposte à la COVID-19](#) :

- Uni derrière la [riposte sanitaire conduite par l'OMS](#), le système tout entier s'est mobilisé pour distribuer des fournitures médicales, former les professionnels de la santé, renforcer les capacités de test et de traçage, prévenir la propagation du virus, surtout parmi les populations particulièrement vulnérables, diffuser largement des informations sur les mesures visant à prévenir et contenir la propagation et

soutenir la planification des mesures et la prise de décisions à l'échelle nationale ;

- Les opérations de paix, que ce soit les [opérations de maintien de la paix](#) ou les [missions politiques spéciales](#), fournissent, dans le respect de leurs mandats et compte tenu de leurs capacités, un appui aux autorités du pays hôte dans les efforts qu'elles déploient pour contenir la pandémie et ont mis en place toute une [série de mesures d'atténuation](#) pour continuer d'aider à protéger les communautés vulnérables tout en promouvant la sûreté, la sécurité et la santé de tous les membres de personnel des Nations Unies et en assurant la continuité des opérations ;
- [Les organisations humanitaires](#) s'efforcent de venir en aide à plus de 250 millions de personnes en situation de très grande vulnérabilité partout dans le monde et ont pour priorité majeure de continuer d'apporter une aide vitale à la centaine de millions de personnes qui dépendent déjà d'elles, tout en soutenant l'action plus large entreprise par le système des Nations Unies face à la pandémie ;
- Guidées par le [Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19](#) et bénéficiant de l'appui technique du PNUD, les équipes de pays des Nations Unies ont élaboré des plans de riposte socioéconomique pour définir l'appui collectif apporté aux pays dans cinq grands domaines, à savoir les services de santé ; la protection sociale ; l'emploi ; les mesures de relance budgétaire et financière ; la cohésion sociale et la résilience des populations. La relance verte et durable est le fil conducteur de ces plans ;
- Les équipes de pays des Nations Unies ont également aidé les pouvoirs publics à élaborer des plans d'intervention nationaux : 69 sont prêts et 50 autres sont en bonne voie. Dans de nombreux cas, elles ont également collaboré étroitement avec les gouvernements,

les institutions financières internationales et d'autres partenaires pour entreprendre des

RIPOSTES DES ORGANISMES DES NATIONS UNIES A LA COVID-19 (p5)

- [Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture](#) (FAO)
 - [Agence internationale de l'énergie atomique](#) (AIEA)
 - [Organisation de l'aviation civile internationale](#) (OACI)
 - [Fonds international de développement agricole](#) (FIDA)
 - [Organisation internationale du Travail](#) (OIT)
 - [Fonds monétaire international](#) (FMI)
 - [Organisation maritime internationale](#) (OMI)
 - [Organisation internationale pour les migrations](#) (OIM)
 - [Union internationale des télécommunications](#) (UIT)
 - [Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes](#) (ONU-Femmes)
 - [Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida](#) (ONUSIDA)
 - [Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement](#) (CNUCED)
 - [Programme des Nations Unies pour le développement](#) (PNUD)
 - [Programme des Nations Unies pour l'environnement](#) (PNUE)
 - [Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture](#) (UNESCO)
 - [Fonds des Nations Unies pour la population](#) (FNUAP)
 - [Programme des Nations Unies pour les établissements humains](#) (ONU-Habitat)
 - [Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés](#) (HCR)
 - [Fonds des Nations Unies pour l'enfance](#) (UNICEF)
 - [Organisation des Nations Unies pour le développement industriel](#) (ONUDI)
 - [Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche](#) (UNITAR)
 - [Office des Nations Unies contre la drogue et le crime](#) (ONUDC)
 - [Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets](#) (UNOPS)
 - [Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient](#) (UNRWA)
 - [Organisation mondiale du tourisme](#) (OMT)
 - [Union postale universelle](#) (UPU)
 - [Banque mondiale](#)
 - [Programme alimentaire mondial](#) (PAM)
 - [Organisation mondiale de la Santé](#) (OMS)
 - [Organisation mondiale de la propriété intellectuelle](#) (OMPI)
 - [Organisation météorologique mondiale](#) (OMM)
 - [Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes](#) (UNDRR)
 - [Département des affaires économiques et sociales](#) (in the text above the table on p5)
-

évaluations rapides de l'impact de la pandémie sur le plan socioéconomique et mettre en œuvre des solutions rapides en mode « urgence développement ». Des fonds supplémentaires de 1,9 milliard de dollars ont été mobilisés et 2,8 milliards de dollars de fonds déjà collectés ont été réaffectés pour soutenir la riposte à la COVID-19 ;

- Pour mesurer les progrès accomplis par l'ONU dans la riposte contre la COVID-19, un cadre mondial d'indicateurs comportant 18 indicateurs sera utilisé et les résultats publiés sur le [COVID-19 Data Portal](#) (portail de données COVID-19) ;
- Parallèlement à la riposte socioéconomique, le [Département des affaires économiques et sociales](#) et les [Commissions régionales](#) font des recherches et des analyses et formulent des conseils sur les décisions à adopter, tandis que le Comité de coordination des activités de statistique fournit des [statistiques](#) sur l'impact du virus dans plusieurs domaines.

FINANCER LA RIPOSTE

Outre les appels spécifiques aux entités des Nations Unies, il existe trois grands plans d'intervention chiffrés à l'échelle du système, avec les appels qui les accompagnent, qui guident ce que nous faisons, en tant qu'Organisation, pour soutenir les personnes sur le terrain :

Le [Plan stratégique pour la préparation et la riposte](#), pour répondre aux besoins immédiats en matière de santé. Ce plan a été élaboré par l'OMS et ses partenaires et est financé par les budgets des États, le Fonds central pour les interventions d'urgence et le [Fonds de réponse solidaire](#) à la COVID-19 de l'OMS, qui est ouvert aux entreprises et aux particuliers et a obtenu plus de 230 millions de dollars à ce jour, grâce

auxquels l'OMS peut exécuter ses plans de riposte pour 2020. D'importantes ressources supplémentaires sont nécessaires pour aider les pouvoirs publics à appliquer leurs plans nationaux.

—

Ressources nécessaires :

1,74 MILLIARD de dollars

jusqu'en décembre 2020

—

Ressources collectées à ce jour :

1,44 MILLIARD de dollars

promesses de dons au 3 septembre comprises

Le [Plan de réponse humanitaire global](#), pour atténuer les impacts de la COVID-19 dans 63 pays très vulnérables, qui est régulièrement mis à jour. Ce plan est coordonné par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires avec les partenaires du Comité permanent interorganisations, notamment le PAM, la FAO, l'OMS, l'OMI, le PNUD, le FNUAP, ONU-Habitat, le HCR et l'UNICEF, et fait écho aux appels du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des organisations non gouvernementales.

—

Ressources nécessaires :

10,31 MILLIARDS de dollars

jusqu'en décembre 2020

—

Ressources collectées à ce jour :

2,48 MILLIARDS de dollars

au 3 septembre

Le [Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement](#), pour la riposte et le relèvement socioéconomiques dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Bien qu'une part importante du portefeuille de 17,8 milliards de dollars disponibles au titre des

programmes de développement durable soit réorientée pour faire face aux besoins liés à la COVID-19, des fonds supplémentaires sont nécessaires. Constitué en avril à la suite de l'appel à la solidarité mondiale avec les pays en développement lancé par le Secrétaire général, le Fonds appuie la mise en œuvre rapide, à l'échelle des pays, du Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19.

—

Ressources nécessaires :

1 MILLIARD de dollars

pour les neuf premiers mois

—

Ressources collectées à ce jour :

58 MILLIONS de dollars

levés au 3 septembre

ASSURER LA POURSUITE DE LA RIPOSTE SUR LA DURÉE

Le monde est encore dans la phase aiguë de la pandémie. Il faudra prendre des mesures sanitaires de grande envergure et déployer des efforts dans de nombreux domaines pendant des mois et des années. Pour venir à bout de ce défi, il faudra pouvoir compter sur une volonté politique inébranlable, des niveaux de financement sans précédent et des sommets de solidarité rarement atteints au sein des pays et entre eux, en particulier au sortir de la crise actuelle. L'Organisation des Nations Unies continuera de consulter les États Membres et toutes les parties prenantes pour examiner la meilleure façon de maintenir l'effort sur le long terme, y compris les dispositions politiques et institutionnelles qui pourraient être nécessaires pour mener à bien cette entreprise.

Dans le cadre d'une série de mesures de prévention et de contrôle liées à la COVID-19 à l'aéroport international de Suvarnabhumi, des agents sanitaires du Département du contrôle des maladies prennent la température d'un passager entrant dans la zone de contrôle sanitaire de l'aéroport.

Crédit : OMS/P. Phutpheng

Riposte globale du Système des Nations Unies face à la Covid-19

LA RÉPONSE SANITAIRE ---- 17

PROTÉGER LES VIES ET LES MOYENS
DE SUBSISTANCE ---- 30

RECONSTRUIRE LE MONDE EN MIEUX APRÈS LA
COVID-19 ---- 71

MOBILISER DES RESSOURCES POUR
SOUTENIR LES PAYS AVEC L'AIDE
DES PARTENAIRES ---- 78

Soixante-quinze ans après la fin de la dernière guerre mondiale, l'humanité se trouve à nouveau engagée dans un combat mondial. Cette fois, elle doit faire front commun contre un ennemi microscopique qui l'accable, puisqu'il a provoqué la plus grave récession mondiale depuis près d'un siècle et réduit quelque [70 à 100 millions de personnes](#) à l'extrême pauvreté. La [COVID-19](#) est causée par un coronavirus découvert il y a peu et dont les caractéristiques ne sont pas encore entièrement connues. Au 11 septembre, plus aucun pays n'avait échappé à la pandémie, qui avait touché [27 millions de personnes](#) et fait plus de 900 000 morts. Si de nombreux porteurs du virus sont asymptomatiques ou ne présentent que des symptômes légers, certains tombent gravement malades et meurent. Les effets à long terme de la COVID-19 sur la santé sont encore inconnus. Les pays du monde entier ont imposé des restrictions à la circulation et limité leur activité économique pour tenter d'endiguer la propagation du virus.

La pandémie n'est pas qu'une crise sanitaire. Il s'agit avant tout d'une crise humaine qui a mis à jour de profondes inégalités systémiques. Personne n'est épargné. Aucun individu, aucun secteur, aucune société n'y échappe. Aucune économie n'en sort indemne. Certaines des populations les plus vulnérables subissent des effets disproportionnés. La riposte aura des conséquences non seulement pour chacun et chacune d'entre nous, mais aussi pour les générations futures. Il nous faut adopter à l'échelle de la société, des pouvoirs publics et du monde entier une approche globale qui soit guidée par un sentiment d'unité et de compassion. Faire preuve de solidarité internationale n'est pas qu'un impératif moral

– c'est une nécessité pratique dans un monde interconnecté, où aucun ni aucune d'entre nous n'est en sécurité tant que nous ne le sommes pas tous.

Consciente des nombreux aspects et de l'ampleur des répercussions de la crise, le système des Nations Unies a mis en place une [réponse en trois volets](#) axée sur la santé, la protection des vies et des moyens de subsistance, et la prise en compte des vulnérabilités sous-jacentes, afin de sortir de la pandémie et de bâtir un monde plus résilient, plus équitable, plus solidaire et plus durable.

Premièrement, la **réponse sanitaire** à grande échelle, globale et coordonnée, est conduite par [l'Organisation mondiale de la Santé](#) (OMS) dans le cadre du [Plan stratégique de préparation et de riposte](#), qui met en avant la santé comme le bien public mondial par excellence et recommande d'engager des ripostes à l'échelle de la société tout entière, de se montrer solidaire avec les pays en développement et d'accorder une attention particulière aux personnes les plus exposées au risque de maladie. La principale condition préalable à un relèvement au niveau mondial est l'enraiment de la pandémie. En définitive, nous avons besoin d'un vaccin contre la COVID-19, d'outils de diagnostic et de traitements abordables, sûrs, efficaces, faciles à administrer et universellement accessibles. Nous devons également tirer les leçons de la pandémie actuelle et mieux nous préparer à affronter la suivante, ainsi que d'autres problèmes mondiaux de même ampleur.

Deuxièmement, une action de grande envergure a été engagée pour **protéger les vies et les moyens de subsistance** et s'attaquer aux effets dévastateurs de la crise sur le plan humanitaire,



en ce qui concerne les droits humains et d'un point de vue socioéconomique, en s'attachant à fournir une aide humanitaire immédiate, en étendant les services aux plus vulnérables, en maintenant les ménages à flot, et en veillant à ce que les entreprises restent solvables, à ce que les chaînes d'approvisionnement continuent de fonctionner, à ce que les institutions soient solides, les services publics fiables et à ce que les droits humains occupent une place de premier plan. Insistant lourdement sur la fourniture d'une aide aux populations les plus touchées et les moins résilientes, le système des Nations Unies a plaidé pour un plan de relance global représentant au moins 10 % du PIB mondial et un appui massif aux pays en développement, sous la forme d'un gel généralisé et d'une restructuration de la dette et

d'un soutien accru par l'intermédiaire des institutions financières internationales. Au niveau national, les équipes de pays des Nations Unies concourent à l'élaboration de plans de riposte et des mesures spécifiques sont préconisées pour respecter les besoins et les droits des femmes, des personnes âgées, des enfants, des personnes à faible revenu, des personnes en situation de handicap et d'autres groupes vulnérables. Le système des Nations Unies a également apporté une aide concrète dans un large éventail de domaines, notamment en fournissant des denrées alimentaires, des médicaments, de l'eau et des moyens d'assainissement, des trousseaux d'hygiène, des abris, une aide à l'apprentissage à distance, un soutien psychosocial, une assistance pécuniaire et des mesures de protection supplémentaires

(telles que des numéros d'urgence gratuits) pour les personnes dont l'intégrité physique est menacée, y compris en cas de violence familiale.

Troisièmement, le système des Nations Unies aide les pays à engager un processus de relèvement qui permette de **reconstruire le monde en mieux après la COVID-19**, de s'attaquer aux vulnérabilités sous-jacentes et de bâtir des économies et des sociétés plus équitables, plus inclusives, plus résilientes et plus durables, ainsi qu'un système international capable de protéger les biens publics mondiaux essentiels et d'en garantir l'accès. Le relèvement est aussi l'occasion de faire face à la crise climatique, aux inégalités de toutes sortes et

aux lacunes de nos systèmes de protection sociale. Au lieu de revenir à des systèmes et des approches non viables, nous devons passer aux énergies renouvelables, aux infrastructures et aux emplois verts, aux systèmes alimentaires durables, à l'inclusion sociale, à l'égalité des genres et à des filets de sécurité sociale plus solides, à une couverture sanitaire universelle et à une meilleure préparation aux urgences sanitaires et aux risques multiples. Il faut tirer les leçons de la pandémie de COVID-19 et les mettre à profit pour instaurer des systèmes de santé plus résilients et garantir une préparation à long terme. Au niveau mondial, nous devons mettre en place une architecture de coopération internationale qui permette de répondre aux problèmes et de relever les défis du XXI^e siècle.

Riposte globale du système des Nations Unies face à la COVID-19

LA RIPOSTE GLOBALE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES À TROIS VOLETS



LA RIPOSTE SANITAIRE

Guidé par l'OMS et le Plan stratégique de préparation et de riposte pour lutter contre le nouveau coronavirus, la riposte sanitaire des Nations Unies vise à **contrôler le virus, à soutenir la mise au point d'un vaccin, d'outils de diagnostic et d'un traitement, et à renforcer la préparation**. La santé est la quintessence du bien public mondial, et la riposte privilégie les actions qui mobilisent l'ensemble de la société et la solidarité avec les pays en développement, en accordant une attention particulière aux personnes les plus exposées.



PROTÉGER LES VIES ET LES MOYENS DE SUBSISTANCE

Pour remédier aux aspects dévastateurs de la pandémie tant sur les plans socioéconomique et humanitaire que du point de vue des droits humains, l'ONU entreprend une action de grande envergure en faisant tout pour protéger les vies et les moyens de subsistance des populations. En mettant fortement l'accent sur le soutien aux personnes les plus touchées et les moins résilientes, l'Organisation a préconisé un plan de relance global représentant au moins 10 % du PIB mondial et un soutien massif aux pays en développement.



RECONSTRUIRE LE MONDE EN MIEUX APRÈS LA COVID-19

Guidée par le Programme de développement durable, l'ONU souhaite **un processus de relèvement qui permette de reconstruire le monde en mieux après la pandémie** en s'attaquant à la crise climatique, aux inégalités, à l'exclusion, aux lacunes des systèmes de protection sociale et aux nombreuses autres fragilités et injustices qui ont été mises au jour et qui ont été exacerbées.

STRATÉGIES OPÉRATIONNELLES CONJOINTES MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE LA RIPOSTE PAR LA FAMILLE DES NATIONS UNIES ET SES PARTENAIRES

PLAN STRATÉGIQUE DE PRÉPARATION ET DE RIPOSTE POUR LUTTER CONTRE LE NOUVEAU CORONAVIRUS

- Mobiliser** tous les secteurs et toutes les communautés
- Surveiller** les cas sporadiques et les foyers d'infection et prévenir la transmission communautaire
- Mettre fin** à la transmission communautaire
- Réduire** la mortalité
- Mettre au point** des vaccins et des traitements sûrs et efficaces

PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE GLOBAL

- Endiguer** la propagation de la pandémie de COVID-19 et réduire la morbidité et la mortalité
- Atténuer** la détérioration des ressources humaines, des droits humains, de la cohésion sociale et des moyens de subsistance
- Protéger, aider et défendre** les réfugiés, les déplacés, les migrants et les communautés vulnérables

CADRE D'INTERVENTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ONU

- Protéger** les services et les systèmes de santé pendant la crise
- Protéger les personnes** : protection sociale et services de base
- Protéger les emplois**, les petites et moyennes entreprises et le secteur informel
- Faciliter** la riposte macroéconomique et la collaboration multilatérale
- Soutenir** la cohésion sociale et la résilience des populations

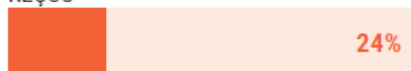
FINANCEMENT

Au 3 septembre 2020

1,74 MILLIARD DE DOLLARS SONT NÉCESSAIRES
1,44 MILLIARD DE DOLLARS ONT ÉTÉ REÇUS



10,31 MILLIARDS DE DOLLARS SONT NÉCESSAIRES
2,48 MILLIARDS DE DOLLARS ONT ÉTÉ REÇUS



1 MILLIARD DE DOLLARS SONT NÉCESSAIRES
58 MILLIONS DE DOLLARS ONT ÉTÉ REÇUS



Une infirmière prend la température d'un enfant dans un centre de soins de santé primaires à Beyrouth, le 3 avril 2020.
Crédit : UNICEF/Choufany

La réponse sanitaire

ORGANISER LA MOBILISATION GÉNÉRALE POUR PARVENIR À MAÎTRISER LA PANDÉMIE ET À CONTENIR LE VIRUS — 17

FAIRE EN SORTE QUE TOUT LE MONDE AIT ACCÈS À UN VACCIN, À DES OUTILS DE DIAGNOSTIC ET À DES TRAITEMENTS — 24

TIRER DES ENSEIGNEMENTS DE L'EXPÉRIENCE ET SE TENIR PRÊTS — 27

La COVID-19 n'a épargné aucune région, aucun pays, ni aucune catégorie de population. Dans le monde, [27 millions de personnes ont contracté la maladie et plus de 900 000 d'entre elles sont mortes](#).

Dans le cadre de ce qui pourrait bien être le plus vaste effort en matière de santé publique de l'histoire, le système des Nations Unies a mené une **réponse sanitaire** à grande échelle, coordonnée et globale, conduite par l'[OMS](#). Cette action consiste notamment à approvisionner directement les pays touchés en fournitures médicales, à fournir un appui technique et des conseils en vue de la mise en place de plans nationaux de riposte à l'échelle de la société tout entière, une attention particulière étant accordée aux personnes les plus exposées au risque, à renforcer la préparation des pays et à coordonner la recherche mondiale de vaccins et de produits thérapeutiques sûrs et efficaces qui puissent être distribués à grande échelle et soient accessibles en fonction des besoins. Les priorités d'action sont décrites dans le [Plan stratégique de préparation et de riposte](#) et visent à : mobiliser des sociétés entières pour garantir l'appropriation totale de la démarche et la participation de chacun et chacune ; stopper la transmission locale de la maladie grâce à des mesures de prévention et de contrôle des infections adaptées au contexte ; réduire la mortalité grâce à des soins cliniques adaptés et à la continuité des services sanitaires et sociaux essentiels ; mettre au point des vaccins et des produits thérapeutiques sûrs et efficaces qui peuvent être distribués à grande échelle et qui sont accessibles en fonction des besoins.

ORGANISER LA MOBILISATION GÉNÉRALE POUR PARVENIR À MAÎTRISER LA PANDÉMIE ET À CONTENIR LE VIRUS

Pendant les six premiers mois de la pandémie, l'objectif le plus pressant a été de stopper la transmission du virus. Il en sera ainsi jusqu'à ce que des vaccins ou des traitements efficaces contre la COVID-19 soient disponibles. À cette fin, les pays ont mis en place des mesures de santé publique, notamment en limitant les déplacements, les rassemblements publics et l'activité économique. Les démarches qui se sont révélées les plus efficaces à ce jour sont celles qui permettent de mobiliser des populations entières et l'ensemble des secteurs afin de détecter, tester, isoler et soigner activement chaque malade, et pour retrouver et mettre en quarantaine toutes les personnes contacts. Des mesures de distanciation physique, une information publique fondée sur des faits et des données scientifiques, un

Le bureau de l'UNICEF en Égypte a livré au Ministère de la santé et de la population 809 000 articles médicaux essentiels, allant de masques à des casques chirurgicales, pour soutenir et protéger les héros égyptiens des services de santé qui luttent chaque jour contre la COVID-19.
Crédit : UNICEF/Emad



élargissement des tests, une augmentation de la capacité des établissements de soins de santé, un soutien aux agents sanitaires et la garantie d'un approvisionnement adéquat sont nécessaires à cet égard. La finalité de ces mesures, dans lesquelles chaque personne a son rôle à jouer, est de parvenir à une situation où : la transmission de la maladie est sous contrôle ; les systèmes de santé sont capables de détecter, tester, isoler et soigner chaque malade et de retrouver chaque personne contact ; les risques de flambée sont réduits au minimum dans les lieux où se trouvent des personnes vulnérables, tels que les maisons de retraite et les établissements de soins ; des mesures de prévention sont en place dans les

écoles, sur les lieux de travail et dans les autres lieux essentiels ; le risque d'importation de nouveaux cas est gérable ; les populations sont parfaitement informées et mobilisées, et ont les moyens de faire face à la « nouvelle normalité ». Les pays qui disposent des ressources nécessaires peuvent remplir ces conditions, ou les ont déjà remplies, alors que les pays en développement continuent d'avoir besoin d'un soutien considérable.

Le système des Nations Unies s'est pleinement mobilisé pour aider les gouvernements, les partenaires et les populations à maîtriser la pandémie, notamment grâce aux mesures décrites ci-après.



Le PNUD livre des écrans faciaux produits localement, avec un financement de l'UE, à Sarajevo. Crédit : UE en Bosnie-Herzégovine/ Sulejman Omerbasic

Distribuer des fournitures médicales

Le système des Nations Unies mobilise ses vastes capacités d'achat et moyens logistiques, ainsi que son réseau de chaînes d'approvisionnement, et en particulier les capacités d'achat de l'OMS et les moyens d'exécution du Programme alimentaire mondial, qu'elle met à la disposition de 172 pays, soit plus

de 80 % de la planète. Sous la direction de l'Équipe spéciale des Nations Unies pour [la chaîne d'approvisionnement COVID-19](#) et avec l'appui de [partenaires clés](#), les fournitures essentielles sont achetées et expédiées à partir de huit centres stratégiquement situés, y compris par des « vols de solidarité » des Nations Unies. Grâce à ces démarches, des fournitures médicales

– équipements de protection individuelle, outils de dépistage et de diagnostic, et matériel biomédical tel que des ventilateurs – ont été distribués. Plus de 450 millions d’accessoires de protection individuelle ont été expédiés ou sont en cours d’expédition par l’Équipe spéciale. Il est prévu d’envoyer près de 50 000 mètres cubes de fournitures dans un délai de six semaines, ce qui équivaut à la charge utile de plus de 78 avions.

[Appuyer la réponse sanitaire de première ligne](#) À l’échelon national, les organismes des Nations Unies offrent des fournitures médicales, installent des stations de lavage des mains, forment le personnel médical (et le rémunèrent, dans certains cas), construisent des sites de quarantaine et des points de contrôle médical, et appuient les efforts locaux de recherche des personnes contacts (par exemple en mettant à disposition des motocyclettes et du carburant et en surveillant les flux de populations particulièrement vulnérables). Plus de 180 [équipes médicales d’urgence](#) ont été mises en place pour concourir aux efforts nationaux. Plus de [29 millions d’outils de diagnostic](#) ont été achetés et [il est prévu d’en acquérir des millions d’autres](#). Les organismes des Nations Unies renforcent également les capacités d’analyse en laboratoire, construisent des hôpitaux dotés d’unités de soins intensifs et soutiennent les autorités nationales et locales en diffusant des messages et des informations touchant à la santé publique auprès des populations. Dans le cadre de cette réponse, le personnel de santé et les travailleurs de première ligne doivent être équipés et protégés. Le système des Nations

Unies [appuie les mesures prises](#) pour faire en sorte que ces personnes disposent d’équipements de protection individuelle adéquats et des ressources nécessaires pour faire leur travail. Depuis le début de la pandémie, plus de 2,1 millions de membres du personnel des établissements de santé et d’agents de santé communautaires ont été formés à la prévention et au contrôle des infections.

[Fournir un appui et des conseils techniques](#)

Le système des Nations Unies diffuse toute [nouvelle information](#) sur le virus afin d’aider les pays à mettre en œuvre leur réponse sanitaire. Cette aide passe notamment par l’application des mesures de santé publique nécessaires pour ralentir ou stopper la transmission du virus, par la fourniture de soins aux personnes malades et par la garantie de la continuité des services de santé essentiels. Le [Réseau mondial d’alerte et d’action en cas d’épidémie](#) permet de partager des connaissances et de mettre du personnel et des ressources à disposition. Il réunit plus de 250 institutions et réseaux techniques du monde entier qui interviennent face à de graves problèmes de santé publique en envoyant du personnel et des ressources dans les pays touchés. Les [études Unity](#) permettent aux pays de mettre des informations en commun et d’en apprendre davantage sur le virus, tandis que le [Plan stratégique de préparation et de riposte](#) guide les partenaires nationaux et internationaux dans l’élaboration de [plans d’actions nationaux et régionaux](#) adaptés au contexte. Par ailleurs, plus de 95 experts hautement spécialisés ont été chargés de conseiller leurs homologues nationaux.

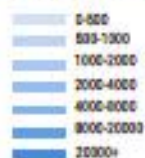
Impact sanitaire mondial de la COVID-19

CAS CONFIRMÉS AU 14 SEPTEMBRE 2020

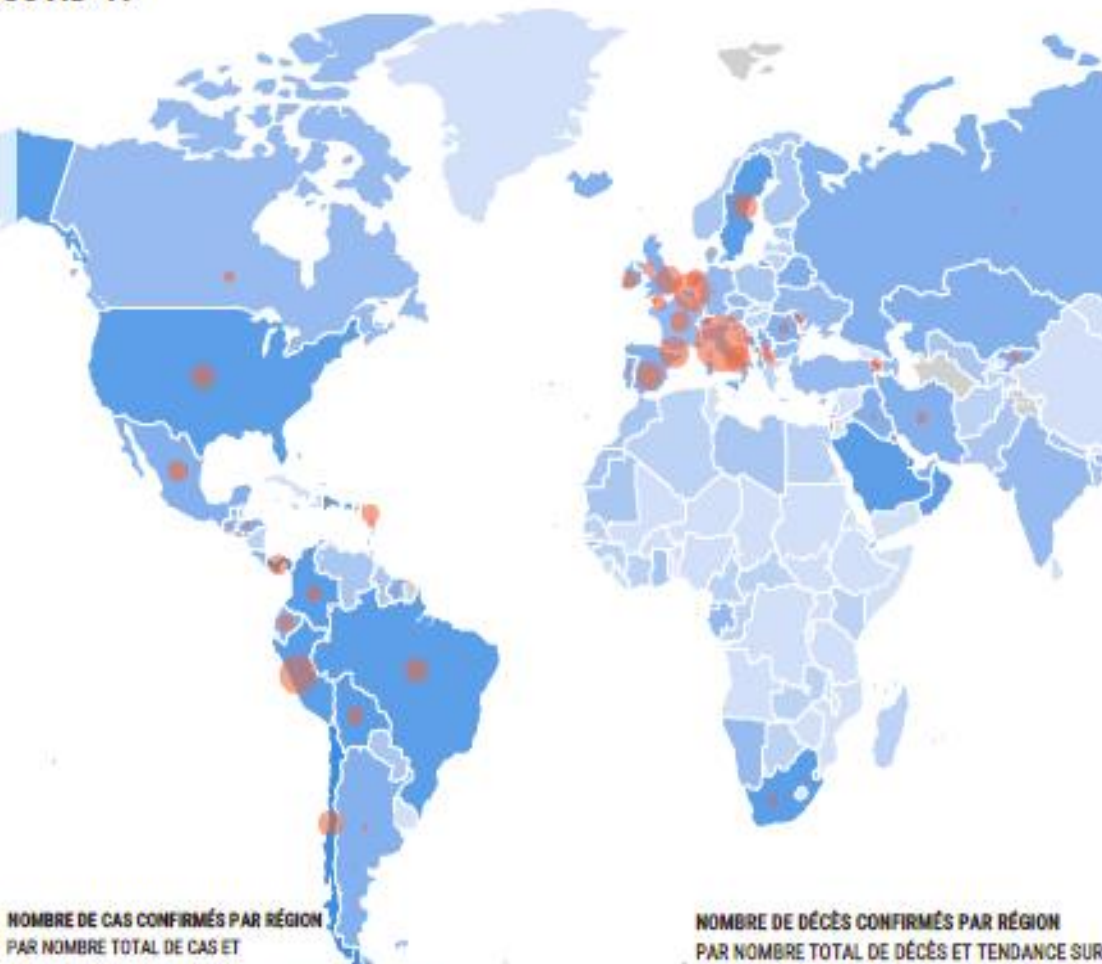
Total (% de femmes)	28 918 900 (51%)
Nombre de nouveaux cas quotidiens (moyenne des 7 derniers jours)	265 700
Pays touchés par la « transmission communautaire » du virus	109

Y compris les cas qui ne peuvent être associés à des régions

NOMBRE TOTAL DE CAS CONFIRMÉS PAR MILLION DE PERSONNES



Au 25 août 2020



DÉCÈS CONFIRMÉS AU 14 SEPTEMBRE 2020

Nombre total de décès (cumulé)	922 252
Nombre quotidien de nouveaux décès (moyenne des 7 derniers jours)	5 265
Pays dans lesquels le % de décès a augmenté au cours des 3 dernières semaines	69

Y compris les décès qui ne peuvent être associés à des régions

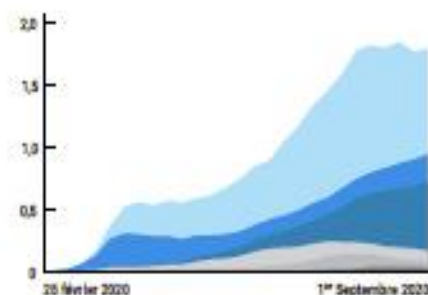
NOMBRE TOTAL DE DÉCÈS CONFIRMÉS PAR MILLION DE PERSONNES



Ne sont pas indiqués les pays où le nombre de décès est inférieur à 100 par million de personnes. Au 25 août 2020



NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS PAR RÉGION ET SEMAINE (EN MILLIONS)



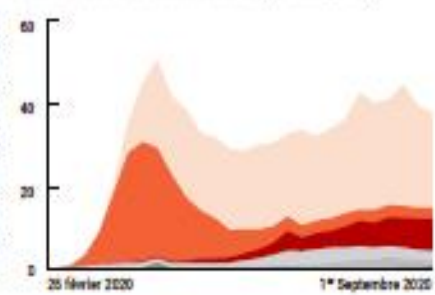
NOMBRE DE CAS CONFIRMÉS PAR RÉGION PAR NOMBRE TOTAL DE CAS ET TENDANCE SUR 3 SEMAINES

Région	Nombre de cas	Tendance sur 3 semaines
Amériques	14 815 176	-14%
Axe du Sud-Est	5 475 557	+32%
Europe	4 840 330	+34%
Méditerranée orientale	2 115 189	+10%
Afrique	1 119 541	-42%
Pacifique occidental	500 664	-25%

NOMBRE DE DÉCÈS CONFIRMÉS PAR RÉGION PAR NOMBRE TOTAL DE DÉCÈS ET TENDANCE SUR 3 SEMAINES

Région	Nombre total de décès	Tendance sur 3 semaines
Amériques	511 427	-12%
Europe	225 889	+6%
Axe du Sud-Est	93 549	+15%
Méditerranée orientale	65 320	-12%
Afrique	23 973	-45%
Pacifique occidental	11 902	+39%

NOMBRE DE NOUVEAUX DÉCÈS CONFIRMÉS PAR RÉGION ET PAR SEMAINE (EN MILLIERS)



Organisation mondiale de la Santé
(données au 14 septembre 2020, sauf indications contraires)
Our World in Data

Privilégier une communication efficace et des informations fiables

La désinformation entrave la réponse sanitaire. Le système des Nations Unies a lancé l'initiative « [Verified](#) » pour lutter contre la désinformation sur la COVID-19 en augmentant le flux et l'accessibilité d'informations fiables et exactes. Dans le cadre de cette initiative, des contenus irréfutables et faciles à partager sont diffusés quotidiennement sur les trois thèmes suivants : la science – pour sauver des vies ; la solidarité – pour promouvoir la coopération locale et mondiale ; les solutions – pour encourager la fourniture d'un appui aux populations touchées. Les citoyens du monde entier sont encouragés à devenir des « volontaires de l'information » et à partager des contenus vérifiés par l'ONU et fondés sur des données scientifiques, de façon à garantir la sécurité des familles et des communautés et à faire en sorte qu'elles restent connectées. [EPI-WIN](#), le réseau d'information de l'OMS sur les épidémies, offre régulièrement des ressources et des informations actualisées destinées au public ainsi que des informations adaptées aux secteurs de la santé, des voyages et du tourisme, des affaires, de l'alimentation et de l'agriculture. Il a également

pour mission de mettre fin aux mythes qui circulent, notamment dans les médias sociaux. Au niveau des pays, le système des Nations Unies appuie les efforts de communication des gouvernements dans les médias traditionnels et les médias sociaux, notamment en traduisant les informations et les conseils en matière de santé dans des langues comprises par les populations autochtones, les minorités, les migrants et les réfugiés, et [en collaborant avec des musiciens](#) jouissant d'une grande notoriété populaire (par exemple en Afrique de l'Ouest) afin de produire des contenus assortis de messages sur la COVID-19. Des [messages spécifiques sur la COVID-19](#) ont été diffusés auprès de quelque [2,6 milliards de personnes](#). Dans le monde entier, [59 centres d'information des Nations Unies](#) et jusqu'à 130 équipes de pays des Nations Unies, couvrant 162 pays et territoires, collaborent avec des institutions nationales, la société civile et les médias locaux pour promouvoir les messages des Nations Unies sur la COVID-19. Plus de [121 cours de formation](#) sur le dépistage, la gestion et le traitement de la maladie ont été proposés dans 39 langues, en particulier au personnel de santé de première ligne.

Des volontaires appuyés par l'ONU parlent avec une famille des mesures préventives visant à endiguer la propagation du nouveau coronavirus à l'origine de la COVID-19, à Hassaké (République arabe syrienne). Crédit : UNICEF/Souleiman





Un spécialiste de la nutrition de l'UNICEF portant un bébé sous-alimenté dans le centre de récupération nutritionnelle de Dar Naim à Nouakchott. Crédit : UNICEF/ Pouget

Offrir davantage de soutien aux groupes les plus vulnérables

Les travailleurs du secteur informel, les migrants, les réfugiés, les personnes déplacées, les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, les populations autochtones et les personnes à faible revenu sont plus susceptibles de subir les conséquences dévastatrices de cette pandémie, en particulier dans les 63 pays dont les systèmes de prestations sanitaires sont plus faibles ou qui sont en proie à un conflit, une catastrophe naturelle ou toute autre difficulté d'ordre humanitaire (c'est-à-dire les pays concernés par le Plan de réponse humanitaire global COVID-19). Les femmes, qui représentent la grande majorité du personnel de santé de première ligne, se heurtent à des problèmes particuliers. Le système des Nations Unies attire l'attention sur ces populations et leur fournit une assistance immédiate pour prévenir les

infections, par exemple par l'intermédiaire de l'initiative « [Hand hygiene for all](#) » qui met en évidence les risques d'infection par la COVID-19 des populations des pays les moins développés, en raison du manque de stations de [lavage des mains](#). Plus de [54,4 millions](#) de personnes dans 114 pays ont bénéficié de fournitures et de services essentiels, dont des articles d'hygiène, dans le cadre de l'initiative « Eau, Assainissement et Hygiène pour tous » (WASH). Une attention particulière a été accordée aux zones touchées et à haut risque, ainsi qu'aux zones précaires, comme Cox's Bazar, au Bangladesh, où résident plus de 860 000 réfugiés rohingyas, et le Liban, qui a été marqué par l'explosion du port de Beyrouth le 4 août.

Maintenir les services de santé essentiels

La COVID-19 accable les systèmes de prestations sanitaires et perturbe profondément la fourniture d'autres services de santé essentiels, les campagnes de vaccination et

l'accès aux soins. De telles perturbations ont été signalées dans [90 % des pays](#), ceux à faible revenu étant concernés de façon disproportionnée. Les domaines les plus touchés sont les vaccinations de routine, les services dentaires, le traitement des maladies non transmissibles, la réadaptation, la planification familiale et la santé mentale. Le nombre de naissances dans les établissements de soins a chuté de [60 %](#) dans certains endroits, ce qui pourrait avoir de graves conséquences en termes de mortalité et de morbidité maternelles et néonatales. Les campagnes de vaccination ont été reportées dans 38 pays, y compris celles contre la rougeole, dont l'interruption expose quelque [148 millions d'enfants](#) de 35 pays au risque de ne pas être vaccinés. L'accès aux soins et les services ayant été restaurés dans certains pays, les campagnes suspendues devraient reprendre dans les mois à venir. Les pays ont géré les répercussions négatives de la COVID-19 sur les services de santé essentiels de diverses manières, le plus souvent grâce au triage et à la télémédecine (dans les pays à revenu élevé, essentiellement). L'OMS a fourni une assistance technique à 80 pays qui en avaient fait la demande, en vue du maintien des services de santé essentiels. Des efforts ont également été faits pour restaurer la confiance des populations dans les services de santé et pour remédier au recul constaté en termes de disponibilité et d'utilisation de ces services. À ce jour, au moins [40.7 millions d'enfants et de femmes](#) dans 75 pays ont bénéficié de services de santé essentiels, tels que les soins prénatals, obstétricaux et postnatals, les soins essentiels aux nouveau-nés, les vaccinations et les soins en cas de maladies infantiles courantes. Des services de soins de santé essentiels, des équipements et des informations sont fournis aux migrants, aux personnes déplacées, aux réfugiés et aux populations d'accueil. À l'issue d'une campagne qui a été menée de façon continue et coordonnée et qui a pris fin en plein cœur de cette pandémie, le virus de la

poliomyélite a été éradiqué d'Afrique, ce qui constitue [une avancée majeure et une source d'inspiration](#).

FAIRE EN SORTE QUE TOUT LE MONDE AIT ACCÈS À UN VACCIN, À DES OUTILS DE DIAGNOSTIC ET À DES TRAITEMENTS

En plus de causer de terribles pertes en vies humaines et des bouleversements dans le quotidien de milliards de personnes, la COVID-19 provoque des pertes mensuelles de plus de 375 milliards de dollars pour l'économie mondiale. Il faut trouver une solution de toute urgence. Pour que l'humanité puisse vivre dans un monde où la COVID-19 n'est plus une menace, il faut disposer de vaccins et d'outils de diagnostic et de traitement qui soient abordables, sûrs, efficaces, faciles à administrer, universels et accessibles – pour toutes et tous, partout dans le monde. Pour y parvenir, il faut mettre en commun les données, développer les capacités de production, mobiliser des ressources, faire participer les populations et mettre de côté la politique. L'[Assemblée générale](#) a prié le Secrétaire général de prendre les mesures à cette fin, en étroite collaboration avec l'OMS, en promouvant et en assurant l'accès mondial aux médicaments, aux vaccins et aux équipements médicaux nécessaires (A/RES/74/274).

Promotion de l'accès universel à un vaccin, à des produits thérapeutiques et à des outils de diagnostic

Pour mettre fin à la pandémie et rouvrir les économies et les sociétés au plus vite, il faut commencer par protéger les populations et le personnel de santé qui sont les plus exposés au risque de contracter la COVID-19, partout dans le monde, plutôt que de protéger les populations entières de quelques pays. Le Secrétaire général a [demandé](#) à plusieurs reprises que le futur vaccin contre la COVID-19 soit considéré comme un [bien public mondial](#) et que chaque

personne puisse en bénéficier, où qu'elle se trouve. Ce principe devrait également s'appliquer aux traitements et aux outils de diagnostic et nécessite une coopération aux stades de la mise au point, de la production et de la fourniture équitable. À cet égard, l'OMS a lancé un [appel à l'action solidaire](#) qui définit les mesures à prendre pour promouvoir la mise en commun des connaissances, des produits de la propriété intellectuelle et des données qui profiteront à l'ensemble de l'humanité.

Mise au point de vaccins

La recherche de vaccins et de traitements sûrs et efficaces contre la COVID-19 est bien engagée et aucun effort n'est épargné. À ce jour, [31 vaccins candidats](#) en sont au stade des essais cliniques. Le système des Nations Unies s'efforce de mobiliser les acteurs de la recherche-développement, d'accélérer les processus d'approbation réglementaire, d'exploiter les moyens de fabrication et de collaborer avec les bailleurs de fonds pour que les populations de tous les pays puissent avoir accès à un vaccin le plus vite possible. Projet essentiel de collaboration à l'échelle mondiale, le [Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 \(Accélérateur ACT\)](#) a pour objectif d'accélérer la mise au point et la production des tests, traitements et vaccins et de les rendre accessibles à toutes et à tous. L'Accélérateur ACT est composé des quatre volets de travail suivants : outils de diagnostic, traitements, vaccins et renforcement des systèmes de santé. Chacun de ces volets est indispensable à la démarche globale et suppose de faire preuve d'innovation et de collaboration. COVAX, le volet vaccins du Dispositif, est géré par la Coalition pour l'innovation en matière de

préparation aux épidémies, Gavi, l'Alliance du Vaccin, et l'OMS, qui travaillent en partenariat avec les fabricants de vaccins dans les pays développés et les pays en développement. Il vise à accélérer la mise au point et la fabrication de vaccins contre la COVID-19 et à faire en sorte que chaque pays du monde y ait accès de façon juste et équitable. Il s'agit de partager les risques associés à la mise au point, d'investir dans la fabrication en amont afin que les vaccins puissent être distribués à grande échelle dès qu'ils auront fait leurs preuves, et de mettre en commun capacités d'approvisionnement et pouvoir d'achat pour garantir la livraison de quantités suffisantes de vaccin, afin de mettre fin à la phase aiguë de la pandémie en 2021. Neuf vaccins candidats relevant du volet COVAX en sont actuellement à la phase II ou III des essais cliniques. L'objectif est de fournir 2 milliards de doses aux populations à haut risque dans le monde entier ; un milliard d'entre elles seront achetées pour les pays à faible et à moyen revenu et seront distribuées équitablement d'ici la fin de 2021. À ce jour, de nombreux pays se sont dit disposés à nouer un partenariat avec 90 pays à faible revenu dans le cadre du Dispositif et à leur apporter une aide par l'intermédiaire de dons volontaires versés au mécanisme de garantie de marché COVAX de Gavi. Ensemble, les 172 pays participants couvrent plus de 60 % de la population mondiale. Ils représentent tous les continents et plus de la moitié des économies du G20. Les montants concernés ne sont qu'une infime partie des [12 000 milliards de dollars](#) destinés à compenser les retombées économiques de la COVID-19 et pourraient éviter des pertes beaucoup plus lourdes à l'avenir.

Appui apporté sur le terrain par le système des Nations Unies Santé

APPROVISIONNEMENT MÉDICAL



452 MILLIONS D'ÉQUIPEMENTS de protection individuelle ont été ou seront expédiés aux pays touchés¹

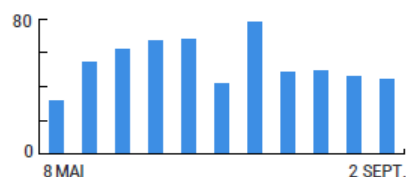
29 MILLIONS DE TESTS DE DIAGNOSTIC et de kits de prélèvement ont été ou seront expédiés¹

187 000 ÉQUIPEMENTS de biomédecine ont été ou seront expédiés, y compris **22 000 générateurs d'oxygène** et **respirateurs artificiels**¹

172 PAYS ont reçu des fournitures médicales provenant de la chaîne d'approvisionnement mondiale, à raison de **1 148 livraisons de l'OMS** effectuées par 100 services communs du PAM au nom de **52 organisations**²

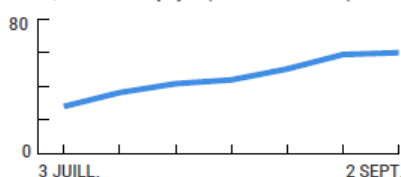
CARGAISONS ENTRANTES

(envois effectués dans un délai de 6 semaines), tendance bi-hebdomadaire³ (en milliers de m³)



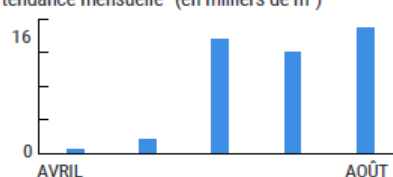
NOMBRE TOTAL DE CARGAISONS EXPÉDIÉES

via 8 plate-forme aériennes réparties dans le monde, et vers 165 pays³ (en milliers de m³)



CARGAISONS GRATUITES POUR L'UTILISATEUR

expédiées via des centres de distribution, tendance mensuelle³ (en milliers de m³)



APPUI À LA RIPOSTE SANITAIRE INTERNATIONALE, RECHERCHE ET INNOVATION EN MATIÈRE DE SANTÉ

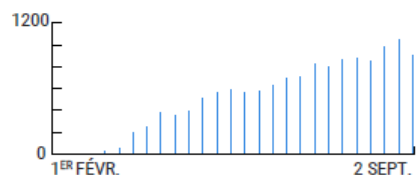


189 PAYS sont dotés d'un mécanisme de coordination fonctionnelle (97 % de 195)⁴

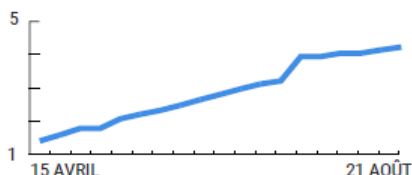
184 PAYS sont dotés de plans de participation communautaire (94 % de 195)⁴

163 PAYS sont dotés de systèmes d'orientation hospitalière (84 % de 195)⁴

TEST DE DÉPISTAGE À LA COVID par million de personnes (dans les 93 pays représentés), moyenne hebdomadaire⁵



ÉTUDIANTS INSCRITS dans plus de 90 cours spécialisés sur la COVID-19 sur la plateforme OpenWHO⁶ (en millions)



5 000 PATIENTS sont inscrits pour des **essais cliniques de vaccins** Solidarity et **167 vaccins expérimentaux** sont en cours de développement, dont **31** en sont au stade de l'évaluation clinique⁴

PRÉVENTION ET CONTRÔLE DE L'INFECTION



2 600 MILLIONS DE PERSONNES ont reçu des messages sur la prévention de l'infection et l'accès aux services de santé liés à la COVID-19⁷

1,3 MILLION d'agents de santé travaillant dans des établissements sanitaires et des collectivités ont reçu un équipement de protection individuelle⁷

2,1 MILLIONS d'agents de santé et communautaires ont été formés au dépistage, à l'aiguillage et à la prise en charge appropriée des patients sur le terrain⁷

54 MILLIONS DE PERSONNES ont reçu des fournitures et des services essentiels liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène et destinés à contribuer à juguler la propagation du virus⁷

COORDINATION INTERNATIONALE



175 PAYS ont coordonné avec l'OMS la préparation et la riposte stratégique face à la pandémie de COVID-19⁶

50 PAYS conduisent des études dans le cadre du programme « Unity » de l'OMS sur la dynamique de la transmission, la gravité et la séroprévalence. **47 pays** ont prévu de lancer de telles études⁶

123 PAYS ont bénéficié d'une aide pour formuler leurs plans sanitaires nationaux et enregistrer leurs besoins financiers sur le portail des partenaires de l'OMS⁸

95 EXPERTS experts de la santé hautement spécialisés aident les autorités à répondre aux défis complexes en matière de riposte médicale⁸

Sources :

1. Équipe spéciale des Nations Unies pour la chaîne d'approvisionnement COVID-19, 24 août 2020
2. PAM, 26 août 2020

3. PAM, 2 septembre 2020
4. OMS, 28 août 2020
5. Our World in Data, 2 septembre 2020

6. OMS, 21 août 2020
7. UNICEF, 23 juillet 2020
8. OMS, août 2020

TIRER DES ENSEIGNEMENTS DE L'EXPÉRIENCE ET SE TENIR PRÊTS

La pandémie est une épreuve décisive pour de nombreux pays et organisations, ainsi qu'une occasion de jauger le [Règlement sanitaire international \(2005\)](#), instrument juridique qui régit la préparation et la réponse aux urgences sanitaires. Elle démontre, de la manière la plus brutale qui soit, que la santé humaine est le bien public mondial par excellence et qu'il faut lui accorder l'importance et la priorité qui lui sont dues. Certains chercheurs estiment que la COVID-19 entraînera des coûts qui seront des [centaines de fois](#) supérieurs aux sommes qui auraient permis de prévenir la pandémie. Le monde ne sera pas en mesure de surmonter un autre échec de ce type. D'autres épidémies, qui se propagent rapidement et sont difficiles à juguler, représentent elles aussi un [risque croissant](#). Nous ne devons pas non plus perdre de vue d'autres problèmes urgents, de même que les incidences des changements climatiques. Au sortir de cette crise, il faudra renforcer les **mesures de préparation, de gestion et de riposte en cas de pandémie** aux niveaux mondial et national et tirer des leçons de l'action menée face à la COVID-19.

Préparation au niveau mondial

Pour que nous puissions bâtir ensemble un monde plus sain, plus sûr et plus équitable, le Secrétaire général plaide en faveur de l'accès universel aux soins de santé et, dans ce cadre, recommande que l'état de préparation à une pandémie soit considéré comme un bien public mondial et que les investissements soient adaptés aux niveaux mondial et national. Les efforts de préparation doivent être continus, et non ponctuels. Certains des investissements dans la capacité d'intervention qui ont été faits pendant la pandémie de COVID-19 demeureront

utiles à l'avenir, mais il reste encore beaucoup à faire. Les systèmes de santé publique devraient adopter une approche globale axée sur la couverture sanitaire universelle et les soins de santé primaires, les protections sociales et un accès abordable et durable aux services essentiels. Il faut combler les lacunes en matière de données, de mise en commun des informations scientifiques, d'échange d'agents pathogènes et d'épidémiologie. Une solidarité et un soutien forts de la part des pays du G20 et des membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques sont nécessaires pour appliquer des mesures de prévention et de préparation dans les pays à faible revenu et les pays fragiles. Le [Conseil mondial de suivi de la préparation](#) a recensé les faiblesses des systèmes de sécurité sanitaire mondiale.

Préparation à une pandémie au niveau des pays

Sous l'égide de l'OMS, le système des Nations Unies aide les pays à renforcer leurs systèmes de gestion des urgences de santé publique et à mettre à profit les enseignements tirés de la riposte face à la COVID-19 pour garantir une sécurité sanitaire à long terme. Cet appui passe notamment par la fourniture **de conseils et d'outils techniques et opérationnels**, la mise en place de processus de planification des interventions d'urgence, la coordination et le financement, la communication relative aux risques et la mobilisation de la population, la veille sanitaire, y compris le dépistage et la recherche des contacts, la gestion clinique, la prévention et le contrôle des infections, ainsi que la réalisation de tests en laboratoire. Les [documents présentant le statut actualisé des pays en matière de préparation et de riposte face à la COVID-19](#) recensent les principaux besoins d'intervention au fur et à mesure que la situation évolue. Les [exercices de simulation](#) aident les pays à mettre en place des mesures



de préparation à la flambée de COVID-19. Il est également essentiel que les pays mettent au point des processus spécifiques pour [allouer des fonds](#) à la riposte. La version actualisée des [Lignes directrices en matière de planification opérationnelle](#), qui relèvent du Plan stratégique de préparation et de riposte, comporte des orientations destinées aux autorités nationales, aux équipes de pays des Nations Unies et aux partenaires. Ces orientations portent sur un ensemble de mesures ciblées immédiates que les pays devraient envisager d'appliquer et qui s'articulent autour de huit axes concernant la santé publique et d'un neuvième axe concernant le maintien des services et systèmes de santé essentiels. La [Plateforme des partenaires contre la COVID-19](#) est un outil en ligne qui a été conçu pour faciliter l'exploitation de ces lignes directrices actualisées. Le [cadre de suivi et d'évaluation de la COVID-19](#) énumère les principaux indicateurs de santé publique qui permettent de suivre la préparation et la riposte.

Enseignements à tirer de la COVID-19

La pandémie met les systèmes nationaux à l'épreuve et fait ressortir de graves lacunes en matière de préparation, de couverture sanitaire et d'accès, notamment en ce qui concerne la gouvernance et la coordination, la mobilisation de la population et le renforcement de la confiance, la communication au sujet des risques, les chaînes d'approvisionnement et la logistique, les connaissances et l'innovation, ainsi que les exigences sanitaires fondamentales énoncées dans le Règlement sanitaire international de 2005. Les États Membres ont [demandé](#) qu'il soit procédé à une évaluation indépendante et complète des leçons tirées de la riposte sanitaire internationale face à la COVID-19. Le [Groupe indépendant sur la préparation et la riposte à la pandémie](#) a été créé à cette fin. Par ailleurs, un [comité d'examen](#) du Règlement sanitaire international (2005), composé d'experts indépendants, évaluera le fonctionnement de cet instrument pendant la pandémie.

Du personnel médical travaille dans la « zone rouge » d'une installation médicale temporaire pour les patients atteints de la COVID-19 à la Nouvelle clinique de Bakou.
Crédit : OMS/ Blink Media - Ehtiram Jabi

Des infirmières vaccinant des enfants au Kosovo lors de la reprise du programme de vaccination. Crédit : UNICEF/ S.Karahoda



Du personnel du HCR aide une
demandeuse d'asile congolaise âgée à
se rendre au point de contrôle
sanitaire de Zombo, près de la
frontière séparant l'Ouganda de la
République démocratique du Congo.
Crédit : HCR/Rocco Nuri

RÉAGISSONS ENSEMBLE ! — 31

AIDE AUX POPULATIONS LES PLUS
TOUCHÉES — 48

DIFFICULTÉS ET SPÉCIFICITÉS
RÉGIONALES — 64

**Protéger les vies
et les moyens
de subsistance**



Réagissons ensemble !

Il s'agit d'une crise humaine. Ce ne sont pas seulement des centaines de milliers de vies qui ont été perdues. Des milliards de personnes ont vu leur existence bouleversée. Outre ses effets sur la santé, la COVID-19 a exposé et exacerbé de profondes inégalités et a nécessité des décisions difficiles de la part de chaque pays et de chaque société. Les effets sur le plan humain du confinement et de la suspension des activités sociales et économiques sont ressentis de manière disproportionnée par les pays et les groupes de population les plus vulnérables. La pauvreté pourrait s'accroître et toucher [420 à 580 millions](#) de personnes supplémentaires – la première augmentation en trois décennies – et [70 à 100 millions](#) de personnes risquent de retomber dans l'extrême pauvreté. Les progrès réalisés en matière d'égalité des genres risquent d'être anéantis, et la situation ramenée à des décennies en arrière. La pandémie a mis en danger l'économie mondiale, entraînant [une récession mondiale record, la contraction du PIB mondial prévue en 2020 étant de l'ordre de 4,9 à 5,2 %](#). Selon les estimations, les pays en développement pourraient perdre 220 milliards de dollars de leur PIB rien qu'en 2020. De même, les flux mondiaux d'[investissements directs étrangers](#) devraient diminuer de 40 % cette année en raison de la pandémie. Cette année, l'indice de développement humain est en passe de reculer au niveau mondial, et ce pour la première fois depuis qu'il a commencé à être établi, en 1990. Si tous les pays ont dû faire face à d'énormes difficultés dans la riposte à la pandémie, les pays en développement ne disposent pas des ressources nationales nécessaires pour mettre en place une action soutenue. À cette fin, le Secrétaire général a appelé à une [grande](#)

[solidarité avec les pays en développement](#) et a publié une série de [notes de synthèse](#) de l'ONU destinées à guider les États Membres et d'autres acteurs en ce qui concerne nombre des décisions critiques qu'ils doivent prendre, notamment en termes de soutien à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Le Secrétaire général a lancé un appel aux gouvernements pour qu'ils s'assurent que ces décisions sont transparentes, fiables et comprises et que des mesures complémentaires sont prises pour atténuer l'impact sur la vie des gens, leurs moyens de subsistance et l'économie, pour minimiser les préjudices involontaires et pour maintenir les considérations relatives aux droits humains au premier plan.



UN CESSEZ-LE-FEU MONDIAL

Le 23 mars, le Secrétaire général a [appelé](#) les belligérants à travers le monde à cesser les hostilités pour aider à créer des couloirs d'aide vitale, ménager des espaces à la diplomatie et donner un espoir aux plus vulnérables. Cet appel a été entendu par plus de 180 États Membres et par un État non membre observateurs, ainsi que par plus de 20 mouvements armés et autres entités, diverses organisations régionales, des chefs religieux et une large coalition de plus de 800 organisations de la société civile. Un certain nombre de trêves temporaires ont été annoncées après l'appel, dont beaucoup ont expiré sans être prolongées. Le 1^{er} juillet, le Conseil de sécurité a adopté la [résolution 2532 \(2020\)](#) dans laquelle il exprime son soutien à l'appel en faveur d'un cessez-le-feu mondial, exige la cessation générale et immédiate des hostilités et une pause humanitaire dans la plupart des situations dont il est saisi et soutient les efforts déployés à cet égard par le Secrétaire général et ses représentants et envoyés spéciaux. Le Conseil a prié le Secrétaire général de contribuer à faire en sorte que toutes les entités compétentes du système des Nations Unies, y compris les équipes de pays des Nations Unies, accélèrent leurs interventions face à la pandémie de COVID-19, l'accent étant mis sur les pays qui en ont besoin, y compris ceux en proie à un conflit armé ou à une crise humanitaire ; Il a également reconnu le rôle essentiel que les femmes jouent dans la lutte contre la COVID-19 ainsi que les effets négatifs et disproportionnés que la pandémie a sur les femmes et les filles, et a appelé à faire en sorte que les femmes participent pleinement et véritablement, sur un pied d'égalité, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une riposte appropriée et durable à la pandémie.

L'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial a trouvé un écho dans les situations de conflit où l'ONU joue un rôle de

premier plan, et dans d'autres où elle n'est pas aussi directement engagée. Au niveau des pays, les envoyés de l'Organisation qui dirigent des [missions politiques spéciales](#) et des [opérations de maintien de la paix](#) ont intensifié leur engagement auprès de toutes les parties concernées pour promouvoir un cessez-le-feu, en s'inspirant d'une [note d'orientation](#) sur les possibilités ouvertes par l'appel et les difficultés qu'il entraînait. Toutefois, ces tentatives de sortie de la violence ont été fragiles, de nombreux régimes de cessation des hostilités ayant expiré, quand ils n'ont pas été invalidés. Le 9 septembre, le Conseil de sécurité a été informé de l'état d'application de la résolution. Dans certaines situations de conflit, la violence s'est intensifiée tandis que le nombre de victimes de la COVID-19 n'a cessé d'augmenter. L'impact de la COVID-19 sur la dynamique des conflits continuera à évoluer en fonction de la trajectoire variable de la propagation aussi bien du virus que de l'évolution de la situation sur les plans politique et militaire. La COVID-19 et la mise en œuvre inégale des cessez-le-feu introduisent de nouveaux risques qui pourraient menacer les gains fragiles. Cela est particulièrement vrai lorsque des accords de paix ou de sécurité sont en cours de négociation, ou dans les pays qui mettent en œuvre des transitions politiques ou des processus de paix comme le Soudan, la Libye ou le Yémen. De nombreux accords de paix reposent sur une succession d'étapes, de la démobilisation des combattants à la tenue d'élections, dont les efforts déployés pour lutter contre la pandémie pourraient compromettre le déroulement.

RÉAGISSONS ENSEMBLE : DES APPROCHES FONDÉES SUR LES DROITS HUMAINS POUR DE MEILLEURS RÉSULTATS

Il est très tôt apparu qu'une approche fondée sur les droits humains est nécessaire pour venir à

bout de la pandémie de COVID-19, en privilégiant les personnes qui risquent d'être laissées pour compte. Dans la [note de synthèse](#) consacrée à la question et publiée le 23 avril, on indique comment les gouvernements et autres acteurs peuvent garantir de meilleurs résultats pour tous en gardant le cap, dans leur action, sur les considérations liées aux droits humains. Une telle approche est essentielle pour faire face tant à la situation d'urgence sanitaire publique qu'aux incidences plus larges sur la vie et les moyens de subsistance des personnes. La note contient six messages clés. Premièrement, dans le cadre de la riposte en matière de santé publique, il faut tenir pleinement compte des retombées socioéconomiques involontaires et veiller, dans la mesure du possible, à les atténuer. Deuxièmement, la réponse ne doit pas être discriminatoire mais doit inclure les personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées, car tant que le virus persistera dans un pays ou dans une collectivité, il demeurera une menace pour tous. Troisièmement, pour que la riposte soit efficace, il faut que les populations participent, en connaissance de cause, à la prise des décisions qui les concernent : pour respecter les consignes, encore faut-il qu'elles soient transparentes. Quatrièmement, il importe que les mesures d'exception soient nécessaires, raisonnables, limitées dans le temps et proportionnées, et qu'elles soient vues comme telles. La meilleure action est celle qui permet, d'une manière proportionnée, de parer aux menaces immédiates tout en protégeant les droits humains et l'état de droit. La pandémie ne doit pas servir de prétexte pour restreindre l'espace civique ou imposer toute autre mesure non justifiée par le virus proprement dit. Cinquièmement, la solidarité internationale est essentielle au regard de l'efficacité de la riposte. Sixièmement et enfin, en respectant les droits humains en cette période de crise, nous mettrons en place des solutions plus efficaces et inclusives pour l'urgence d'aujourd'hui et la

reprise de demain, conformément à [l'Appel à l'action en faveur des droits humains](#).

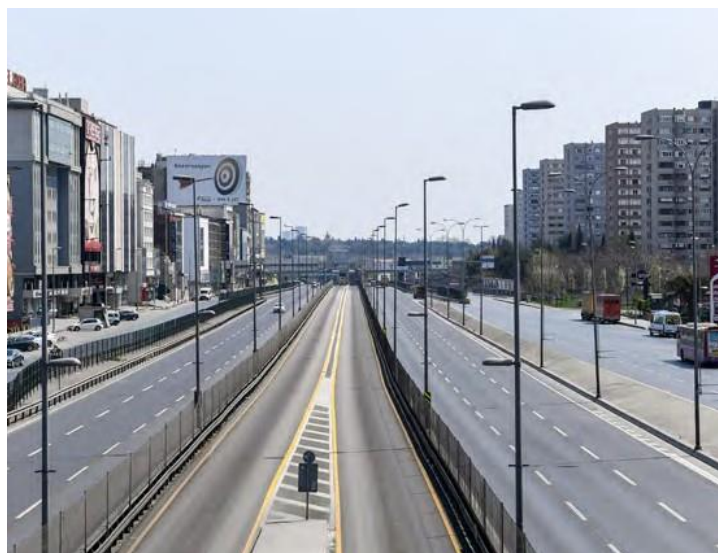
À l'échelle des pays, l'ONU s'est efforcée d'inscrire les droits humains au cœur de la réponse des États, de ses partenaires, de la société civile et du secteur privé, notamment en publiant à l'intention des États des [orientations ciblées](#) portant sur des questions clés et en assurant le suivi de préoccupations spécifiques liées aux droits humains qui revêtent une urgence accrue dans le contexte de la COVID-19, à l'instar de la surpopulation dans les prisons. La note de synthèse susmentionnée a permis de dynamiser les efforts visant à réduire la vulnérabilité des prisonniers et des détenus, des travailleurs, des personnes en situation de handicap, des femmes, des migrants, des peuples autochtones et des enfants, et a servi d'outil de plaidoyer pour engager le dialogue avec les décideurs, faire reculer la corruption, et assurer la participation du public et l'accès à l'éducation, à l'information et à la justice. En ce qui concerne les détenus, de nombreux pays ont mis en œuvre les recommandations relatives à la libération anticipée, à la permission de sortir et à la mise en liberté sous caution de personnes en détention provisoire. Des pays ont également pris des mesures spéciales pour atténuer l'impact sur les travailleurs, pour protéger les droits des réfugiés et des migrants, pour garantir que les droits des personnes en situation de handicap ne soient pas négligés et pour aider les femmes à accéder à la santé, à la justice, à l'information et à des financements. La note de synthèse a également contribué à la protection des enfants en danger. Entre-temps, des orientations supplémentaires sur la [discrimination raciale](#) dans le contexte de la COVID-19 ont été publiées, qui appellent l'attention sur les mesures recommandées et les pratiques prometteuses. Un bilan a été présenté aux États Membres sur la situation mondiale des [droits humains et l'impact](#) de la pandémie de COVID-19 et un [aide-mémoire](#) pour

une approche fondée sur les droits humains a été élaborée afin de fournir des orientations pour l'élaboration de plans de riposte socioéconomique.

LA RIPOSTE SOCIOÉCONOMIQUE IMMÉDIATE À LA COVID-19

En mars 2020, le Secrétaire général des Nations unies a lancé le document intitulé « [Responsabilité partagée et solidarité mondiale : gérer les retombées socioéconomiques de la COVID-19](#) » afin de décrire les retombées sociales et économiques immédiates de la pandémie et de présenter un cadre de données et d'analyse permettant d'éclairer la réponse du système des Nations Unies pour le développement. Cette note de synthèse a directement contribué à l'élaboration du [Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19](#), co-dirigé par le Bureau de la coordination du développement et le PNUD, publié en avril 2020. Ce cadre définit cinq piliers autour desquels s'articule l'action liée aux aspects socioéconomiques de la COVID-19, à savoir : 1) Garantir que tous les services de santé essentiels restent disponibles et protéger les systèmes de santé ; 2) aider les populations à faire face à l'adversité, grâce à la protection sociale et aux services de base ; 3) protéger les emplois, aider les petites et moyennes entreprises et les travailleurs du secteur informel grâce à des programmes de relèvement économique ; 4) orienter la multiplication nécessaire des mesures de relance budgétaire et financière pour que les politiques macroéconomiques profitent aux plus vulnérables et renforcer les réponses multilatérales et régionales ; 5) promouvoir la cohésion sociale et investir dans des systèmes de résilience et de riposte communautaires. Pour reconstruire en mieux, il faut réunir ces cinq grands domaines autour des impératifs

transversaux de durabilité environnementale et d'égalité des genres.



Guidées par ce cadre, les équipes de pays des Nations Unies ont également aidé les pouvoirs publics à élaborer des plans d'intervention nationaux. Les équipes de pays ont également collaboré avec les gouvernements et d'autres partenaires pour entreprendre des évaluations rapides de l'impact de la pandémie sur le plan socioéconomique et mettre en œuvre des solutions rapides en mode « urgence développement ». Les évaluations de l'impact socioéconomique et les plans d'intervention ont bénéficié dans de nombreux cas de la contribution des institutions financières internationales, y compris, mais sans s'y limiter, de la Banque mondiale, du FMI et des banques régionales de développement. Cette collaboration a permis une mobilisation conjointe des ressources plus efficace ; un plaidoyer politique commun sur les mesures macroéconomiques urgentes à prendre pour apporter une aide, en particulier aux pays les plus pauvres et touchés par des conflits, ainsi qu'à ceux qui sont à haut risque ou en situation de surendettement ; la conception et l'exécution efficaces des programmes ; et un développement durable à long terme. Au 3 septembre, les équipes de pays avaient élaboré des évaluations de l'impact de la pandémie sur le plan socioéconomique dans 88 pays et des

Istanbul.
Premier jour
du couvre-feu
de 48 heures
imposé à
Istanbul pour
lutter contre la
pandémie de
coronavirus.
Crédit : PNUD
Turquie/
Levent Kulu

Impact socio-économique mondial de la COVID-19

NIVEAU DE RISQUE DE COVID-19 SELON INFORM

Tris faible Tris élevé

Source : INFORM



CRUISSANCE NÉGATIVE DU PIB

170 pays devraient enregistrer une croissance négative de leur PIB par habitant, par rapport à la moyenne de 2019. Selon ces projections, l'économie mondiale enregistrera une perte cumulée sur deux ans (2020-2021) de plus de 12 000 milliards de dollars.

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2020



CHÔMAGE

Les prévisions indiquent une perte du nombre d'heures de travail à l'échelle mondiale de l'ordre de 14 % au deuxième trimestre de 2020 (par rapport à 2019), soit l'équivalent de près de 500 millions d'emplois à temps plein. Les pays à revenu intermédiaire inférieur devraient être les plus touchés, avec un déclin de 16,1 %.

Source : OIT, Observatoire de l'OIT, 8^e édition, mise à jour en juin 2020



DETTE ET DÉFICIT PUBLICS

La dette publique mondiale devrait atteindre un niveau historique sans précédent en 2020-2021, et dépasser 101 % du PIB, soit 19 points de pourcentage de plus qu'en 2019. Le déficit budgétaire global moyen devrait atteindre 14 % du PIB en 2020, soit 10 points de pourcentage de plus qu'en 2019.

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, mise à jour en juin 2020



CONTRACTION DES ÉCHANGES

Les échanges mondiaux devraient enregistrer une chute brutale de 11,9 % en 2020, reflétant la moindre demande en biens et services, s'agissant en particulier du tourisme.

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, juin 2020



DÉCLIN DES ENVOIS DE FONDS

Les envois de fonds vers les pays à revenu faible ou intermédiaire devraient diminuer de 100 000 milliards de dollars en 2020, soit 19,7 % par rapport à 2019.

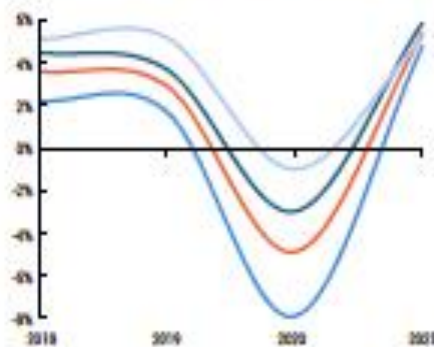
Source : Banque mondiale, COVID-19 Orbits Through a Migration Lens, avril 2020

* INFORM est une initiative de collaboration Groupe de référence du Comité permanent Interorganisation sur les risques, l'évaluation et la préparation et de la Commission européenne. L'Indice de risque lié à la COVID-19 d'INFORM est un indice composite qui identifie les pays exposés aux répercussions sanitaires et humanitaires de la COVID-19 dont les besoins journaliers dépassent largement les capacités d'intervention nationales actuelles, et rendre nécessaire une aide internationale supplémentaire. L'Indice de risque lié à la COVID-19 tient principalement compte des facteurs structurels, c'est-à-dire des facteurs qui existaient avant la pandémie.

IMPACT SUR LE TAUX DE CROISSANCE MONDIAL

PIB réel, variation prévue du pourcentage annuel

— Monde — Économies de marché émergentes
— Économies avancées — Pays en développement à faible revenu

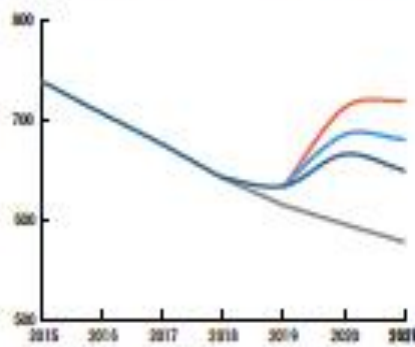


Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, mise à jour en juin 2020

IMPACT SUR L'EXTRÊME PAUVRETÉ AU NIVEAU MONDIAL

Nombre prévu de personnes, en millions, en situation d'extrême pauvreté (nombre de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour)

— Prévisions antérieures à la pandémie — Projections de base (juin)
— Projections en avril — Projections à la baisse (juin)



Source : Banque mondiale, Perspectives économiques mondiales, juin 2020



PAUVRETÉ

Selon les estimations, la COVID-19 poussera entre 70 et 100 millions de personnes dans l'extrême pauvreté, le seuil international de pauvreté étant fixé à moins de 1,90 dollar par jour.

Source : Banque mondiale, Perspectives économiques mondiales, juin 2020



INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le nombre de personnes en situation de crise alimentaire devrait doubler, et l'on s'attend à ce que 270 millions de personnes dans les pays à revenu faible et moyen soient touchées par l'insécurité alimentaire aigüe d'ici la fin de 2020.

Source : FAO



FERMETURE DES ÉCOLES ET REPAS

En septembre 2020, 827 millions d'élèves (soit 47 % de l'effectif total inscrit) étaient touchés par les fermetures d'établissements scolaires. En conséquence, on estime à 346 millions le nombre d'enfants qui ne reçoivent pas de repas scolaires, dont 47 % sont des filles.

Source : UNICEF et PAM



RÉFUGIÉS EN DANGER

La COVID-19 continue de toucher de manière disproportionnée les personnes en situation de déplacement. À la mi-août, plus de 12 000 cas de COVID-19 et 125 décès avaient été signalés parmi les réfugiés, demandeurs d'asile et personnes déplacées dans 86 pays.

Source : IHRD



PERTE D'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

Selon les prévisions, en 2020, la diminution du nombre d'arrivées de touristes internationaux devrait se situer entre 850 millions à 1,1 milliard de personnes, ce qui représentera entre 910 et 1 200 milliards de dollars de pertes en recettes d'exportation, en sus de la perte de 100 à 120 millions d'emplois dans le secteur du tourisme.

Source : OMT, juin 2020

plans de riposte socioéconomique dans 92 pays, et 30 autres plans étaient en cours d'élaboration. Des fonds supplémentaires de 1,9 milliard de dollars ont été mobilisés et 2,8 milliards de dollars de fonds déjà collectés ont été réaffectés pour soutenir la riposte à la COVID-19. Plus de 22 000 ménages ont bénéficié quant à eux de subventions en espèces et 36 millions reçoivent une aide sociale complémentaire des gouvernements, avec le soutien de l'ONU. Un [appel à l'action](#) a également été lancé pour déclarer les transferts de fonds comme étant des services essentiels et réduire les coûts de transfert afin d'atténuer le déclin de 20 % lié à la pandémie attendu en 2020.

ALLÈGEMENT DE LA DETTE ET AUTRES AIDES AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Conséquence de la pandémie, outre la baisse prévue d'environ 5 % du PIB mondial, on estime que les investissements étrangers directs et les envois de fonds émanant des travailleurs migrants devraient diminuer en 2020 de 40 % et de 20 %, respectivement. Alors que les économies avancées ont mis en œuvre une politique fiscale et monétaire sans précédent pour riposter à la crise, les politiques formulées dans les pays en développement ont été affaiblies par la nécessité pour ces derniers de continuer à assumer le service de leurs dettes extérieures alors que les entrées de devises sont en déclin. Dans ce contexte, les pays en développement sont confrontés au double défi de financer la riposte à la pandémie et d'éviter une crise majeure de la dette qui pourrait ralentir des années durant les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable.

Compte tenu de l'urgence d'apporter une aide, de prévenir une vague de défauts de paiement et de garantir l'accès aux marchés et aux liquidités

pour les pays en développement, le Secrétaire général a publié en avril 2020 une note de synthèse intitulée « [Dette et COVID-19 : Une action mondiale et solidaire](#) », dans laquelle était recommandée une approche en trois phases de la dette : un temps d'arrêt ; un allègement ciblé de la dette ; et l'examen des failles structurelles de l'architecture internationale de la dette. Si les efforts déployés par le FMI et la Banque mondiale pour débloquer des financements d'urgence et l'Initiative de suspension du service de la dette lancée le 15 avril ont été louables, des mesures supplémentaires sont nécessaires. À cet égard, la note de synthèse sur la dette a servi de base au cadre analytique de la [Réunion de haut niveau sur le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après](#), organisée le 28 mai pour discuter de questions cruciales, notamment le financement et l'allègement de la dette. Six groupes de discussion ont été constitués à l'issue de cette réunion afin de définir une série d'options stratégiques concrètes et réalisables qui seront examinées lors d'une réunion de haut niveau des ministres des finances le 8 septembre et d'une réunion des chefs d'État et de gouvernement le 29 septembre, en se concentrant sur les six domaines suivants : 1) [financement extérieur, envois de fonds, emploi et croissance inclusive](#) ; 2) [nécessité de reconstruire sur des bases plus durables](#) ; 3) [liquidités et stabilité financière mondiales](#) ; 4) [vulnérabilité liée à la dette](#) ; 5) [mobilisation des créanciers du secteur privé](#) ; et 6) [flux financiers illicites](#). Les conclusions des manifestations de haut niveau contribueront à la fois aux axes de travail existants de l'Organisation et aux travaux d'autres instances tels que le G20, et aux réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale, entre autres, l'objectif étant de créer la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour orienter la riposte à la pandémie de COVID-19 et reconstruire en mieux de manière durable.

Appui apporté sur le terrain par le système des Nations Unies

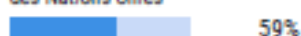
Aide humanitaire et aide au développement

PROTECTION ET AIDE SOCIALES

APPUI AUX MÉNAGES

36 MILLIONS DE MÉNAGES > **430 000 PERSONNES**

ont bénéficié d'une assistance sociale supplémentaire fournie par les autorités de leur pays avec l'appui du système des Nations Unies



UNICEF, 23 juillet 2020

ont eu accès à des services de protection

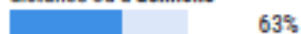


OCHA, août 2020

PROTECTION DE L'ENFANCE

227 MILLIONS D'ENFANTS

ont reçu une aide pour l'enseignement à distance ou à domicile



UNICEF, 23 juillet 2020

58 PAYS

dans lesquels des services minimum de protection de l'enfance sont opérationnels



OCHA, août 2020

11,5 MILLIONS D'ENFANTS ET D'ADULTES

ont pu utiliser des dispositifs sûrs et accessibles pour signaler des cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles



UNICEF, 23 juillet 2020

1,27 MILLION D'ENFANTS

âgés de 6 à 59 mois admis pour un traitement contre la malnutrition aiguë



OCHA, août 2020

PROTECTION DES FEMMES

48 PAYS

ont maintenu ou élargi leurs services de lutte contre la violence fondée sur le genre dans le cadre de la riposte à la COVID-19



OCHA, août 2020

> **5 MILLIONS DE FEMMES**

ont reçu des services, des informations et des fournitures liées à la santé sexuelle et procréative*



OCHA, août 2020

*47 millions de femmes dans 114 pays à revenu faible ou intermédiaire risquent de ne pas pouvoir accéder à des moyens de contraception modernes

PERSONNES RÉFUGIÉES, DÉPLACÉES ET MIGRANTES

45,3 MILLIONS DE RÉFUGIÉES,

déplacées et migrantes qui sont particulièrement exposées à la pandémie et ont reçu une assistance*



OCHA, août 2020

49 PAYS

où ont été lancées à l'intention des personnes réfugiées, déplacées et migrantes ainsi que des communautés hôtes des campagnes d'information sur les risques liés à la pandémie



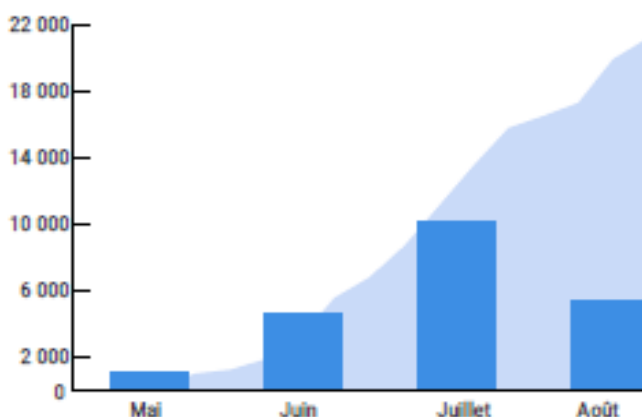
OCHA, août 2020

*Inclut des objectifs tirés des rapports du HCR publiés en août 2020

APPUI LOGISTIQUE

Nombre d'agents sanitaires et humanitaires transportés vers les premières lignes de la riposte à la COVID-19 (au nom de 306 organisations)

● Nombre total de passagers transportés ● Tendence mensuelle



BCAD, 3 septembre 2020

DÉVELOPPEMENT

PLANS DE RIPOSTE SOCIOÉCONOMIQUE

92 Équipes de pays des Nations Unies ont achevé l'élaboration de plans de riposte socioéconomique et 56 en sont au stade de la rédaction

31,9 milliards de dollars : coût estimé des plans de riposte socioéconomique, assumé à ce jour par les 96 équipes de pays des Nations Unies

11 milliards de dollars : montant estimé du déficit de financement des plans chiffrés, soit en moyenne 139 millions de dollars par plan

PLANS DE RIPOSTE NATIONAUX

84 Équipes de pays des Nations Unies soutiennent conjointement des plans de riposte socioéconomique nationaux

69 gouvernements ont achevé l'élaboration de leurs plans de riposte nationaux et 50 gouvernements en sont au stade de la rédaction

ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIOÉCONOMIQUE

88 Équipes de pays des Nations Unies ont achevé l'évaluation des incidences socioéconomiques et 42 en sont au stade de la rédaction

1,9 milliards de dollars de fonds supplémentaires mobilisés par 73 équipes de pays des Nations Unies, soit en moyenne 27 millions de dollars par pays

2,8 milliards de dollars de fonds déjà collectés qui ont été réaffectés par 95 équipes de pays des Nations Unies, soit en moyenne 29,9 millions de dollars par pays

BCAD, 3 septembre 2020

Dans le cadre d'un éventuel allègement de la dette, les Nations Unies ont également [proposé](#) des moyens pour les gouvernements d'aider les 2,7 milliards de personnes vivant en dessous ou juste au-dessus du seuil de pauvreté dans 132 pays en développement en leur offrant un [revenu minimum provisoire](#) limité dans le temps qui leur permettrait de répondre à leurs besoins essentiels tout en respectant la distanciation physique et d'autres impératifs nécessaires pour maîtriser le virus. Cette mesure serait particulièrement pertinente dans les pays en développement, où sept travailleurs sur dix, des femmes pour la plupart, gagnent leur vie grâce aux marchés informels, ne sont donc pas couverts par les programmes d'assurance sociale et ne peuvent pas gagner de l'argent s'ils sont contraints de rester chez eux. Un revenu minimum provisoire leur donnerait les moyens d'acheter de la nourriture et de payer les dépenses de santé et d'éducation. Son financement exigerait 12 % de la réponse financière totale à la COVID-19 prévue en 2020, soit l'équivalent d'un tiers de ce que les pays en développement doivent, correspondant au paiement de la dette extérieure jusqu'à la fin de 2020.

Le Secrétaire général a également lancé une série de tables rondes réunissant des économistes de renom pour aborder des questions cruciales au lendemain de la pandémie de COVID-19. [La première table ronde](#) a privilégié trois domaines urgents profondément touchés par la crise : la dette extérieure, les capitaux étrangers et le commerce international. La deuxième table ronde a permis à de jeunes femmes économistes de s'exprimer sur deux questions essentielles de notre époque : l'emploi et l'action en faveur du climat.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION

La crise liée à la pandémie de COVID-19 menace la sécurité alimentaire et la nutrition de millions de personnes. Près de 690 millions de personnes souffraient déjà de sous-alimentation chronique lorsque la pandémie a commencé, ce qui a eu d'autres répercussions sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Selon une analyse récente, l'impact de la pandémie de COVID-19 et les mesures d'atténuation pourraient exposer [270 millions de personnes](#) à la faim aiguë en 2020. Environ [70 à 100 millions de personnes](#) pourraient tomber dans l'extrême pauvreté. Si ces prévisions devaient se réaliser, le nombre total de personnes frappées d'insécurité alimentaire ou nutritionnelle aiguë augmenterait rapidement et la situation pourrait se muer en une urgence alimentaire mondiale de très grande échelle. À long terme, le fonctionnement des systèmes alimentaires risque de subir des perturbations, qui pourraient avoir de graves incidences sur la santé et la nutrition, ainsi que sur les économies.

Le PAM aide 50 000 personnes vulnérables à Oruro, La Paz et Cochabamba grâce aux programmes « Assistance alimentaire contre biens communautaires » en Bolivie. Crédit : PAM/Morelia Eróstegui

Les systèmes alimentaires mondiaux traversaient déjà une crise liée à des phénomènes tels que les changements climatiques, l'instabilité, les invasions d'acridiens et d'autres facteurs de pression. Grâce à une action concertée, nous pouvons non seulement éviter certains des pires effets immédiats, mais aussi le faire d'une manière qui favorise la transition vers des systèmes alimentaires plus durables, en meilleur équilibre avec la nature et permettant une alimentation et une nutrition saines et, à terme, vers de meilleures perspectives de santé pour tous et toutes.

Dans la [note de synthèse](#) publiée le 9 juin, il est recommandé de concentrer l'action sur les objectifs suivants : 1) sauver des vies et des moyens de subsistance, là où les risques sont les plus graves, par une meilleure surveillance de la situation, une assistance aux plus vulnérables, un prépositionnement proactif, le maintien de l'ouverture des couloirs commerciaux, l'enregistrement des services alimentaires et nutritionnels dans la catégorie des services essentiels et l'aide aux petits producteurs ayant besoins de liquidités ; 2) renforcer les systèmes de protection sociale, en garantissant l'accès à des aliments nutritifs, en particulier pour les jeunes enfants, les femmes enceintes et allaitantes, les personnes âgées et les autres groupes à risque ; 3) investir dans la transformation des systèmes alimentaires, en particulier dans leur transition vers des pratiques plus durables.

Depuis la publication de cette note de synthèse, d'autres données ont été publiées, qui montrent comment la COVID-19 aggrave l'insécurité alimentaire dans les régions sensibles de la planète et crée de nouveaux epicentres de la faim dans le monde, notamment [dans L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, 2020](#) et dans les analyses à des fins d'alerte rapide concernant les [points névralgiques en termes d'insécurité alimentaire aiguë](#). Le nombre de personnes en situation d'insécurité

alimentaire aiguë dans les pays touchés par la crise devrait passer de 149 millions avant la COVID-19 à 270 millions avant la fin de l'année si une aide n'est pas fournie d'urgence. On ne saurait trop insister sur l'importance des répercussions sur les femmes et les jeunes filles, qui sont exposées à des risques supplémentaires de violence et d'exploitation et d'atteintes sexuelles alors qu'elles cherchent désespérément des moyens de survivre. Les organismes des Nations Unies ont continué à affiner leurs outils et leurs programmes, à l'instar du [Programme FAO de réponse et de relèvement face à la COVID-19](#) et de l'outil d'accès libre de la FAO, ce qui montre comment la pandémie affecte la chaîne alimentaire et confirme la nécessité d'une prise de décision au niveau national. Il existe également un [Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres](#), créé par le FIDA, qui vise à renforcer la résilience des quelque 63 % de pauvres dans le monde travaillant dans le secteur agricole, ainsi qu'un [cadre de programmation](#) mis en place par le PAM pour intégrer les programmes d'urgence, de développement et de prévention à l'appui des systèmes nationaux et de la prestation de services. En outre, au niveau national, les organismes des Nations Unies ont intensifié leur assistance là où les marchés ont été touchés par la COVID-19, notamment en apportant une aide d'urgence pour assurer les moyens de subsistance de 2 millions de ménages dans 34 pays.

Les combinaisons aide en nature-aide en espèces ont été renforcées, tout comme le soutien technique aux gouvernements pour l'adoption de mesures de protection sociale sensibles aux chocs, l'application d'[outils à l'appui de l'élaboration d'analyses politiques aux niveaux national et mondial](#) et l'évaluation de l'impact de la COVID-19 sur l'alimentation et l'agriculture, les chaînes alimentaires. Mais [27 pays risquent toujours](#) de voir leur situation en matière de sécurité alimentaire se détériorer

considérablement au cours des six prochains mois, la COVID-19 aggravant les vulnérabilités existantes. La transformation, le stockage, la commercialisation et le transport des aliments sont particulièrement touchés par les mesures de confinement liées à la COVID-19 et, dans certaines régions, l'ONU lance des initiatives visant à rapprocher les producteurs qui ne peuvent pas vendre leurs produits alimentaires en raison des restrictions liées à COVID-19 et les ménages qui sont confrontés à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Le Sommet mondial sur les systèmes alimentaires qui sera organisé par le Secrétaire général en 2021 est une autre occasion de mobiliser l'action multipartite pour éliminer la faim d'ici 2030.

LE MONDE DU TRAVAIL

Fin août, 90 % des travailleuses et travailleurs du monde entier vivaient dans des pays ayant mis en place des mesures de fermeture des lieux de travail afin de lutter contre la pandémie de COVID-19. Si, dans certains secteurs, des entreprises ont réussi à tirer parti d'Internet pour maintenir leurs activités, ouvrant la voie à des innovations passionnantes dans le monde du travail, l'ampleur des perturbations subies par le marché de l'emploi est sans précédent. Au niveau mondial, le nombre d'heures de travail perdues est vertigineux et équivaut à la suppression de près de 500 millions d'emplois à temps plein au deuxième trimestre de 2020, par rapport au dernier trimestre de 2019, antérieur à la crise. L'augmentation sans précédent du chômage et du sous-emploi a un impact désastreux sur la subsistance, le bien-être et la santé mentale des travailleuses et travailleurs et de leurs familles. Les petites et moyennes entreprises, qui sont le moteur de l'économie mondiale, souffrent durement de la crise, et beaucoup risquent de ne pas s'en relever. Des décennies de progrès en matière de participation des femmes au marché du travail risquent également d'être réduits à néant. Variant considérablement selon les groupes de

personnes et les pays, la force de l'impact est largement fonction des interventions gouvernementales. Les groupes les plus vulnérables risquent de le devenir encore davantage, et les pays pauvres risquent de se laisser encore plus distancer. Les secteurs qui ont été parmi les plus touchés, à savoir les services, l'hôtellerie, le tourisme et le secteur informel, emploient tous une surproportion de femmes, qui ont également fait les frais de l'alourdissement des charges de soins et de travail non rémunéré.

La [note de synthèse](#) consacrée à la question et publiée le 19 juin souligne la nécessité d'une action sur trois fronts : 1) un appui immédiat aux travailleurs et travailleuses, entreprises, emplois et revenus à risque afin d'éviter les fermetures d'entreprise, les pertes d'emploi et la baisse des revenus et d'atténuer le glissement du travail et des tâches vers la sphère domestique ; 2) une attention accrue à la fois à la santé et à l'activité économique lors de la période de retour au travail, en garantissant des lieux de travail sûrs, la protection des droits des femmes et des groupes à risque et la prise en compte de leurs besoins ; 3) une reprise accompagnée d'une amélioration de l'emploi, reposant sur une approche verte, durable, inclusive et centrée sur l'humain, qui exploite le potentiel des nouvelles technologies pour universaliser le travail décent. Au niveau des pays, le système des Nations Unies, sous la houlette de l'OIT, offre des conseils stratégiques, des analyses et des formations aux gouvernements et autres institutions concernées, en se concentrant souvent sur les initiatives visant à venir en aide aux groupes vulnérables sur le marché du travail (réfugiés, femmes ou travailleurs du secteur informel) ou à les sensibiliser à leur vulnérabilité particulière au virus et à mettre en place des mesures pour les protéger (dans le cadre, par exemple, d'un travail de sensibilisation des ouvrières et ouvriers agricoles).

La note de synthèse a servi de guide pour des évaluations d'impact rapides suivies d'une

concertation sur l'action à mener pour la bonne combinaison de mesures afin de surmonter la crise et de reconstruire en mieux. Des analyses ont par la suite été publiées au sujet de la vulnérabilité particulière des [travailleurs domestiques du secteur non structuré](#) et sur l'impact variable de la COVID-19 sur les [marchés du travail](#) des pays développés. Des orientations ont également été publiées sur la manière de [transformer l'économie des services à la personne](#) dans le contexte de la COVID-19 et d'aider les gouvernements à repenser les politiques qui sous-estiment la contribution qu'apportent à la société les soins non rémunérés. Même avant la crise, les femmes consacraient déjà [près de trois fois plus de temps que leurs homologues masculins aux soins non rémunérés](#) ; ce fardeau s'alourdit aujourd'hui pour les femmes et les jeunes filles, souvent au détriment de leur propre emploi ou de leur éducation. Ne pas reconnaître et valoriser l'économie des services à la personne a à son tour un impact négatif sur le PIB.

Syaiful, un enfant de 12 ans souffrant d'une incapacité physique, étudie avec son professeur Fatikhatus chez son grand-père à Banyumas, à Java-Centre (Indonésie).
Crédit : UNICEF/Ijazah

ÉDUCATION

L'éducation est non seulement le socle sur lequel se bâtissent des sociétés justes,

égalitaires et inclusives, mais aussi l'un des principaux moteurs du développement. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a perturbé l'éducation et la formation de 1,6 milliard d'élèves et étudiants (94 % de la population étudiante mondiale) et a exacerbé les disparités dans ce domaine, en plus des disparités sociales et économiques. La pandémie et les retards pris dans l'apprentissage en raison de la fermeture prolongée des établissements scolaires risquent de réduire à néant les progrès accomplis au cours des dernières décennies, tout particulièrement pour ce qui est de l'accès des filles et des jeunes femmes à l'éducation. Le déficit de financement de l'action menée en faveur de l'objectif de développement durable n° 4 (éducation de qualité) dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire inférieur risque d'augmenter d'un tiers et de passer à 200 milliards de dollars par an, contre 148 milliards actuellement. En outre, 24 millions d'enfants risquent de ne pas retourner du tout à l'école. Cela aura des conséquences durables, non seulement pour ces enfants et leurs familles, mais aussi pour les sociétés dans leur ensemble. Dans le même temps, nous avons



également constaté une résilience et une capacité d'adaptation extraordinaires dans de nombreux pays. Pourtant, il est clair que les plus vulnérables risquent d'être laissés pour compte par cette évolution de la situation. Les enseignants et les collectivités en général doivent être mieux soutenus – et préparés – et inclusifs dans les salles de classe comme ailleurs.

La [note de synthèse](#) sur L'éducation en temps de COVID-19 et après a été publiée le 4 août. Elle fait valoir la nécessité de soutenir à court terme les éducateurs, les élèves et les communautés tout en investissant à long terme dans des systèmes d'éducation et de formation plus équitables et plus inclusifs, avec quatre séries de recommandations. Premièrement, les gouvernements doivent s'employer à enrayer la transmission du virus et chercher à rouvrir les écoles en toute sécurité, en recueillant l'avis des principales parties prenantes et en assurant la coordination avec les acteurs concernés. Deuxièmement, les gouvernements doivent préserver la part des budgets allouée à l'éducation dans les budgets nationaux, dans l'aide internationale au développement et en renforçant la coordination face à la crise de la dette. Troisièmement, les gouvernements devraient construire des systèmes éducatifs résilients au service d'un développement équitable et durable. Quatrièmement, les changements à l'œuvre dans l'apprentissage et l'enseignement devraient être encore accélérés en poursuivant les efforts pour que les systèmes éducatifs soient plus flexibles, plus équitables et plus inclusifs – en particulier pour réduire la profonde fracture numérique.

De nombreux pays ont élaboré des plans d'intervention en matière d'éducation qui étaient conformes aux recommandations énoncées dans la note de synthèse. Vingt pays ont mis en place des stratégies spécifiques pour les élèves les plus à risque, et vingt autres offrent un

soutien spécial aux enseignants. Mais l'impact à long terme du bouleversement à l'échelle mondiale dans le domaine de l'éducation risque néanmoins d'être considérable. Plus d'[un tiers des écoliers](#) – 463 millions – n'a pas pu accéder à l'enseignement à distance pendant la période de fermeture des écoles et, sur les 900 millions (sur un total de 1,5 milliard) d'élèves du pré-primaire au secondaire qui devaient retourner en classe entre août et octobre, seule la moitié – [433 millions dans 155 pays](#) – y retourneront vraisemblablement. Si l'on considère les 128 millions d'étudiants qui sont à mi-parcours de leur année scolaire ou universitaire, [seul un sur trois suivra des cours](#) pendant cette période. 827 millions d'apprenants, soit 47 % du total mondial, sont confrontés soit à des fermetures des établissements, soit à l'incertitude. Les populations les plus vulnérables, en particulier les filles, sont particulièrement exposées et de nombreux enfants n'ont toujours pas accès non seulement à l'éducation mais encore aux programmes de protection de l'enfance qui y sont associés. L'enseignement supérieur connaîtra probablement le taux d'abandon le plus élevé, et 57 millions d'étudiants supplémentaires terminant le premier cycle de l'enseignement secondaire pourraient ne pas atteindre le niveau scolaire minimum d'ici 2030.

Il reste urgent d'assurer la continuité de l'apprentissage pour tous face à cette crise sans précédent, notamment grâce à des programmes compensatoires et de remise à niveau. L'ONU a apporté un soutien essentiel à nombre de ces enfants, tout en offrant aux gouvernements et à d'autres autorités un appui destiné à [orienter les décisions relatives à la réouverture des écoles en toute sécurité](#). [Sept millions d'écoliers dans 45 pays](#) touchés par des fermetures d'écoles ont reçu des rations à emporter chez eux, et [227 millions d'enfants et de jeunes](#) ont bénéficié d'un enseignement à distance dans 55 pays. Près de 800 000 enfants réfugiés ont également bénéficié d'un soutien. Un [Cadre pour la](#)

[réouverture des écoles](#) a été élaboré pour guider les décisions concernant le moment et la manière de rouvrir les écoles. Ce cadre encourage les administrations à envisager l'intégration de l'enseignement à distance dans le système éducatif comme solution durable pour atteindre les enfants, en particulier les plus marginalisés, au-delà de la crise actuelle.

VILLES

Les villes sont l'épicentre de la pandémie de COVID-19, avec quelque 90 % des cas déclarés. Cependant, rien ne prouve que la densité urbaine soit, en elle-même, corrélée avec un taux supérieur de transmission du virus. En fait, la plupart des facteurs qui ont rendu les villes vulnérables sont le résultat de choix concernant l'organisation des villes et la façon dont les gens vivent, travaillent et se déplacent à l'intérieur et aux alentours des villes. La crise a révélé de profondes inégalités et montré que la lutte contre le virus est plus difficile dans les zones urbaines où l'accès à des soins de santé de

qualité est inégal, les logements inadéquats, l'approvisionnement en eau et l'assainissement inexistant, les infrastructures de transport disparates et les emplois précaires. Si les collectivités locales jouent un rôle essentiel en tant qu'intervenants de première ligne, elles sont également confrontées à une forte pression financière due à la baisse des recettes fiscales, d'autant plus que les économies urbaines représentent environ 80 % du PIB mondial. Mais d'un autre côté, les villes sont des centres de résilience et d'ingéniosité humaine, et cette crise a montré comment les citoyens peuvent s'adapter du jour au lendemain à de nouvelles méthodes de travail et de fonctionnement tout en faisant preuve d'une solidarité et d'un soutien extraordinaires les uns envers les autres. Compte tenu de ces facteurs, la [note de synthèse](#) sur la COVID-19 dans un monde urbain, publiée le 28 juillet, a présenté de nouvelles données sur l'impact de la COVID-19 dans les villes, des solutions concrètes en cours de mise en œuvre dans les environnements urbains et trois grandes recommandations. Premièrement,

Les clients doivent porter un masque et se soumettre à un contrôle de température avant de faire leurs courses d'alimentation à Kiev.
Crédit : ONU Ukraine



tout au long de la riposte à la pandémie, il conviendrait de remédier aux inégalités et aux déficits de développement à long terme qui ont été cruellement révélés et ont fragilisé certaines communautés. Cela implique de comprendre les inégalités et de s'engager à présenter des données désagrégées. Deuxièmement, les capacités des administrations locales devraient être renforcées afin d'éviter toute perturbation des services publics essentiels à court terme et de permettre à ces administrations d'orienter efficacement le développement urbain durable dans les décennies à venir. Troisièmement, nous devrions poursuivre une reprise économique verte, résiliente et inclusive dans les zones urbaines, s'appuyant sur des innovations qui sont apparues pendant les périodes de confinement. La note de synthèse s'appuie sur une analyse approfondie et sur les programmes élaborés par plusieurs entités des Nations Unies dans les villes et avec les administrations locales depuis le début de la pandémie – allant du rapport de l'OMS sur la [préparation dans les villes](#) à la plateforme multipartite « [Villes pour la santé mondiale](#) » à laquelle le PNUD, ONU-Habitat et le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR) participent activement.

Depuis sa publication, les gouvernements et les villes ont mis en œuvre des politiques et lancé des investissements conformément aux recommandations formulées dans cette note de synthèse, qui a trouvé un large écho. Des initiatives ont notamment été lancées pour réduire de manière permanente la pollution atmosphérique, concevoir d'autres moyens de transport propres et sûrs, tels que le vélo et la marche, des investissements et des subventions en faveur des petits commerces et des petites entreprises, l'investissement dans des logements fiables, sûrs et économes en énergie et l'expansion des espaces verts publics. Les impacts au niveau des villes et les innovations face à la COVID-19 sont encore en évolution. À tous les stades de la pandémie, les autorités nationales et infranationales devront

faire un effort concerté pour donner la priorité à l'équité, à l'innovation et à la durabilité environnementale, en veillant à ce que les ODD guident tous les efforts de préparation, de riposte et de relèvement dans les zones urbaines.



TOURISME

Le tourisme assure des moyens de subsistance à des millions de personnes, représentant ainsi 10 % de l'ensemble des emplois à l'échelle mondiale, et permet à chacun et chacune d'entre nous de mieux comprendre et apprécier les autres cultures, ainsi que la nature. Pour certains pays en développement, cela peut représenter plus de 20 % du PIB. En tant que secteur, le tourisme a été gravement touché par l'interruption sans précédent des voyages et des échanges mondiaux qu'a causée la COVID-19. Les pertes s'élèvent à 320 milliards de dollars au cours des cinq premiers mois de 2020, ce qui a eu des répercussions sur les moyens de subsistance dans tous les continents. Cent millions d'emplois relevant directement du secteur du tourisme sont menacés, en particulier dans les petites entreprises qui emploient des femmes et des jeunes. Les travailleurs du secteur non structuré sont particulièrement vulnérables. La chute du

Pour riposter à la récente propagation mondiale de la COVID-19, l'UNICEF a lancé une campagne de sensibilisation dans les villes des provinces d'Hassaké et de Raqqa, dans le nord-est de la Syrie.
Crédit : UNICEF/ Souleiman

tourisme est un choc majeur pour certains pays en développement, en particulier les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés et les pays africains, dans lesquels le tourisme représentait 10 % des recettes d'exportation en 2019. Elle menace d'accroître la pauvreté et les inégalités et de réduire à néant les efforts de préservation du patrimoine naturel et culturel.

Dans la [note de synthèse sur la COVID-19 et le tourisme](#), publiée le 25 août, il est indiqué que, s'il faut en priorité préserver les moyens de subsistance des personnes qui vivent du tourisme, le redémarrage et la reconstruction du tourisme sont également l'occasion d'en faire un secteur d'activité durable, neutre en carbone, respectueux de l'environnement et source d'emplois décents, en équilibre avec les communautés d'accueil, les travailleurs, la nature, le climat et l'économie. Les bénéfices du tourisme devraient être répartis de manière égale et ses effets néfastes minimisés grâce à cinq mesures prioritaires : 1) gérer la crise et en atténuer les incidences socioéconomiques sur les moyens de subsistance, en particulier sur l'emploi des femmes et la sécurité économique ; 2) stimuler la compétitivité et renforcer la résilience ; 3) promouvoir l'innovation et tirer le meilleur parti de la technologie ; 4) favoriser la durabilité et une croissance verte inclusive ; et 5) promouvoir les partenariats et coordonner la relance afin de transformer le secteur du tourisme et sa contribution à la réalisation des ODD.

LUTTER CONTRE LA DÉSINFORMATION ET LES DISCOURS DE HAINE

Depuis le début de la pandémie se produit une flambée alarmante des discours haineux et de l'incitation à la haine, en ligne et hors ligne, ciblant les communautés vulnérables ou celles qui sont perçues comme propageant le virus. Il

se répand ainsi des discours xénophobes contre les étrangers, les migrants et les réfugiés, des discours haineux contre des groupes ethniques et religieux, des théories du complot antisémites et des attaques islamophobes. Le discours de haine lié à la COVID-19 est étroitement lié à la mésinformation et à la désinformation, et en est souvent le résultat. La lutte contre les discours haineux liés à COVID-19 est donc étroitement liée aux efforts visant à lutter contre la mésinformation et la désinformation concernant la pandémie.

Le Secrétaire général a lancé un [appel](#) en faveur d'une action résolue pour qu'il soit mis fin aux discours de haine dans le monde, demandant à chacun et chacune de faire preuve de bienveillance, en s'appuyant sur [sa stratégie et son plan d'action pour la lutte contre les discours de haine](#). Dans le contexte de la COVID-19, il a plus particulièrement demandé aux dirigeants politiques de montrer leur solidarité envers tous les membres de la société et de bâtir et de renforcer la cohésion sociale ; aux établissements d'enseignement, de s'intéresser aux questions de maîtrise des outils numériques à un moment où se retrouvent sur Internet des milliards de jeunes – un public captif et parfois désespéré pouvant être la proie des extrémistes ; aux médias, en particulier aux médias sociaux, d'en faire davantage et de signaler et de supprimer, le cas échéant, les contenus racistes, misogynes ou préjudiciables ; à la société civile, de se rapprocher des personnes vulnérables et, aux responsables religieux, de se faire les hérauts du respect mutuel. Les journalistes et autres professionnels de la santé sont indispensables : leurs informations aident le public à décider. L'ONU appelle les gouvernements et autres acteurs à faire en sorte que les journalistes puissent faire leur travail, pendant la pandémie et au-delà. Toutes et tous, nous devons lutter contre la stigmatisation, la discrimination, le racisme et la xénophobie engendrés par cette pandémie. La confiance dans la science et les

institutions est le vaccin indispensable pour éradiquer la [désinformation](#) qui entrave la lutte contre le virus.

Depuis l'appel du Secrétaire général, de multiples initiatives ont été prises pour rassembler les communautés afin qu'elles s'opposent à la haine et pour que des informations précises guident les décisions. Une note d'orientation a été publiée pour aider les partenaires à donner suite à cet appel et des tables rondes ont été organisées avec des entreprises de technologie et de médias sociaux pour identifier les domaines de collaboration. Le 28 mai, l'ONU a réuni des chefs religieux et des organisations d'inspiration religieuse pour discuter des domaines de collaboration possibles afin de faire face à l'impact de la COVID-19 sur les sociétés. Il en est résulté une promesse d'action mondiale et une déclaration des chefs religieux participants qui se sont engagés à soutenir les efforts des Nations Unies

pour remédier aux conséquences de la pandémie. Le 30 juin, l'initiative [Verified](#) a lancé la campagne *Pause*, qui vise à interrompre la propagation de fausses nouvelles au moment où une personne envisage de partager un contenu avec son entourage. Une série de ressources pédagogiques visuelles facilement accessibles et exhaustives a également été lancée pour [sensibiliser à l'existence et aux conséquences des théories du complot liées à la crise de la COVID-19](#). Au niveau national, les équipes de pays et les centres d'information des Nations Unies interviennent auprès des collectivités locales pour diffuser des informations sur la COVID-19 vérifiées, par exemple en lançant des [campagnes sur les réseaux sociaux](#), en faisant appel à des conteurs locaux ou en organisant des [ateliers en ligne](#) destinés aux journalistes, agents de l'État, animateurs de mouvements de jeunesse et autres personnes se trouvant en première ligne dans la lutte contre le virus.

Une
demandeuse
d'asile de
29 ans,
originaire de la
République
démocratique
du Congo,
assise avec ses
enfants après
avoir subi un
examen médical
près du poste
frontière de
Zombo
(Ouganda).
Crédit :
HCR/Rocco Nuri



Aide aux populations les plus touchées

Dès l'apparition de la pandémie, l'ONU a affirmé qu'il fallait accorder une attention particulière aux pays et aux groupes les moins à même de faire face au virus et à ses répercussions. Il s'agit notamment des 63 pays déjà aux prises avec une crise humanitaire ou une crise de réfugiés, ou extrêmement vulnérables, et des groupes les plus touchés (femmes, enfants, personnes âgées, personnes handicapées, personnes qui ont des troubles mentaux, personnes en situation de déplacement, etc.).

BESOINS SANITAIRES ET HUMANITAIRES IMMÉDIATS DANS LES 63 PAYS LES PLUS VULNÉRABLES

Le [Plan de réponse humanitaire global COVID-19](#) est le principal outil de planification et de collecte de fonds dont dispose la communauté internationale pour apporter une réponse urgente et coordonnée à la pandémie dans les milieux les plus fragiles du monde – c'est-à-dire dans [63 pays](#) qui sont déjà en proie à une crise humanitaire ou une crise des réfugiés, ou qui se caractérisent par une grande vulnérabilité. Il concerne les activités des organismes des Nations Unies et des ONG et s'articule autour de trois priorités stratégiques interdépendantes : 1) contenir la propagation de la pandémie de COVID-19 et réduire la morbidité et la mortalité ; 2) atténuer la détérioration des ressources et des droits humains, de la cohésion sociale et des moyens de subsistance ; 3) protéger, aider et défendre les réfugiés, les personnes déplacées, les migrants et les communautés d'accueil particulièrement vulnérables face à la pandémie. La portée et l'envergure de l'action

prévue dans la [troisième version du Plan](#), qui a été publiée le 17 juillet, témoignent de l'ampleur croissante – et des conséquences dévastatrices – de la pandémie. Le Plan cible 250 millions de personnes, soit plus de deux fois plus qu'en décembre 2019. Les besoins de financement ont atteint un montant de 10,3 milliards de dollars (pour plus de détails, voir le chapitre consacré à la mobilisation de ressources). Les personnes les plus vulnérables subissent des effets de plus en plus graves sur leur vie et sur leurs moyens de subsistance, tandis que les déficits de financement, les restrictions de voyage et l'augmentation du nombre d'attaques dirigées contre des travailleurs de la santé entravent l'aide qui peut leur être apportée.

Néanmoins, les [entités des Nations Unies et leurs partenaires](#) ont continué d'assurer une assistance vitale dans les domaines suivants : prévention et contrôle des infections ; distribution de fournitures médicales essentielles et soins d'urgence ; interventions contre les violences de genre ; appui à l'aide humanitaire au niveau mondial ; sécurité alimentaire et moyens de subsistance ; programmes d'aide en espèces ; protection des enfants et éducation ; activités visant à protéger, à aider et à défendre les réfugiés, les personnes déplacées, les migrants et les communautés d'accueil particulièrement vulnérables face à la pandémie. Outre les interventions décrites dans les autres sections du présent rapport, les activités menées ont permis de former des travailleurs de la santé à la prévention et au contrôle des infections et de leur fournir des équipements de protection individuelle. Plus d'un milliard de personnes dans 59 pays visés

par le Plan de réponse humanitaire global ont reçu des messages sur la prévention de la COVID-19 et les services disponibles. Des lieux sûrs et des moyens accessibles de signaler les cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles ont été mis à la disposition de 6,9 millions d'enfants et d'adultes. Grâce aux vols spéciaux organisés pour le compte de 325 organisations, plus de 21 000 professionnels de la santé et de l'aide humanitaire ont pu se rendre dans des pays qui ne sont pas desservis par des vols commerciaux sûrs et fiables. À l'appui des moyens de subsistance des populations, une aide d'urgence a été fournie à 2 millions de ménages dans 34 pays et une aide en espèces a été apportée à 3 millions de personnes. Des services de protection de l'enfance ont continué d'être assurés dans 58 pays et quelque 3,3 millions de personnes supplémentaires ont pu accéder à des services de santé en juin et en juillet, notamment dans des camps de réfugiés et de

personnes déplacées et dans les zones éloignées. Des services de lutte contre les violences de genre ont été maintenus dans 40 pays, les acteurs compétents ayant adopté des procédures d'orientation et renforcé les mécanismes de protection fondés sur la population locale. Des activités de sensibilisation aux risques ont été menées dans 77 % des zones où vivent des réfugiés, des personnes déplacées et des migrants. Un [tableau de bord de la vulnérabilité de la population à la COVID-19](#) a été lancé pour permettre aux entités des Nations Unies, aux gouvernements, aux décideurs, aux professionnels de la santé publique, aux travailleurs de première ligne et au public de consulter des données sur la vulnérabilité des populations du monde entier, afin d'améliorer et d'éclairer la riposte à la pandémie et de sauver des vies. Le [Fonds central pour les interventions d'urgence de l'ONU](#) et les fonds de financement commun de pays ont alloué un montant total de 309 millions de dollars à l'action menée par les

Opérations de maintien de la paix assurant la protection des civils pendant la pandémie de COVID-19.
Crédit : ONU



Principaux messages formulés dans les notes de synthèse du Secrétaire général sur la COVID-19

PARTIÈRE



1. DROITS HUMAINS

- Une approche de la riposte à la COVID-19 fondée sur les droits humains garantit de meilleurs résultats pour tous.
- La riposte sanitaire doit tenir compte des retombées socioéconomiques involontaires. Ce qui constitue une menace pour l'un d'entre nous est une menace pour tous : la riposte ne doit ni entraver ni discriminer et laisser personne de côté.
- L'information et la transparence sont essentielles à une riposte efficace.
- Les mesures d'urgence doivent être nécessaires, raisonnables, temporaires et proportionnelles.
- La solidarité internationale est fondamentale. Un respect mutuel des droits humains nous rapproche des objectifs de développement durable et d'un monde meilleur.



2. INÉGALITÉS (CONFÉRENCE NELSON MANDELA)

- La COVID-19 a mis à nu les inégalités structurelles de notre monde qui compromettent les perspectives d'avenir des personnes.
- Les changements démographiques et la transformation numérique pourraient creuser encore les inégalités.
- Il faut un **recensement social** qui crée des perspectives égales et respecte les droits.
- Une nouvelle génération de politiques de protection sociale mesurant des faits de sécurité est nécessaire.
- L'éducation et les technologies numériques doivent être des leviers et des facteurs d'égalité.
- Il faut transférer la charge fiscale imposée à la masse salariale pour qu'elle vise les émissions de carbone et veiller à ce que chacun et chacune contribue à la hauteur de ses moyens.
- Une **nouvelle donne mondiale** est nécessaire, qui repose sur une mondialisation équitable et sur le respect des droits.
- Il faut penser à la nature et aux générations futures.
- La réussite doit se mesurer en termes humains plutôt qu'en termes économiques.



3. RESPONSABILITÉ PARTAGÉE ; SOLIDARITÉ MONDIALE

- Il faut protéger et renforcer les services de santé.
- Il faut aider la population à faire face en assurant la protection sociale et la continuité des services de base.
- Il faut protéger l'emploi et soutenir les travailleurs du secteur informel et les petites entreprises.
- Les **mesures de relance** doivent aider les personnes les plus vulnérables.
- Il faut donner la priorité à la **santé sociale**, à la résilience et aux initiatives locales.



4. DETTE

- L'allègement de la dette ne doit pas dépendre du niveau de revenu mais de la vulnérabilité.
- Il faut envisager un **gel généralisé de la dette** pour tous les pays en développement qui en ont besoin.
- Des outils d'option sont nécessaires pour rendre rentable l'emprunt.
- Il faut **renforcer les capacités** structurelles de l'architecture internationale de la dette.



5. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION

- La COVID-19 risque d'entraîner des millions de personnes dans une situation de faim aiguë et d'extrême pauvreté.
- Il faut intervenir en priorité là où le risque est le plus aigu pour **assurer des vies**.
- Il faut renforcer les systèmes de protection sociale et protéger l'accès à l'alimentation.
- Il faut transformer les systèmes alimentaires aux fins d'une plus grande durabilité.



6. MONDE DU TRAVAIL

- La pandémie a entraîné une **débatte** sans précédent de l'emploi, même si certains secteurs ont réussi à transférer leur activité en ligne.
- Les femmes sont employées de manière disproportionnée dans les secteurs les plus gravement touchés.
- Il faut fournir une **aide immédiate** aux travailleurs, aux entreprises, aux emplois et aux revenus menacés par la crise.
- Lors de la réouverture, garantir des lieux de travail sûrs.
- Il faut œuvrer à un **relèvement effectif de meilleurs emplois** pour toutes et tous en privilégiant une approche verte, durable et inclusive centrée sur l'humain.



Dans le cadre de la riposte globale du système des Nations Unies face à la COVID-19, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a publié des notes de synthèse destinées à proposer aux gouvernements des idées sur la manière de gérer les conséquences de la crise. Les principaux messages contenus dans ces notes de synthèse sont résumés ci-après.



7. ÉDUCATION

- L'éducation est un droit humain et le fondement de sociétés pacifiques, justes et inclusives.
- Les bouleversements éducatifs de la COVID-19 auront probablement des effets à long terme.
- Il faut ouvrir les écoles en toute sécurité, en écoutant toutes les parties prenantes.
- Il est essentiel de protéger le budget alloué à l'éducation dans les budgets nationaux.
- Il faut construire des **systèmes éducatifs** souples, équitables et résilients.
- Il faut accélérer les changements et innover en matière d'apprentissage, de modèles inclusifs.



8. VILLES

- Les villes sont l'épicentre de la pandémie, non pas en raison de leur densité en elle-même mais du fait des défis fait par les personnes qui y vivent, y travaillent et y déplacent.
- Les villes sont aussi des centres de résilience, d'innovation et de solidarité dans la riposte à la COVID-19.
- Il faut lutter contre les inégalités et les déficits de développement à long terme.
- Il faut renforcer les capacités des autorités locales à éviter les interruptions de services.
- Il faut tirer parti des innovations et œuvrer pour une relance économique verte, résiliente et inclusive.



9. TOURISME

- L'un des secteurs économiques les plus vastes du monde dans lequel des millions de personnes ont été touchées en même temps que leurs moyens de subsistance.
- Le relèvement est une occasion de repenser le secteur du tourisme et son impact sur les personnes et sur la nature.
- Il faut atténuer l'impact sur les moyens de subsistance.
- Il faut relancer le tourisme en toute sécurité et en plaçant les personnes au cœur des décisions.
- Il faut construire un secteur plus résilient, **secours, durable et juste** pour l'avenir.



10. SANTÉ MENTALE

- La crise liée à la COVID-19 a entraîné une grande détresse psychologique.
- La santé mentale doit être intégrée dans les plans de riposte.
- Il faut assurer une **large disponibilité des services de santé mentale**.
- Il faut mettre en place des services de santé mentale pour l'avenir et veiller à ce que la santé mentale soit prise en compte dans la couverture maladie universelle.

PAR CATÉGORIE DE POPULATION



11. PERSONNES EN SITUATION DE DÉPLACEMENT

- Le dur impact de la COVID-19 sur les personnes réfugiées, déplacées et migrantes contraste avec le rôle majeur qu'elles ont joué dans de nombreuses économies (par exemple en tant que travailleurs essentiels dans les secteurs de la santé et de l'approvisionnement alimentaire).
- Il faut inclure les personnes réfugiées, déplacées et migrantes dans les plans de riposte.
- Il faut protéger leurs droits humains.
- La santé de tous dépend de celle de chacun : l'aide humanitaire est essentielle.
- Les personnes en situation de déplacement font partie de la solution. Il faut tirer pleinement parti de leur potentiel.



12. FEMMES

- Les femmes sont les plus touchées par la crise, du fait notamment de l'accroissement de la charge des soins non rémunérés et des taux de violence domestique.
- Les femmes sont aussi l'épine dorsale du relèvement.
- Il faut inclure les femmes et les placer au cœur des activités de riposte et de relèvement.
- Il faut inscrire les foyers d'hébergement d'urgence pour victimes de violence domestique dans la catégorie des services essentiels et de prévoir des services d'appui en ligne.
- Les plans socioéconomiques devraient être **révisés** afin de tenir compte de la participation accrue des femmes au marché du travail et combler l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes.



13. ENFANTS

- La COVID-19 pourrait avoir des conséquences durables pour les enfants en termes d'éducation, de nutrition, de sécurité et de santé.
- Les conséquences négatives touchent les enfants les plus vulnérables de manière disproportionnée.
- Il faut réduire au minimum les répercussions des stratégies de distanciation physique et de confinement sur les enfants.
- Il faut donner la **priorité à la continuité des services essentiels** aux enfants.
- Il faut offrir une aide concrète aux parents et aux personnes qui s'occupent d'enfants.



14. PERSONNES ÂGÉES

- Il faut affronter la crise sanitaire sans **accuser de discrimination fondée sur l'âge**.
- Il faut réduire l'isolement tout en respectant les mesures de distanciation physique.
- Il faut tenir compte des besoins et des droits des personnes âgées dans les plans de riposte.
- Il faut veiller à ce qu'elles participent à la prise des décisions qui les touchent.
- Il ne faut pas sous-estimer leur immense contribution à la société.
- Il convient de tenir compte du fait que le **majorité des personnes âgées** sont des femmes.



15. PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- La COVID-19 a touché particulièrement durement les personnes en situation de handicap, mais pas uniquement sur le plan de la santé.
- La pandémie a aussi aggravé leurs difficultés en termes d'accès et d'inclusion.
- La riposte à la COVID-19 doit combiner des **mesures globales et des mesures spécialement axées sur le handicap**.
- Il faut garantir l'**accessibilité** des informations, des installations, des services et des programmes.
- Il faut que soient **écoutées** et incluses les personnes en situation de handicap.
- Il faut mettre en place des cadres de responsabilité et s'engager à l'avenir pour favoriser des résultats tenant compte du handicap.

PAR RÉGION



16. AFRIQUE

- Il faut offrir **aide et solidarité** aux systèmes de santé de l'Afrique et assurer un accès équitable aux vaccins et aux traitements.
- Il faut prendre des mesures économiques pour **préserver les moyens de subsistance**.
- Il faut préserver l'accès à l'alimentation et assurer le fonctionnement du secteur agricole.
- Il faut **renforcer la paix et la sécurité**.
- Il faut veiller à l'inclusion et à la participation des femmes et des filles, et le respect des droits humains de toutes les personnes dans tous les domaines.
- Il faut lancer un **monnaie générale** sur la dette des pays africains et mobiliser 200 milliards de dollars au titre d'un **ensemble de mesures de riposte**.



17. ÉTATS ARABES

- Il faut ralentir la propagation de la maladie, **mettre en terre ses racines** et s'occuper des personnes les plus exposées.
- Il faut régler les **inégalités fondamentales** et combler les lacunes sur le plan de la protection sociale.
- Il faut repenser le **modèle économique** de la région en faveur d'économies plus diversifiées, plus productives, plus vertes et plus innovantes et investir dans le capital humain et les infrastructures humaines.
- Il faut donner la **priorité aux droits humains** et promouvoir des institutions publiques plus efficaces, plus réactives et plus responsables.



18. ASIE DU SUD-EST

- Il faut lutter contre les inégalités aussi bien avec des mesures de relance à court terme qu'en procédant à des changements de politique à long terme.
- Il faut réduire la fracture numérique.
- Il faut veiller à l'économie.
- Il faut respecter les droits humains et protéger l'espace civique.



19. AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

- Il faut transformer le **modèle de développement** de la région.
- Il faut prendre des mesures immédiates, tels que des mécanismes visant à assurer des revenus de base d'urgence et des subventions de lutte contre la faim.
- La riposte multilatérale doit bénéficier aussi à tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, y compris pour ce qui est d'un possible allègement de la dette, des financements à des conditions favorables et une aide humanitaire.
- Il faut œuvrer en faveur d'une **croissance à faible intensité de carbone**, d'emploi décent et d'une protection sociale universelle.

partenaires humanitaires face à la COVID-19. Ce financement a permis aux acteurs humanitaires de réaliser rapidement des interventions de grande envergure, notamment des campagnes de sensibilisation en matière de santé et des activités de communication sur les risques menées auprès de plus de 20 millions de personnes et la livraison de plus de 4 millions d'unités d'équipements de protection individuelle, de kits de santé et de fournitures médicales.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET PÉRENNISATION DE LA PAIX

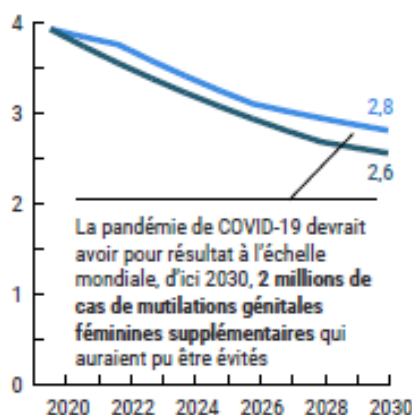
En avril et en juillet 2020, le Secrétaire général a signalé que les groupes terroristes considéraient l'incertitude créée par la pandémie comme un avantage tactique et une véritable occasion de frapper pendant que l'attention de la plupart des gouvernements était tournée ailleurs. Exploitant les perturbations et les effets socioéconomiques

et politiques créés par la pandémie, ces groupes perpètrent dans certaines régions d'Afrique et du Moyen-Orient une vague d'attentats terroristes qui compromettent la lutte contre le virus. Dans le Sahel, des groupes extrémistes ont appelé leurs partisans à intensifier les attaques. La pandémie a également entravé les efforts déployés pour rapatrier des personnes soupçonnées d'être liées à des groupes terroristes dans les zones de conflit, notamment des femmes et des enfants. Elle a interrompu, retardé ou fait disparaître des services indispensables pour les victimes, notamment dans les domaines de la justice pénale et de l'assistance psychologique. La pandémie a également mis en évidence notre vulnérabilité aux formes nouvelles et émergentes de terrorisme, comme le bioterrorisme, les utilisations abusives des technologies numériques – notamment les cyberattaques contre des infrastructures essentielles – et la menace grandissante que représentent les

IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES FEMMES ET LES FILLES

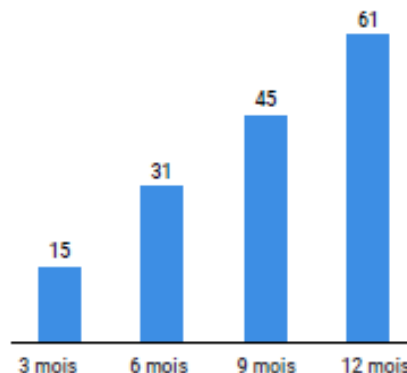
IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'OBJECTIF DE METTRE FIN AUX MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

Nombre de cas prévus à l'échelle mondiale (en millions)



IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'OBJECTIF DE METTRE FIN À LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE

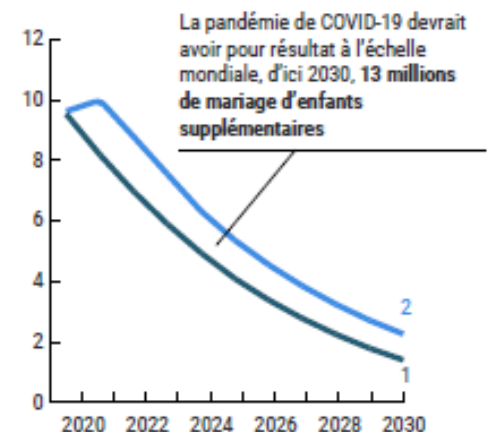
Nombre de cas prévus de violence fondée sur le genre pour chaque période de 3 mois de confinement à l'échelle mondiale (en millions)



— Avec la COVID-19 — Sans la COVID-19

IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'OBJECTIF DE L'ÉLIMINATION DES MARIAGES D'ENFANTS

Nombre de cas prévus à l'échelle mondiale (en millions)



Source : FNUAP, avec la contribution d'Avenir Health, de l'Université Johns Hopkins (États-Unis d'Amérique) et de l'Université Victoria (Australie)

groupes haineux. La Semaine de la lutte contre le terrorisme, qui s'est tenue virtuellement du 6 au 10 juillet, a été l'occasion de se pencher sur ces dangers et sur la nécessité de faire preuve de vigilance et de renforcer la coopération internationale à la lutte antiterroriste et l'assistance apportée aux pays les plus touchés.

La pandémie a fait ressortir combien il importait de prêter attention à la cohésion sociale et à la problématique des conflits, et l'ONU a collaboré avec les États Membres et les institutions financières internationales pour veiller à ce que la riposte à la pandémie tienne compte des conflits et contribue à la paix. Le Fonds pour la consolidation de la paix a adapté les programmes existants et créé de nouvelles initiatives pour appuyer les pays dans les domaines suivants : renforcer les capacités de gestion des crises et de communication ; garantir que les activités de riposte et de relèvement soient inclusives et équitables ; renforcer la cohésion sociale ; lutter contre les discours de haine et la stigmatisation et prendre en charge les traumatismes ; donner suite à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial. La Commission de consolidation de la paix tient des réunions virtuelles sur les moyens d'atténuer l'impact de la COVID-19 dans les contextes de consolidation de la paix.

FIN DE LA VIOLENCE EN TOUS LIEUX, Y COMPRIS AU SEIN DU FOYER

Dans le prolongement de son appel en faveur d'un cessez-le-feu mondial, le Secrétaire général a exhorté tous les gouvernements à accorder, dans leurs plans nationaux de riposte, une place centrale à la prévention des violences contre les femmes et aux voies de recours accessibles aux rescapées. Le 5 avril, il a lancé un [appel mondial](#) pour mettre fin à toutes les violences faites aux femmes en tous lieux, y compris au sein du

foyer. Les services d'assistance téléphonique et les refuges d'urgence destinés aux victimes de violences domestiques font face à un accroissement de la demande, et on constate une hausse du nombre de cas signalés pour toutes les formes de violences et de pratiques préjudiciables, notamment les mariages d'enfants, l'exploitation et la violence sexuelle. Depuis le début de la pandémie, ces lignes d'assistance ont vu le nombre d'appels augmenter jusqu'à 770 %, tandis que la prestation de services a malheureusement été réduite. Près d'une femme sur cinq dans le monde a subi des violences au cours de l'année écoulée. Beaucoup de femmes se retrouvent maintenant coincées chez elles avec leurs agresseurs. Plus de 140 gouvernements ont soutenu l'appel mondial du Secrétaire général.

Au niveau des pays, l'ONU conduit des évaluations rapides des violences commises contre les femmes et les filles et s'emploie à améliorer l'accès des rescapées à des services essentiels de qualité. En trois mois de confinement, on [estime](#) que le nombre de femmes qui subissent des violences augmente de 15 millions. Si le confinement est maintenu [pendant 6 mois ou plus](#), on peut s'attendre à constater sept millions de grossesses non désirées. Entre 2020 et 2030, il risque d'y avoir 13 millions de mariages d'enfants supplémentaires qui auraient pu être évitées autrement. Les entités des Nations Unies ont publié une [déclaration conjointe](#) dans laquelle elles ont défini des orientations communes pour lutter contre les violences de genre dans le contexte de la pandémie. La déclaration s'articule autour de quatre grandes priorités stratégiques : le financement, la prévention, les interventions et la collecte de données. Principale initiative internationale visant à mettre fin à la violence contre les femmes et les filles grâce à des investissements ciblés, l'initiative Spotlight de l'Union européenne a réaffecté un montant de 21 millions de dollars à

la riposte à la COVID-19 et [affecté un montant supplémentaire de 9 millions à l'appui apporté aux organisations de femmes](#).

Selon les données préliminaires, 36 pays ont adopté des mesures pour intégrer la lutte contre les violences de genre dans la planification de l'action menée face à la COVID-19. Ces mesures consistent par exemple à réserver des fonds aux services nécessaires pour qu'ils ne soient pas interrompus, ou encore à élaborer des protocoles qui permettent d'assurer les services d'assistance conformément aux règles de distanciation physique. Quatre-vingt-quatre pays ont pris des mesures pour renforcer les services dans ce domaine, en appuyant notamment les lignes d'assistance, les refuges, l'accès à la justice, la santé et la coordination. L'ONU assure un appui technique au niveau national pour aider les acteurs compétents à intégrer dans l'action menée face à la pandémie des services de prévention et d'intervention en matière de violences de genre et à adapter les services aux réalités du confinement, par exemple en garantissant l'accès aux lignes d'assistance non seulement par téléphone, mais également au moyen de messages écrits. Grâce à ces efforts, plus de [11,5 millions d'enfants et d'adultes](#) disposent maintenant de moyens sûrs et accessibles de signaler les cas d'exploitation et atteintes sexuelles.

PERSONNES EN SITUATION DE DÉPLACEMENT

L'impact de la COVID-19 pèse de façon démesurée sur les millions de personnes en situation de déplacement, comme les migrants en situation irrégulière et les victimes de la traite d'êtres humains, ainsi que les réfugiés et les personnes déplacées qui ont dû fuir pour échapper à la persécution, à la guerre, à la violence, à des atteintes aux droits de l'homme ou à des catastrophes. Dans la [note de synthèse](#) publiée à ce sujet le 3 juin, on a montré que cet impact prenait la forme de trois crises

interdépendantes. Premièrement, les personnes en déplacement sont touchées par une crise sanitaire, sachant qu'elles risquent de ne pas disposer des outils nécessaires pour se protéger du virus. Un grand nombre de migrants et de réfugiés vivent confinés dans des camps ou des centres ou habitent dans des taudis urbains surpeuplés, caractérisés par de mauvaises conditions sanitaires et des services de santé surchargés, voire inaccessibles. Deuxièmement, une crise socioéconomique vient aggraver les risques qui pèsent sur les moyens de subsistance déjà précaires de ces personnes, qui ont tendance à ne pas être prises en considération dans l'action menée par les pays face à la pandémie et à être exclues des mécanismes de protection sociale. Troisièmement, une crise de protection compromet leur capacité d'exercer leurs droits humains fondamentaux et les expose à la stigmatisation et à la xénophobie. Dans bien des cas, le renforcement des contrôles aux frontières et des restrictions de voyage porte atteinte au droit qu'ont les demandeurs d'asile de solliciter une protection et forcé de nombreux migrants à rester dans des situations précaires. La gravité de ces effets contraste avec le rôle considérable que continuent de jouer de nombreuses personnes en situation de déplacement dans la riposte à la crise, s'agissant par exemple de travailleuses et travailleurs essentiels du secteur de la santé ou de celles et ceux qui assurent notre approvisionnement alimentaire.

Dans la note de synthèse sur la question, nous avons proposé quatre principes de base destinés à orienter notre action collective. Premièrement, il serait coûteux à long terme d'exclure les personnes en situation de déplacement des plans de lutte contre la COVID-19, alors que le contraire serait avantageux pour tout le monde. Seule une action sanitaire et socioéconomique inclusive permettra d'éradiquer le virus, de relancer nos économies et de continuer à progresser dans la

réalisation des objectifs de développement durable. Deuxièmement, il est tout à fait possible de combattre efficacement la COVID-19 tout en protégeant les droits humains des personnes en situation de déplacement. Troisièmement, la santé de tous dépend de celle de chacun. L'aide humanitaire vitale, les services sociaux et l'information doivent rester accessibles, tout comme les diagnostics, les traitements et les vaccins, sans discrimination fondée sur le statut migratoire. Quatrièmement, les personnes en situation de déplacement font partie de la solution, et nous devons voir dans cette crise une occasion de tirer pleinement parti de leur potentiel.

Depuis la publication de la note de synthèse, la COVID-19 continue d'avoir des effets complexes et inédits sur la mobilité mondiale. À la mi-août, 12 000 cas de COVID-19 et 125 décès avaient été signalés chez les réfugiés, demandeurs d'asile et personnes déplacées dans 86 pays. Malgré les restrictions imposées à la mobilité en raison de la pandémie, on sait que les migrants continuent d'entreprendre des

voyages. Plus de 1 200 personnes ont perdu la vie en tentant d'atteindre leur destination au cours du premier semestre de 2020. Plusieurs pays ont maintenu leurs frontières fermées, y compris pour les demandeurs d'asile, d'où de nombreuses violations du principe de non-refoulement, et le renvoi de migrants dans d'autres États sans dépistage sanitaire efficace reste très préoccupant. Malgré ces problèmes, des progrès importants ont été accomplis dans un certain nombre de domaines, conformément aux quatre recommandations formulées dans la note d'information. Cent huit États ont adopté des mesures pour délivrer des titres de séjour à des réfugiés ou prolonger la validité des titres existants, tandis que d'autres ont recommencé à accorder des visas aux fins du regroupement familial, contribuant ainsi à réduire le risque pour les personnes en déplacement d'être séparées de leur famille. Au niveau des pays, les entités des Nations Unies ont continué de renforcer leur appui aux personnes en déplacement, notamment l'aide en espèces, l'approvisionnement alimentaire

Des volontaires sensibilisent à la COVID-19 les personnes déplacées vivant dans le camp d'Abnaa Méhin, qui abrite plus de 1 800 familles.
Crédit : OCHA



d'urgence, le suivi sanitaire et les traitements médicaux. Au total, les opérations du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont bénéficié de 73 envois d'équipements de protection individuelle et d'articles médicaux, qui ont servi à aider les acteurs nationaux à répondre aux besoins des personnes en situation de déplacement. L'action menée a facilité l'accès de 27 millions de personnes à des services de santé et leur inclusion dans l'action sanitaire nationale. L'Organisation internationale pour les migrations a également développé sa coordination transfrontières et ses activités de renforcement des capacités pour améliorer la surveillance sanitaire aux points d'entrée et de sortie de plusieurs dizaines d'États.

Pour répondre aux besoins particuliers des femmes et des enfants en situation de déplacement, des lignes d'assistance et des centres d'appel ont été créés ou renforcés dans plusieurs pays, ce qui a permis de mieux conseiller ces personnes et de les orienter plus efficacement vers des prestataires spécialisés. En plus de faciliter le retour en toute sécurité de 3 000 migrants dans leur pays d'origine, l'OIM et ses partenaires ont fourni une aide humanitaire à plus de 24 000 migrants retournant dans leur pays. Plusieurs pays ont aussi renforcé l'apprentissage à distance pour les enfants déplacés de force en diffusant des cours sur la télévision nationale et en distribuant des radios à énergie solaire aux écoliers. Les personnes en situation de déplacement qui sont travailleurs essentiels ou travailleurs de première ligne continuent d'apporter des contributions importantes aux activités nationales de riposte. En reconnaissance de ces efforts, certains pays ont décidé d'accorder la résidence permanente aux demandeurs d'asile qui avaient travaillé en première ligne dans le secteur de la santé.

FEMMES

L'impact de la crise sur les femmes est considérable. Les femmes font plus que leur part dans la lutte contre le virus, notamment les travailleuses de la santé qui sont en première ligne et toutes les femmes qui prodiguent des soins à la maison. Elles sont surreprésentées dans les secteurs dangereux et plus touchées que les hommes par les retombées économiques de la pandémie. D'ici 2021, quelque 435 millions de femmes et de filles vivront avec moins de 1,90 dollar par jour – 47 millions d'entre elles auront basculé dans la pauvreté en raison de la COVID-19. Près de 60 % des femmes travaillent dans le secteur informel et risquent davantage de tomber dans la pauvreté. Pour les femmes, les soins et les tâches non rémunérés représentent une charge de travail encore plus lourde depuis la fermeture d'écoles et l'accroissement des besoins des personnes âgées. Les premières données disponibles indiquent certes que la mortalité liée à la COVID-19 est plus élevée chez les hommes, mais la réaffectation des ressources et des priorités a des répercussions sur la santé des femmes et des filles, y compris en ce qui concerne les services de santé sexuelle et procréative. La communication d'informations sur la santé publique doit cibler les femmes et faire participer les organisations féminines de la société civile pour atteindre plus efficacement les publics visés. Il faut que les femmes puissent jouer un rôle moteur dans le relèvement, ce qui suppose l'égalité de la représentation et des pouvoirs décisionnels. Les mesures visant à protéger et à stimuler l'économie doivent cibler les femmes, et il faut reconnaître les soins non rémunérés comme une contribution indispensable à l'économie.

La [note de synthèse](#) publiée à ce sujet le 9 avril donne des informations détaillées sur les

effets socioéconomiques spécifiques et disproportionnés de la pandémie sur les femmes. On y décrit des mesures précises qui peuvent être prises pour prévenir les violences contre les femmes – à savoir notamment qualifier de prestataires de services essentiels les refuges pour les victimes de violences domestiques, rendre les services d'assistance disponibles en ligne, investir davantage dans les organisations qui travaillent en première ligne et mener de vastes campagnes de prévention et de sensibilisation. Sur le plan économique, les plans de relance devraient cibler les femmes pour accroître les liquidités dont elles disposent, pour accorder des allègements fiscaux aux entreprises dirigées par des femmes et pour développer les dispositifs de protection sociale en matière de santé, d'éducation et de prestation de soins. À plus long terme, il importe de reconstruire les économies en les rendant inclusives, égalitaires et résilientes. À cette fin, les soins non rémunérés doivent être valorisés et reconnus dans l'économie formelle. Au niveau des pays, les entités des Nations Unies apportent un appui aux [entreprises dirigées par des femmes](#) en accordant une attention particulière aux secteurs économiques touchés par la COVID-19 qui emploient beaucoup de femmes, notamment le secteur du tourisme et de l'accueil, le secteur agricole et les activités rurales, et en dispensant des cours en ligne.

Depuis la publication de la note de synthèse, les entités des Nations Unies ont mené à bien des enquêtes pour évaluer les effets de la pandémie sur les femmes dans 37 pays et ont lancé d'autres enquêtes du même type dans beaucoup d'autres pays. Les résultats confirment que la pandémie aggrave les inégalités de genre, les pratiques discriminatoires et les facteurs de vulnérabilité fondés sur le genre. Une [base de données ventilées par sexe](#) a été créée pour mieux mesurer les effets de la pandémie sur les femmes. D'après les premières indications tirées des données, les femmes sont plus susceptibles de perdre leur emploi ou de

sacrifier leur travail pour assumer la charge supplémentaire des soins qu'elles doivent dispenser à la maison, problème auquel s'ajoute la multiplication des violences de genre. Selon une analyse préliminaire des mesures qui ont été prises par les États face à la pandémie et consignées dans la base de données [COVID-19 Global Gender Response Tracker](#), 42 % des 1 577 mesures prises par 195 pays pour lutter contre la COVID-19 tenaient compte de la dimension du genre. Ces mesures sont toutefois d'une portée et d'une efficacité très variables. La plupart relèvent des domaines de la protection sociale ou de la lutte contre les violences de genre, devant l'avancement économique des femmes et la valorisation des soins non rémunérés. Il faut renforcer et financer ces mesures et les intégrer dans toutes les politiques.

GENRE ET SERVICES DE SANTÉ DURANT LA PANDÉMIE



42% des 1 577 mesures prises par 195 pays pour répondre à la COVID-19 tiennent compte des questions de genre



20% des services sanitaires et sociaux sont hors d'accès pour les mères, les nouveau-nés, les jeunes enfants et les adolescents en raison de la pandémie



30% des responsables dans le secteur mondial de la santé sont des femmes



70% du personnel sanitaire et social dans le monde sont des femmes

Source : FNUAP, avec la contribution d'Avenir Health, de l'Université Johns Hopkins (États-Unis d'Amérique) et de l'Université Victoria (Australie)

ENFANTS

À terme, les enfants risquent de figurer parmi les principales victimes de la crise, puisque leur éducation, leur nutrition, leur sécurité et leur santé pâtiront considérablement de l'impact socioéconomique et des effets secondaires de la riposte à la pandémie. Crédit : PNUD Bangladesh/ Fahad Kaizer

À long terme, les enfants risquent de figurer parmi les principales victimes de la crise, étant donné que leur éducation, leur nutrition, leur sécurité et leur santé pâtiront considérablement de l'impact socioéconomique et des effets secondaires de la riposte à la pandémie. Les retombées néfastes ne seront pas réparties également : les enfants les plus touchés seront ceux des pays les plus pauvres et des quartiers les plus défavorisés, ainsi que ceux qui se trouvent déjà dans des situations difficiles ou précaires, à savoir notamment les enfants qui sont exposés à des risques de maltraitance, ceux qui vivent dans la pauvreté, ceux qui sont pris dans un conflit et ceux qui ont été déplacés de leur foyer. Plus de 1,1 milliard d'enfants et de jeunes ne peuvent toujours pas fréquenter l'école (après un pic de 1,6 milliard d'enfants).

Près de 346 millions d'enfants dont la nutrition dépendait des repas scolaires doivent désormais se tourner vers d'autres sources pour s'alimenter quotidiennement (après un pic de 360 millions). [Parmi les 64 pays prioritaires, 38 \(soit 59 %\)](#) ont reporté au moins l'une de leurs campagnes de vaccination régulières, d'où un très grand risque que certaines maladies graves y apparaissent ou y réapparaissent. La communauté mondiale doit agir collectivement de toute urgence pour prévenir une crise générale des droits de l'enfant. La récession mondiale imminente risque de coûter la vie à plusieurs centaines de milliers d'enfants cette année. Cela réduirait à néant les progrès accomplis pendant deux ou trois ans dans la réduction de la mortalité infantile. Les États doivent préserver les opportunités dont disposent les jeunes, tout particulièrement ceux qui vivent déjà dans des conditions difficiles.



Dans la [note de synthèse](#) sur la question, qui a été publiée le 16 avril, on propose notamment les mesures ci-après pour réduire l'impact de la crise sur les enfants : rééquilibrer l'ensemble des mesures prises pour minimiser les répercussions des stratégies habituelles de distanciation physique et de confinement sur les enfants des pays et communautés à faible revenu et pour étendre les programmes de protection sociale de façon à aider les enfants les plus vulnérables ; privilégier la continuité des services centrés sur l'enfant, en mettant l'accent sur l'équité d'accès – notamment en ce qui concerne la scolarisation, les programmes de nutrition, la vaccination et les autres soins maternels et néonataux, et les programmes locaux de protection de l'enfance ; apporter un soutien pratique aux parents et aux personnes qui s'occupent des enfants, notamment en leur expliquant comment parler de la pandémie avec les enfants, comment gérer leur propre santé mentale et celle de leurs enfants, et en leur donnant des outils pour qu'ils puissent aider leurs enfants à poursuivre leur apprentissage. Les entités des Nations Unies assurent un soutien important au niveau des pays. L'UNICEF facilite par exemple l'accès des familles à l'enseignement à distance et aux services d'aide en espèces grâce aux transferts par téléphone mobile, ainsi qu'à des supports pédagogiques en ligne et hors ligne, y compris en matière d'éducation physique, afin de contribuer à améliorer la force physique, la santé et le bien-être mental des enfants dont l'école est fermée.

Depuis la publication de la note de synthèse, la sécurité et le bien-être des enfants demeurent une source de préoccupation majeure. La pandémie – ainsi que les mesures prises pour la contenir et l'atténuer – a des conséquences qui risquent d'être catastrophiques pour des millions d'enfants. On estime qu'elle pourrait faire basculer 117 millions de garçons et de filles dans la pauvreté, ce qui porterait à 700 millions le nombre d'enfants vivant dans des

ménages pauvres d'ici la fin de l'année. Elle a perturbé les services de prévention et de lutte contre la violence dans 104 pays, où vivent 1,8 milliard d'enfants. En six mois, la perturbation de certains services médicaux de base risque d'entraîner [le décès de 1,2 million d'enfants et de 56 700 mères](#). Par ailleurs, le nombre d'enfants souffrant de la faim pourrait augmenter de 36 millions en 2020. Des millions d'enfants risquent également d'être [contraints de travailler](#) du fait de la pandémie, et on a constaté une réduction alarmante du [nombre d'enfants qui se font vacciner](#) parce que la pandémie compromet la prestation et l'utilisation des services de vaccination. Les enfants qui vivent dans des situations de conflit sont particulièrement vulnérables. Il est particulièrement inquiétant de constater que le refus de l'accès humanitaire aux enfants semble être devenu plus fréquent ces derniers temps, chose qui tendrait à aggraver pour eux les conséquences de la pandémie et à réduire leur accès à des services qui peuvent sauver des vies.

Face à ces tendances préoccupantes, de nombreux pays ont créé de nouveaux services de protection sociale ou renforcé ceux qui étaient déjà en place. Au mois de juillet 2020, [au moins 60 pays](#) avaient renforcé les services de protection sociale au bénéfice des enfants et des familles dans le cadre de la riposte à la COVID-19, notamment en créant des programmes d'allocations familiales, ou encore en revalorisant les allocations existantes et en élargissant la couverture des programmes ciblés de prestations en espèces. Ces interventions ont atténué le risque que des enfants ne tombent dans la pauvreté et créé une dynamique favorable à la mise en place de systèmes de protection sociale permanents, qui peuvent reposer par exemple sur des dispositifs universels d'allocations familiales bénéficiant aux enfants vulnérables et à leurs familles, ou sur la justice réparatrice. L'ONU a continué de surveiller l'impact de la COVID-19 sur la situation

des enfants touchés par des conflits armés et de faire rapport au Conseil de sécurité à ce sujet, ainsi que de suivre les effets amplificateurs de la pandémie et du confinement sur les problèmes des enfants les plus vulnérables.

L'ONU a également lancé la campagne [#CovidUnder19](#), qui a pour objectif de réunir des enfants, des chercheurs, des militants des droits de l'enfant, des experts et d'autres acteurs clés pour qu'ils s'emploient ensemble à mieux comprendre ce que vivent les enfants pendant la pandémie. Plus de la moitié des enfants qui ont répondu à l'enquête menée dans le cadre de cette campagne ont indiqué que les violences (commises dans le monde physique ou en ligne) qu'ils subissaient, dont ils avaient entendu parler ou dont ils avaient été témoins étaient d'un niveau égal ou supérieur à ce qu'il était avant le début de la pandémie. Les violences se sont aggravées pour certains groupes comme les enfants issus de minorités et de communautés de migrants ou de réfugiés, les enfants handicapés et les jeunes lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres. Près de la moitié des enfants qui estimaient que leur environnement était devenu moins sûr ont indiqué qu'ils se sentaient plus démunis qu'avant le confinement pour trouver de l'aide et du soutien.

PERSONNES ÂGÉES

Outre qu'elles soient les plus exposées aux risques de santé, les personnes âgées doivent aussi faire face à l'isolement social, à la discrimination, à la difficulté d'accéder aux services et à toute une série de retombées de la pandémie et des mesures prises pour y faire face. La situation est particulièrement préoccupante pour celles d'entre elles qui vivent dans des pays en développement ou dans des situations précaires. Les personnes âgées ont les mêmes droits à la vie et à la santé que tout le monde. Le confinement et les restrictions risquent de les isoler et de leur causer de

grandes souffrances. Nous ne devons pas les traiter comme des êtres invisibles ou impuissants. Beaucoup de personnes âgées ont besoin de leur salaire pour vivre et participent pleinement au monde du travail, à la vie de famille, à l'enseignement et à l'apprentissage, ainsi qu'à la prise en charge d'autres personnes. Leurs voix comptent, et il importe qu'elles puissent influencer sur les décisions. Les personnes âgées apportent une contribution inestimable à leur famille et à leur communauté en jouant différents rôles, et elles sacrifient souvent leur propre bien-être pour dispenser des soins ou pour aider leurs enfants et petits-enfants. Cela est particulièrement vrai des femmes âgées.

Dans la [note de synthèse](#) publiée le 1^{er} mai à ce sujet, on préconise les mesures suivantes : réduire les risques qui pèsent sur la vie et la santé des personnes âgées et éviter toute discrimination fondée sur l'âge ; mieux les intégrer dans la société pour éviter que la distanciation physique ne soit pour elles une cause de solitude ; tenir compte de leurs besoins et de leurs droits dans l'ensemble de la riposte socioéconomique et humanitaire ; garantir leur participation aux décisions qui les affectent et accorder à cette fin une importance prioritaire aux données ventilées et aux bonnes pratiques. Il faut mener des politiques qui tiennent compte du fait que la majorité des personnes âgées sont des femmes, qui sont plus susceptibles d'entamer cette période de leur vie dans la pauvreté et sans accès aux soins de santé.

Cette note de synthèse a eu des effets politiques immédiats, 146 gouvernements ayant approuvé une [déclaration commune](#) dans laquelle ils se sont engagés à promouvoir et à respecter pleinement la dignité et les droits des personnes âgées et à atténuer les effets négatifs de la COVID-19 sur leur santé, leur vie, leurs droits et leur bien-être pendant et après la pandémie.

Dans une lettre commune, 122 organisations et réseaux de la société civile du monde entier ont exprimé leur appui au Secrétaire général. La note de synthèse a également servi d'outil de mobilisation et d'information aux acteurs de la société civile et aux institutions nationales des droits humains, qui l'ont utilisée pour organiser de nombreux webinaires et des débats nationaux.

La note de synthèse a eu un effet galvanisant, qui s'est traduit par un nombre sans précédent d'initiatives mondiales et régionales visant à protéger les personnes âgées contre la pandémie et à aider les États Membres à bâtir un monde plus équitable et plus juste après la COVID-19. Ainsi, les dirigeants des États et de la société civile se sont dit résolus à protéger les droits des personnes âgées pendant la pandémie, en renforçant la collaboration et la cohérence de leur action et en s'appuyant sur des initiatives déjà existantes comme la Décennie du vieillissement en bonne santé (2020-2030). Une [liste récapitulative](#) a été établie pour aider les équipes de pays des Nations Unies à faire participer les personnes âgées à l'élaboration d'évaluations de l'impact socioéconomique de la pandémie, de mesures de riposte et de plans de redressement selon une approche fondée sur les droits humains, l'objectif étant d'aider les pays à faire face aux retombées sociales et économiques dévastatrices de la pandémie en accordant une importance prioritaire à ce groupe de population. Les personnes âgées ont été spécifiquement prises en compte dans le [Global Protection Dashboard](#) (tableau de bord mondial de la protection), dans les activités de surveillance du respect des droits humains, dans le [Plan de réponse humanitaire global](#) et dans le [Tableau de bord de la vulnérabilité de la population à la COVID-19](#), où l'on trouvera des données ventilées par tranche d'âge. L'OMS a publié une [note d'orientation](#) dans laquelle elle présente 11 objectifs politiques et des mesures clés afin de

prévenir et de gérer la pandémie dans les établissements de soins de longue durée.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La pandémie creuse les inégalités dont pâtissent les personnes handicapées, qui sont au nombre d'un milliard dans le monde. Ces personnes ont moins de chances d'accéder à l'éducation, aux soins de santé et aux sources de revenus, ainsi que de participer à la vie sociale. Il s'agit de l'un des groupes de population où la mortalité est la plus élevée. Dans le contexte de la pandémie, il faut garantir aux personnes handicapées – au même titre qu'au reste de la population – le droit d'accéder aux soins de santé et aux interventions susceptibles de sauver des vies. Les gouvernements doivent leur accorder une place centrale dans les efforts de riposte et de relèvement en les consultant et en dialoguant avec elles.

Dans la [note de synthèse](#) publiée le 5 mai, on examine les effets disproportionnés de la pandémie sur les personnes handicapées, tant en matière de santé que sur le plan socioéconomique. On y définit quatre priorités, sur lesquelles il convient de fonder les programmes de riposte et de relèvement pour ne pas laisser de côté ce groupe de population : 1) dans l'ensemble de l'action menée, associer la prise en compte systématique du handicap à l'adoption de mesures concernant spécialement le handicap ; 2) garantir l'accessibilité des informations, des installations, des services et des programmes ; 3) faire en sorte que les personnes handicapées et les organisations qui les représentent soient dûment consultées et qu'elles participent activement à l'action menée ; 4) établir le principe de responsabilité et privilégier les investissements qui favorisent des résultats associant les personnes



La pandémie aggrave les inégalités dont pâtit le milliard de personnes dans le monde qui sont en situation de handicap.
Crédit : PNUD Bangladesh/ Fahad Kaizer

handicapées. L'ensemble de la population a intérêt à ce que les personnes handicapées soient prises en compte dans les mesures de riposte et de relèvement. C'est une condition indispensable à la réalisation de la promesse qui est au cœur du Programme 2030 : ne laisser personne de côté. En deux mots, l'action menée doit produire des résultats qui soient accessibles aux personnes handicapées et adaptés à leurs besoins.

Dans une déclaration commune, 146 États Membres et observateurs ont salué cette note de synthèse. Les entités des Nations Unies ont renforcé la prise en considération du handicap dans les activités de riposte et de relèvement. Un groupe de travail spécial a été créé et un site de [ressources en ligne](#) a été mis en place pour aider les équipes de pays des Nations Unies et les gouvernements à mettre au point des mesures de riposte et de relèvement sanitaires, socioéconomiques, financières et humanitaires qui tiennent compte du handicap. Les équipes de pays des Nations Unies se sont employées activement à renforcer la capacité des services

et des collectivités à prévenir les violences contre les personnes handicapées, en particulier les femmes et les filles, et à définir des moyens de protéger les personnes handicapées contre le risque de contracter la COVID-19, qui est particulièrement élevé. Le fonds d'affectation spéciale pluripartenaires du Partenariat des Nations Unies pour la promotion des droits des personnes handicapées aide plus de 20 pays à tenir compte du handicap dans leur action de riposte et de redressement, et apporte une assistance technique et financière à plus de 15 programmes nationaux en cours d'exécution. Dans le même temps, selon les informations reçues, l'offre des services d'appui aux personnes handicapées fait l'objet de réductions inquiétantes. La pandémie a des retombées sociales et économiques considérables sur les enfants handicapés.

SANTÉ MENTALE

Bien qu'elle soit avant tout une crise de santé physique, la pandémie de COVID-19 porte également en elle les germes d'une crise de

santé mentale. La détresse psychologique face à la pandémie est généralisée, mais touche plus particulièrement certains groupes de population. Même en temps normal, la santé mentale est essentielle au bon fonctionnement de la société. Les services de santé mentale doivent donc faire partie intégrante de l'action menée par tous les gouvernements face à la COVID-19. Il convient de les développer et de les financer entièrement. Il faut élaborer des politiques pour soutenir et prendre en charge les personnes qui ont des maladies mentales et protéger leurs droits humains et leur dignité. Ces personnes ne doivent pas subir de discrimination du fait du confinement et des quarantaines.

Dans la [note de synthèse](#) publiée le 13 mai, on a recommandé les trois mesures suivantes : 1) inclure expressément la question de la santé mentale dans les plans de riposte selon une approche qui englobe toute la société ; 2) rendre largement accessibles les services de santé mentale et de soutien psychosocial d'urgence ; 3) bâtir des services de santé mentale pour l'avenir, en mettant fin au sous-investissement chronique dans ce domaine. Dans le cadre du relèvement, nous devons donner plus de poids aux services de santé communautaires et inclure la santé mentale dans la couverture médicale universelle.

Dans une déclaration commune soumise au Président de l'Assemblée générale, 95 États Membres ont exprimé leur accord avec le contenu de la note de synthèse. Ils y ont salué l'appel que le Secrétaire général y a lancé pour placer la santé mentale au cœur des mesures de riposte et de relèvement. La note de synthèse a également eu des effets au sein des pays ; dans certains cas, elle a été largement diffusée et citée dans les reportages des grands médias, ce qui a permis de renforcer les capacités et les services de santé mentale. Les entités des Nations Unies ont renforcé leur action dans ce

domaine, notamment dans le cadre de programmes de santé mentale et de soutien psychosocial menés dans 120 pays au bénéfice de plus de [50 millions](#) d'enfants, d'adolescents, de soignants et de travailleurs de première ligne, et en communiquant davantage avec les organes de l'ONU au sujet des graves répercussions de la pandémie sur la santé mentale et le bien-être psychosocial des enfants ([A/HRC/43/39](#)). Les lignes d'assistance téléphonique jouent un rôle essentiel dans les services de santé mentale et de soutien psychosocial et sont indispensables pour orienter les enfants vers d'autres services. Plusieurs États ont créé ou renforcé des lignes d'assistance. Ces mesures ont été complétées par des initiatives de sensibilisation et la prestation de conseils aux enfants, aux parents, aux soignants et aux professionnels sur les moyens de protéger les enfants pendant la pandémie – en ligne et dans le monde physique – et de signaler les cas de violence.

AUTRES GROUPES VULNÉRABLES

De nombreux autres groupes de population vulnérables ont été particulièrement touchés par la pandémie ou par ses répercussions sur la société et l'économie. Les personnes lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes (LGBTI) sont victimes de discrimination et de violences dans de nombreux pays, y compris au sein de leur famille, et leur situation risque d'être aggravée encore par les restrictions de mouvement. La COVID-19 accentue les difficultés qu'elles rencontrent, notamment la discrimination et la stigmatisation. Il faut garantir aux personnes LGBTI la pleine jouissance de leurs droits humains, notamment en matière d'accès aux soins de santé, et la protection contre la violence et la persécution. Les personnes touchées par le VIH doivent avoir accès en tout temps aux

services de prévention. Les personnes vivant avec le VIH, la tuberculose et d'autres maladies chroniques doivent recevoir une provision de médicaments suffisante pour au moins trois mois.

À l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones, le Secrétaire général a publié un [message](#) pour demander qu'une plus grande attention soit accordée aux effets dévastateurs de la pandémie sur plus de 476 millions de personnes autochtones dans le monde, en rappelant que, tout au long de l'histoire, les peuples autochtones avaient été décimés par des maladies apportées d'ailleurs, contre lesquelles ils n'étaient pas immunisés, et qu'ils faisaient déjà face avant la pandémie à des inégalités, à une stigmatisation et à une discrimination profondément enracinées. Ces populations ont été particulièrement touchées par le non-respect des mesures de protection de l'environnement pendant la crise. L'accès insuffisant aux soins de santé, à l'eau potable et à l'assainissement les rend encore plus vulnérables. Les femmes autochtones, qui assurent souvent l'essentiel de l'alimentation et

de la nutrition de leur famille, ont été particulièrement touchées par la fermeture des marchés de produits artisanaux, d'aliments et d'autres marchandises, étant donné que leur travail reposait principalement sur des métiers traditionnels, l'économie de subsistance ou le secteur informel. De façon générale, les enfants autochtones ont un accès insuffisant aux possibilités d'apprentissage virtuel. Le Secrétaire général a affirmé qu'il fallait garantir leur inclusion et leur participation dans les stratégies de riposte et de relèvement.

Le Secrétaire général a [préconisé](#) des mesures pour remédier à la situation critique des deux millions de gens de mer. En raison des restrictions de voyage liées à la COVID-19, des centaines de milliers d'entre eux se sont retrouvés bloqués à bord de navires pendant plusieurs mois. Le Secrétaire général a demandé à tous les pays de désigner officiellement les marins et le reste du personnel du secteur maritime comme travailleurs essentiels, en garantissant que les changements d'équipage soient effectués en toute sécurité.



Équateur, zone rurale d'Imntag, province d'Imbabura, 22 juillet 2020. L'impact de la COVID-19 varie entre les différentes régions du monde. Crédit : PAM/Ana Buitron

Difficultés et spécificités régionales

L'impact de la pandémie a varié selon les régions et, dans ses différentes notes de synthèse, l'ONU a appelé l'attention sur certaines régions et sous-régions en particulier et sur les difficultés auxquelles elles étaient confrontées.

AFRIQUE

Il faudra attendre un certain temps avant de pouvoir prendre toute la mesure de l'impact de la COVID-19 sur l'Afrique. Au départ, on pensait que les mesures décisives prises sans tarder aux niveaux régional, national et communautaire,

s'inspirant en partie de l'expérience récemment acquise dans la lutte contre le virus Ebola et contre le VIH/SIDA, avaient permis de maintenir les chiffres à un niveau inférieur aux pires scénarios ; hélas, la pandémie se répand désormais rapidement dans certains pays. Pour le continent, pauvre en moyens de dépistage, en installations d'assainissement et en ressources médicales, les risques sont considérables, d'autant que les cordons sanitaires ou les mesures de distanciation physique y sont difficiles à appliquer. L'insécurité alimentaire, la perte de revenus et de moyens de subsistance, une crise de la dette et des risques dans les domaines de

Femme s'occupant d'un bébé âgé de 10 jours à l'hôpital régional de Korhogo, dans le nord de la Côte d'Ivoire. Crédit : UNICEF/ Frank Dejongh



la politique et de la sécurité sont autant de conséquences indirectes auxquelles on peut s'attendre à cet égard.

La [note de synthèse](#) sur la région parue le 30 mai prône la solidarité, concrétisée par un soutien fort, avec les systèmes de santé africains et un accès équitable aux vaccins et aux traitements, une fois qu'ils auront été mis au point ; l'adoption de mesures économiques tendant à préserver les moyens de subsistance et à appuyer les entreprises, y compris dans le secteur informel ; la sauvegarde de l'accès aux denrées alimentaires pour les plus vulnérables et le fonctionnement ininterrompu du secteur agricole et le maintien de la paix et de la sécurité. Dans tous ces domaines, il importe de veiller à l'inclusion et à la participation des femmes et des filles, ainsi qu'au respect des droits humains de toutes et de tous. Dans la note, on souligne l'importance pour les pays d'Afrique d'un moratoire généralisé de la dette et de la mise en place d'un plan d'aide mondial qui représente au moins 10 % du produit intérieur brut mondial. Pour l'Afrique, cette mesure correspondrait à plus de 200 milliards de dollars, qui permettraient de faire face efficacement à la pandémie et de bâtir des fondations solides en vue de la reconstruction.

Au mois de juillet, [245 mesures sociales et économiques](#) avaient été appliquées dans toute l'Afrique, chaque pays ayant mis en œuvre au moins l'une des mesures suivantes : mise en place de filets de protection sociale (exonérations fiscales et transferts en espèces, notamment) ; amélioration de l'accès aux services essentiels (réduction des frais liés à l'argent mobile, gel des factures de services publics et distribution de denrées et d'eau, entre autres) ; protection des revenus (mesures tendant à prévenir le licenciement des travailleurs, soutien financier à l'agriculture et au tourisme) ; adoption de mesures axées sur les questions des genres (transferts pécuniaires

aux jeunes mères et programmes de protection des femmes). Le 11 août, le Fonds d'action COVID-19 pour l'Afrique a été mis sur pied dans l'optique de lever 100 millions de dollars destinés à approvisionner les agentes et agents de santé communautaire en équipements de protection individuelle dans pas moins de 24 pays africains pendant environ un an ; il s'agit à ce jour de la plus vaste mobilisation en la matière. Le PAM, partenaire de l'opération, s'est engagé à fournir des marchandises reçues en don pour un montant de plus d'1 million de dollars et d'en assurer la distribution.

La note de synthèse est un outil essentiel pour sensibiliser le monde entier à l'impact de la pandémie de COVID-19 en Afrique et à la nécessité de mettre au point de manière coordonnée une vaste riposte mondiale. Le Centre de connaissances de l'ONU en Afrique sur la COVID-19 commence à prendre forme et sera hébergé par la Commission économique pour l'Afrique. Y seront notamment centralisées les notes de synthèses, dans l'espoir de mieux les faire connaître et de faire œuvre de sensibilisation. Par ailleurs, l'appui apporté par l'ONU aux pays africains a pris diverses formes : renforcement des capacités hospitalières et des moyens de dépistage, approvisionnement en fournitures médicales, programmes de création d'emploi et programmes novateurs visant à favoriser l'entrepreneuriat parmi les femmes pendant le confinement et actions visant à répondre aux besoins des enfants n'ayant plus accès aux établissements scolaires. D'autres actions sont également entreprises pour stimuler l'agriculture, favoriser l'apprentissage à distance et transférer de l'argent aux familles, en guise de mesure temporaire, pour éviter qu'elles ne tombent dans la pauvreté. Dans les pays frappés par des conflits, la population a également reçu du matériel et services essentiels d'approvisionnement en eau et d'assainissement, un apprentissage à distance a été proposé au moyen d'émissions

radiophoniques, une assistance pécuniaire a été apportée au moyen de systèmes d'argent mobile et des bons alimentaires et des denrées en nature ont également été fournis.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Certaines zones de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes ont été durement frappées par la pandémie de COVID-19, dont les effets ont été accentués par le faible niveau de protection sociale, la fragmentation des systèmes de santé et les inégalités profondes qui y règnent. La crise sanitaire devrait donner lieu à la pire récession du siècle et conduire à une explosion du chômage, de la pauvreté et de l'extrême pauvreté. En raison des inégalités sociales et économiques existantes, les groupes qui étaient déjà plus vulnérables sont aujourd'hui touchés de manière disproportionnée. C'est par exemple le cas des peuples autochtones et des personnes d'ascendance africaine, les femmes étant elles-mêmes encore plus désavantagées.

Dans la [note de synthèse](#) parue le 9 juillet, il est demandé de transformer le modèle de développement de la région et recommandé de prendre immédiatement certaines mesures, notamment de fournir un revenu minimal d'urgence aux populations vivant dans la pauvreté et de le compléter par une subvention de lutte contre la faim pour les personnes vivant dans l'extrême pauvreté. On y plaide également en faveur d'une aide multilatérale généralisée à tous les pays de la région, même ceux à revenu intermédiaire, sous la forme d'un allègement de la dette, d'un financement à des conditions favorables, d'exemptions commerciales et d'assistance humanitaire. On y préconise, à plus long terme, de transformer le modèle de développement pour reconstruire en mieux dans le respect de l'égalité, y compris entre les genres, en accordant une attention particulière aux groupes les plus vulnérables, sur la base

d'une approche fondée sur les droits humains et sur la protection des riches écosystèmes naturels de la région. Y sont également demandées des nouvelles mesures visant à encourager une croissance à faible intensité de carbone, à offrir des emplois décents et à garantir une protection sociale universelle fondée sur la durabilité environnementale et la participation citoyenne.

Depuis la parution de la note de synthèse, le nombre de cas de COVID-19 est resté élevé dans plusieurs parties de la région, qui sont par ailleurs très durement touchées sur les plans économique et social. De nombreux pays ont souscrit aux recommandations formulées dans la note. Certains ont élargi les transferts pécuniaires actuels pour compenser la baisse de revenus des ménages et protéger l'emploi dans les petites entreprises. La plupart des pays de la région ont baissé leurs taux d'intérêt et injecté des liquidités dans le système financier. S'agissant des propositions tendant à octroyer un revenu minimal d'urgence aux personnes vivant dans la pauvreté et à le compléter par une subvention de lutte contre la faim pour celles vivant dans l'extrême pauvreté, la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont élargi les mesures de protection sociale non contributives en réponse à la COVID-19. Ces transferts ont pour objet de protéger les revenus et la consommation des ménages et des populations les plus vulnérables, y compris les groupes auparavant négligés, tels que les travailleurs du secteur informel. Au 10 juillet 2020, 30 pays de la région avaient mis en place 199 mesures de protection sociale pour aider les personnes et les ménages pauvres et vulnérables, dont 108 mesures, prises dans 29 pays, consistaient en des transferts monétaires. Ces mesures varient grandement entre elles pour ce qui est de leur portée, des populations qu'elles ciblent et du niveau de protection qu'elles offrent. L'aide a été élargie aux entreprises essentielles. Des mesures ont aussi été prises en faveur de l'économie des services

à la personne, considérée comme un moteur de la relance. Dans cette optique, pendant le confinement, les pouvoirs publics ont décidé de délivrer des autorisations de déplacement aux travailleurs domestiques et aux personnes chargées de soins, de manière à garantir leurs droits, à faire en sorte qu'ils puissent circuler en toute sécurité et à préserver leurs revenus et ont également procédé à des transferts pécuniaires, mis en place des régimes d'assurance chômage et garanti l'accès au crédit. En outre, de vastes campagnes ont été menées pour bien faire comprendre qu'il est essentiel que les tâches domestiques non rémunérées et la charge des soins soient partagées au sein du ménage. Dans la plupart des pays de la région, des mesures fortes ont été prises et des fonds ont été investis pour prévenir et combattre la violence faite aux femmes. Les Nations Unies ont aidé les chefs des populations autochtones de l'Amazonie et les autorités locales et nationales à coordonner leur action, y compris en renforçant les capacités hospitalières et les moyens de dépistage dans la région amazonienne. Des équipes des Nations Unies ont distribué des équipements de protection individuelle et des denrées alimentaires et plusieurs agences se sont coordonnées pour faire des campagnes de prévention dans plusieurs langues autochtones. Les migrants de la région amazonienne, y compris ceux en provenance du Venezuela, ont également eu accès à des unités de soin mobiles pour se faire dépister et traiter et ont reçu des équipements de protection individuelle, de la nourriture et un refuge temporaire.

ÉTATS ARABES

La COVID-19 a amplifié bon nombre des principales difficultés auxquelles est confrontée cette région de 436 millions d'habitants et l'on s'attend à ce que ses impacts soient profonds et durables. L'économie, qui souffre en outre de la chute des prix du pétrole, pourrait se contracter de 5 % et un quart de la population arabe risque

de tomber dans la pauvreté, ce qui aurait des conséquences terribles dans cette région déjà fragile et profondément inégale. Tous les pays arabes – qu'ils soient riches en pétrole, qu'ils aient un revenu intermédiaire ou qu'ils fassent partie des pays les moins avancés – peinent à faire face à la situation. Ceux qui sont pris dans un conflit armé se heurtent à des problèmes particuliers. Il est toutefois souligné dans la [note de synthèse](#) que la riposte à la pandémie de COVID-19 peut être l'occasion de régler des conflits de longue date et de remédier aux faiblesses structurelles. Des mesures réparties selon quatre volets prioritaires y sont recommandées. Premièrement, il faut immédiatement agir pour endiguer la propagation du virus, mettre fin aux conflits et s'occuper des personnes les plus vulnérables. Deuxièmement, durant la phase de relèvement, après la COVID-19, il faudra régler les inégalités fondamentales et combler les lacunes sur le plan de la protection sociale. Troisièmement, il convient de repenser le modèle économique de la région en faveur d'économies plus diversifiées, plus productives, plus vertes et plus innovantes et d'investir dans le capital humain et les infrastructures humaines. Quatrièmement, il faut saisir l'occasion de donner la priorité aux droits humains et favoriser l'édification d'institutions publiques plus efficaces, plus réactives et plus responsables, de façon à accroître la confiance du citoyen et à renforcer le contrat social, qui est essentiel pour faire face à la pandémie. Dans la note, il est souligné qu'il importe de continuer d'apporter une aide internationale à la région arabe afin qu'elle puisse surmonter la crise avec succès et reconstruire en mieux.

Les recommandations formulées dans la note de synthèse ont été accueillies avec enthousiasme dans la région. De nombreux pays ont introduit les mesures recommandées, telles que la création d'emplois, le soutien aux petites entreprises et l'octroi de subventions aux ménages. Les équipes de pays des Nations Unies

Un père apprend à son fils de dix ans à se laver soigneusement les mains dans le district de Mokha (Yémen).
Crédit : PAM/Morelia Eróstegui



dans la région ont mis au point ou achèvent de mettre au point des plans de riposte socioéconomique, qui comptent tous un important volet sur les droits humains et les groupes vulnérables. L'aide apportée par les Nations Unies aux réfugiés et aux migrants a également été renforcée et a pris diverses formes, notamment : l'octroi d'une aide pécuniaire mensuelle au moyen de la technologie de la chaîne de blocs, la mise en place d'un dispositif d'enseignement d'urgence, la fourniture de services de santé sexuelle et procréative dans les camps et l'appui aux services de prévention des violences de genre et d'intervention. Certaines parties de la région ont vu croître le nombre de cas de COVID-19 (notamment au Liban, après l'explosion survenue à Beyrouth). L'augmentation des infections est particulièrement préoccupante dans les pays les plus fragiles de la région, à

savoir le Yémen, l'Iraq, la Somalie, la Syrie et la Libye, où les systèmes de santé n'ont pas les moyens de faire face à une pandémie. Au Yémen, plus d'un quart des personnes figurant parmi les cas confirmés sont mortes, ce qui en fait le pays affichant le taux de mortalité le plus élevé de la région. Les systèmes de santé publique subissent une pression de plus en plus patente, la situation socioéconomique se détériore rapidement et l'insécurité alimentaire, exacerbée par la COVID-19, atteint un niveau record dans de plus en plus de pays.

ASIE DU SUD-EST

En Asie du Sud-Est, les nombres de cas de COVID-19 confirmés et de décès per capita ont été significativement plus faibles que dans la plupart des autres régions du monde. Les pouvoirs publics se sont rapidement mobilisés

pour combattre la pandémie en assurant une solide coopération régionale entre plusieurs secteurs. Cela étant, comme dans tant d'autres parties du monde, ce sont les plus vulnérables qui pâtissent le plus de l'impact sanitaire, économique et politique de la COVID-19, cette dernière ayant fait apparaître de profondes inégalités en matière de revenus, de richesse, d'accès aux services de base et de protection sociale. Les 218 millions de travailleurs informels, qui représentent entre 51 % et 90 % de la main-d'œuvre nationale non agricole dans les pays de la sous-région, sont particulièrement exposés au risque de retomber dans la pauvreté et le chômage.

Dans la [note de synthèse](#), quatre séries de recommandations prioritaires sont proposées pour reconstruire en mieux, en faveur d'un avenir plus durable, plus résilient et plus inclusif : premièrement, il faut que la lutte contre les inégalités soit au cœur tant des mesures de relance à court terme que des transformations structurelles à long terme destinées à répondre aux besoins des groupes vulnérables. Deuxièmement, la réduction de la fracture numérique en Asie du Sud-Est permettrait de faire en sorte que les personnes et les collectivités ne soient pas laissées pour compte dans un monde toujours plus numérique, où les services et les aides reposent de plus en plus sur la conscience et la maîtrise du numérique et sur l'accès aux outils informatiques. Troisièmement, le verdissement de l'économie doit être une priorité. À cette fin, les pays d'Asie du Sud-Est devraient inscrire l'inclusion et la durabilité à long terme dans leurs plans de lutte contre la

COVID-19 et de relance. Quatrièmement, le respect des droits humains fondamentaux et la protection de l'espace civique fondés sur des pratiques de bonne gouvernance sont la voie à suivre pour reconstruire en mieux. Il faut par conséquent que les mesures de riposte contre la COVID-19 tiennent aussi compte des situations de conflit et aillent dans le droit fil de l'appel au cessez-le-feu mondial lancé par le Secrétaire général et accueilli favorablement par tous les gouvernements de la sous-région.

Depuis la parution de la note de synthèse, le 30 juillet, même si la population a adhéré aux mesures de santé publique et les a respectées, le nombre de cas de COVID-19 dans la région de l'Asie et du Pacifique a augmenté chaque jour. La note a éclairé et favorisé les débats dans la région, notamment à l'occasion du Dialogue de haut niveau virtuel tenu par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est sur la relance après la pandémie. C'est également sur elle que s'est appuyée l'ONU pour aider l'ASEAN à mettre au point son cadre régional de relance après la COVID-19, qui sera présenté aux dirigeants à l'occasion du Sommet prévu en novembre 2020. Il est en outre encourageant de constater que les recommandations formulées dans la note de synthèse bénéficient d'une certaine adhésion au niveau national, les équipes de pays des Nations Unies apportant un appui ferme pour que les mesures de relance favorisent un développement plus résilient, plus inclusif et plus durable et permettent ainsi de préserver les avancées engrangées dans la réalisation de tous les ODD, de garantir l'égalité et d'améliorer la transparence et de favoriser la responsabilité.

Une jeune fille de douze ans souffrant d'un handicap intellectuel reçoit un appel vidéo de son professeur pendant qu'elle étudie chez elle à Ungaran, à Java-Centre. Crédit : UNICEF/Ijazah

LA PANDÉMIE DES INÉGALITÉS ——— 73

LES ZONOSSES ET LE RÉTABLISSEMENT DE L'ÉQUILIBRE ENTRE L'ÊTRE HUMAIN ET LA NATURE ——— 74

LES MESURES DE RELÈVEMENT DOIVENT ALLER DE PAIR AVEC L'ACTION CLIMATIQUE ——— 75

UNE ARCHITECTURE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE CONÇUE POUR RÉPONDRE AUX PROBLÈMES ET AUX ENJEUX DU XXI^E SIÈCLE ——— 77

**Reconstruire le monde
en mieux après la COVID-19**

La pandémie de COVID-19 a fait ressortir les fragilités du monde dans lequel nous vivons, qui vont bien au-delà de la sphère de la santé mondiale. Ayant des retombées particulièrement graves sur les groupes de population et les pays qui sont déjà en situation de précarité, elle a mis en évidence les profondes inégalités qui existent dans les sociétés et les économies, ainsi que les lacunes correspondantes des systèmes de protection sociale. Dans de nombreux cas, ces inégalités et cette exclusion ont alimenté des tensions latentes et contribué à l'instabilité sociale. Le relèvement est l'occasion de s'attaquer aux inégalités, à l'exclusion, aux lacunes des systèmes de protection sociale, à la crise climatique et aux nombreuses autres injustices qui ont été mises en lumière. Au lieu de revenir à des systèmes et des approches qui ne sont pas viables, nous devons privilégier les énergies renouvelables, des systèmes alimentaires durables, l'égalité des genres, des filets de sécurité sociale plus solides et la couverture médicale universelle – ainsi que la mise en place d'un système international qui soit à même de répondre aux attentes.

Pour sortir de cette crise, il faudra adopter une approche qui mobilise l'ensemble de la société, des pouvoirs publics et de la communauté mondiale, dans un esprit de compassion et de solidarité. En luttant contre la pandémie, il faut éviter de consolider – voire d'aggraver – des inégalités déjà insoutenables et de réduire à néant les gains durement acquis en matière de développement et de réduction de la pauvreté. La communauté mondiale doit tirer les conclusions qui s'imposent de la crise actuelle, qui doit marquer un tournant en ce qui concerne la préparation aux urgences sanitaires et l'investissement dans les services publics dont nous avons absolument besoin au XXI^e siècle. Nous devons nous attaquer avec détermination

aux problèmes qui nous rendent toutes et tous inutilement vulnérables à cette crise et aux crises futures.

Les fonds publics doivent être bien utilisés, de façon à empêcher la corruption, qui détourne les ressources et sape la confiance du public dans les institutions. Les mesures de relèvement doivent aussi respecter les droits des générations futures, en intensifiant l'action climatique pour parvenir à la neutralité carbone d'ici à 2050 et en protégeant la biodiversité. Les dépenses effectuées pour revitaliser les économies devraient accélérer la décarbonisation de l'économie et privilégier la création d'emplois verts. L'ONU exhorte les gouvernements à placer les femmes et les filles au cœur de leurs efforts de relèvement. La pandémie risque d'anéantir le peu de progrès qui avait été réalisé en matière d'égalité des genres et de droits des femmes. Mais elle a aussi eu une conséquence de la plus haute importance : l'efficacité du leadership féminin est devenue plus visible et plus apparente que jamais. L'exclusion est dommageable à la société tout entière. Conformément à l'Appel à l'action en faveur des droits humains, il serait possible de prendre des mesures concrètes – notamment des mesures temporaires spéciales et l'établissement de quotas par sexe – pour parvenir à une représentation équilibrée des genres parmi les décideurs et dans les processus décisionnels.

Avec son réseau mondial de bureaux régionaux et nationaux, le système des Nations Unies aidera tous les États à faire en sorte que l'économie mondiale et les habitants du monde entier que nous servons soient plus forts à l'issue de la crise. En s'appuyant sur le Cadre des Nations Unies pour la riposte socioéconomique immédiate à la COVID-19, les équipes de pays des Nations Unies prennent des mesures pour répondre aux besoins socioéconomiques les



Le Secrétaire général António Guterres prononce le discours de la 18^e conférence annuelle Nelson Mandela à l'occasion de la Journée internationale Nelson Mandela (18 juillet). Le thème de la conférence est « Lutter contre la pandémie d'inégalités : un nouveau contrat social pour une nouvelle ère ». Crédit : Service photographique de l'ONU

Plus pressants et atténuer les principales retombées socioéconomiques de la pandémie. Dans une perspective de moyen et de long termes, elles travaillent avec les États pour les aider à adopter des mesures liées au Programme de développement pour 2030, ainsi que des mesures politiques et institutionnelles qui contribueraient à adapter la société et l'économie au monde de demain, en saisissant les nouvelles possibilités et en gérant les risques émergents. Dans cette perspective, nous disposons d'un cadre d'action : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris sur les changements climatiques et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe. Pour le bien de l'humanité et de la planète, nous devons tenir nos promesses. De nombreuses équipes de pays des Nations Unies ont proposé des mesures ciblées qui permettraient de reconstruire en mieux et de bâtir un avenir plus durable – écologique, numérique et axé sur l'être humain – dans le cadre de leurs évaluations d'impact socioéconomique, et ont intégré ces principes dans leurs propres plans de riposte socioéconomique.

LA PANDÉMIE DES INÉGALITÉS

Appelant à la solidarité mondiale face à la pandémie, le Secrétaire général a [souligné](#) que la pandémie avait montré combien le monde était marqué par de profondes inégalités structurelles. Les chances de réussite dans la vie – et les chances de survie dans le contexte de la COVID-19 – sont déterminées dans une très grande mesure par les inégalités de revenu, de salaire et de patrimoine, ainsi que par des facteurs comme le genre, l'origine familiale et ethnique, la race et le fait d'être ou non handicapé. Le Secrétaire général a plaidé en faveur d'un nouveau contrat social et d'une nouvelle donne mondiale qui garantiraient l'égalité des chances pour toutes et le respect des droits et des libertés de chacune et de chacun. Il s'agit de mettre en place une nouvelle génération de politiques instaurant de nouveaux filets de protection sociale, notamment la [couverture sanitaire universelle](#) et éventuellement un revenu minimum universel. Pour que toute la population reçoive une éducation de qualité, il faut que les dépenses d'éducation dans les pays à faible et moyen revenu soient multipliées par un facteur supérieur à deux d'ici 2030, pour atteindre 3 000 milliards de dollars par an. Sur le plan économique, les États devraient faire peser la charge fiscale moins sur les salaires et davantage sur les émissions de carbone et veiller à ce que les individus et les entreprises contribuent équitablement à la société. Cela est indissociable de la lutte contre la corruption, les flux financiers illicites, le blanchiment d'argent et la fraude fiscale. La nouvelle donne mondiale doit reposer sur une mondialisation équitable, sur le respect des droits et de la dignité de chaque être

humain, sur l'harmonie avec la nature, sur la prise en compte des droits des générations futures et sur l'idée que le succès se mesure en termes humains plutôt qu'économiques. Il s'agit des meilleurs moyens de promouvoir l'égalité et la solidarité entre les États et tous les peuples.

LES ZONOSSES ET LE RÉTABLISSEMENT DE L'ÉQUILIBRE ENTRE L'ÊTRE HUMAIN ET LA NATURE

Les zoonoses, qui sont transmises des animaux aux êtres humains, sont de plus en plus répandues et représentent aujourd'hui 60 % des maladies infectieuses connues et 75 % des maladies infectieuses émergentes. La COVID-19 a été précédée par la maladie à virus Ebola, le SRAS, le MERS, le VIH, la maladie de Lyme, la fièvre de la vallée du Rift et la fièvre de Lassa. Le Secrétaire général a souligné que ces maladies avaient un coût élevé. Avant l'apparition de la COVID-19, les dommages économiques imputables aux zoonoses au cours des vingt dernières années se chiffrent à 100 milliards de dollars. Et la COVID-19 pourrait nous coûter au total 9 000 milliards de dollars de 2020 à 2021. Le coût humain est bien plus inquiétant encore. Dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire, deux millions de personnes meurent chaque année de zoonoses endémiques négligées, comme la maladie du charbon, la tuberculose bovine et la rage. L'expansion de l'activité humaine – notamment le développement des infrastructures, l'intensification de l'agriculture et l'accroissement de la production de viande – y est pour beaucoup. Les changements climatiques et la perte d'habitats contribuent à la propagation des agents pathogènes. Il faut impérativement cesser de surexploiter la faune, la flore et les autres ressources naturelles, passer à une agriculture durable, inverser le processus de dégradation des terres et protéger la santé des écosystèmes. Il est primordial de reconnaître

que santé humaine, santé animale et santé planétaire sont indissociables, et d'en tenir compte dans nos plans de riposte.

C'est dans cette perspective que le PNUE et l'[International Livestock Research Institute](#) ont publié le 6 juillet un rapport intitulé [Preventing the Next Pandemic : Zoonotic diseases and how to break the chain of transmission](#) (Prévenir la prochaine pandémie : briser la chaîne de transmission des zoonoses). Ils y recensent sept facteurs qui favorisent la multiplication des zoonoses, dont la hausse de la demande de protéines animales, l'augmentation de l'agriculture intensive et non durable, l'accroissement de l'utilisation et de l'exploitation des espèces sauvages et la crise climatique. Ils y proposent par ailleurs dix mesures concrètes que les gouvernements pourraient prendre pour prévenir de nouvelles flambées de zoonoses, par exemple investir dans les approches interdisciplinaires telles que le principe « Un monde, une santé », le renforcement de la surveillance des zoonoses et de la réglementation applicable, y compris dans le domaine des systèmes alimentaires ; appuyer la gestion viable des milieux terrestres et marins de façon à favoriser la coexistence durable de l'agriculture avec la faune et la flore sauvages. Le projet [ZODIAC](#) pour l'action intégrée contre les zoonoses a également été lancé pour renforcer la préparation mondiale aux futures pandémies.

Si les pays ne font rien pour enrayer la propagation des zoonoses, il y aura de plus en plus de pandémies mondiales comme celle de la COVID-19. Pour prévenir ces épidémies, les pays doivent préserver les habitats sauvages, promouvoir l'agriculture durable, renforcer les normes de sécurité alimentaire, surveiller et réglementer les marchés alimentaires, investir dans les technologies nécessaires à l'identification des risques et freiner le trafic d'espèces sauvages. Enfin, il faut adopter un

cadre d'action ambitieux pour la protection et la gestion durable de la biodiversité au niveau mondial, en y définissant clairement les objectifs à atteindre et les moyens d'y parvenir. Nous pourrions ainsi garantir la sécurité des populations et protéger l'économie mondiale.

LES MESURES DE RELÈVEMENT DOIVENT ALLER DE PAIR AVEC L'ACTION CLIMATIQUE

Les mesures de relèvement [doivent aller de pair avec l'action climatique](#). Nous ne pouvons pas remettre l'action climatique à demain car les changements climatiques ne se sont pas interrompus. L'année 2020 est un moment crucial pour faire des progrès face à l'urgence climatique : nous devons décarboniser les secteurs des transports, du bâtiment et de l'énergie, nous détourner des combustibles fossiles et purifier l'air que nous respirons en renonçant au charbon, protéger les populations vulnérables contre les effets des phénomènes climatiques extrêmes, créer les emplois nécessaires pour construire des infrastructures résistantes et durables. De plus, nous devons mettre un terme à la perte de biodiversité. Mieux nous gérons la santé de nos écosystèmes, mieux nous gérons la santé humaine et la propagation des zoonoses. L'érosion ininterrompue des espaces sauvages, des forêts primaires et des écosystèmes nous a trop rapprochés des espèces-réservoirs. Nous devons restaurer nos sols et nos forêts, mettre fin à la déforestation et réapprendre à gérer durablement nos terres, nos océans et nos zones protégées.

Les mesures de relèvement peuvent contribuer à réorienter le monde vers un avenir plus sûr, plus sain, plus durable et plus inclusif. À cette fin, il faut investir dans la protection physique des personnes les plus vulnérables aux effets des changements climatiques et utiliser les dépenses destinées à revitaliser l'économie de

façon à accélérer la décarbonisation de toutes les composantes de l'économie et à privilégier la création d'emplois verts. L'argent des contribuables ne doit pas servir à subventionner les combustibles fossiles ni à renflouer des industries polluantes et à forte intensité de carbone. Il est temps de fixer le prix du carbone et de faire payer les pollueurs. Il faut renoncer au monde d'hier et investir les fonds publics et privés dans un avenir durable. Les institutions financières et les investisseurs doivent pleinement tenir compte des risques climatiques. Il importe que tous les pays – en particulier les grands émetteurs – présentent des contributions déterminées au niveau national plus ambitieuses pour réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre de 45 % d'ici à 2030 et s'adapter à la hausse des températures, ainsi que des stratégies qui permettront de ramener les émissions nettes à zéro et de renforcer la résilience des populations et de la planète d'ici à 2050.

Pour réussir à lutter à la fois contre les changements climatiques et la pandémie, il faut mener une action d'une ampleur sans précédent pour protéger les vies et les moyens de subsistance. Le relèvement après la crise du coronavirus est l'occasion de bâtir des économies et des sociétés plus durables et plus inclusives – c'est-à-dire un monde plus résilient et plus prospère. La transformation des systèmes énergétiques pourrait faire croître le PIB mondial de 98 000 milliards de dollars d'ici à 2050, soit 2,4 % de plus que la croissance prévue dans le cadre des plans actuels. Rien qu'en stimulant l'investissement dans les énergies renouvelables, on pourrait créer 42 millions d'emplois dans le monde, faire baisser les dépenses de santé d'un montant huit fois supérieur au coût de l'investissement réalisé et éviter une nouvelle crise.

Le Secrétaire général a [proposé](#) six mesures bénéfiques pour le climat que les États pourraient prendre lorsqu'ils s'emploieront à

reconstruire leurs économies, leurs sociétés et leurs communautés. Premièrement, les sommes énormes que nous dépensons pour surmonter la pandémie doivent aussi servir à

créer de nouveaux emplois et de nouvelles entreprises dans le cadre d'une transition propre et écologique. Les investissements doivent contribuer à accélérer la décarbonisation de



tous les aspects de l'économie. Deuxièmement, lorsque nous utilisons l'argent des contribuables pour sauver des entreprises, nous devons le faire de façon à créer des emplois verts et à assurer une croissance durable. Ces fonds ne doivent pas servir à renflouer des industries obsolètes, polluantes et à forte intensité de carbone. Troisièmement, nous devons établir des budgets qui favorisent le passage d'une économie grise à une économie verte et rendent les sociétés et les personnes plus résilientes, en opérant une transition qui soit juste pour toute la population et qui ne laisse personne de côté. Quatrièmement, les fonds publics doivent servir à bâtir le monde de demain et être affectés à des

secteurs et à des projets durables qui contribuent à la protection de l'environnement et du climat. Il faut cesser de subventionner les combustibles fossiles et faire payer les pollueurs pour la pollution dont ils sont responsables. Cinquièmement, lorsqu'il contribue à l'élaboration des politiques publiques et du développement des infrastructures, le système financier mondial doit tenir compte des risques et des possibilités en matière de climat. Les investisseurs doivent cesser de fermer les yeux sur le prix qu'une croissance non durable représente pour la planète. Sixièmement, pour surmonter la double crise de la pandémie et des changements climatiques, nous devons unir nos

Les fortes pluies de mousson ont inondé les districts du nord et du nord-est du Bangladesh. Récemment, pendant la dernière semaine de juin 2020. Crédit : PAM/Mehedi Rahman

efforts en tant que communauté internationale. Ni le coronavirus ni les gaz à effet de serre ne s'arrêtent aux frontières. L'isolement est un piège. Aucun pays ne peut faire cavalier seul.

UNE ARCHITECTURE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE CONÇUE POUR RÉPONDRE AUX PROBLÈMES ET AUX ENJEUX DU XXI^E SIÈCLE

La pandémie de COVID-19 a mis en péril non seulement notre santé et nos systèmes de santé, mais aussi l'économie mondiale, la protection sociale, les droits humains, la stabilité et les perspectives de développement durable de milliards de personnes. Elle nous fait comprendre à quel point nous sommes interdépendants et a fait ressortir les problèmes qui limitent notre capacité de fournir des biens publics mondiaux essentiels comme les

services de santé publique, un développement durable, un environnement propre et une planète saine, une économie mondiale qui fonctionne et la paix pour tous. À la condition de faire montre de la volonté et de la clairvoyance nécessaires, nous sommes capables de nous rassembler pour former une communauté mondiale et trouver des solutions collectives à nos problèmes communs. Les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris ont traduit de façon très claire la volonté mondiale de bâtir un avenir meilleur, plus égalitaire, plus inclusif et plus durable. Mais pour construire le monde qui est envisagé dans ces textes, il faudra agir de concert, surtout au lendemain de la pandémie. Tout en traçant la voie à suivre pour sortir de la crise de la COVID-19 et pour façonner un avenir meilleur, il nous faut renforcer et renouveler les structures mondiales de coopération pour être mieux préparés à la prochaine crise.

Un représentant du Liechtenstein
s'exprime lors de la soixante-deuxième
séance plénière de l'Assemblée générale.
Crédit : Service photographique de l'ONU

**PLAN STRATÉGIQUE DE PRÉPARATION
ET DE RIPOSTE : RÉPONDRE AUX BESOINS
IMMÉDIATS EN MATIÈRE DE SANTÉ --- 79**

**PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE GLOBAL
COVID 19 : RÉDUIRE L'IMPACT DE
LA PANDÉMIE SUR LES PAYS LES PLUS
VULNÉRABLES --- 80**

**FONDS DES NATIONS UNIES POUR
L'ACTION FACE À LA COVID-19 ET POUR
LE RELÈVEMENT --- 81**

**Mobiliser des
ressources pour
soutenir les pays
avec l'aide des
partenaires**

Les entités des Nations Unies s'appuient sur trois grands instruments pour recueillir des fonds spécialement destinés à soutenir les États Membres face à la pandémie :

PLAN STRATÉGIQUE DE PRÉPARATION ET DE RIPOSTE : RÉPONDRE AUX BESOINS IMMÉDIATS EN MATIÈRE DE SANTÉ

Dans le [Plan stratégique de préparation et de riposte](#), l'OMS et ses partenaires ont défini les priorités de l'action sanitaire mondiale et décrit les mesures de santé publique que tous les pays devraient mettre en œuvre pour se préparer et réagir à la pandémie. Le financement qui y est prévu couvre les dépenses au titre de la riposte de l'OMS pour 2020, mais non les fonds dont les États ont besoin pour exécuter leurs plans nationaux de lutte contre leur COVID-19 ni pour faire appliquer par leurs autorités nationales les plans interinstitutions, que l'OMS recommande d'appuyer au moyen d'un financement bilatéral direct. Le plan stratégique s'appuiera sur plusieurs circuits de financement, principalement les budgets des États, le [Fonds central pour les interventions d'urgence](#) et le [Fonds de riposte à la COVID-19](#), auquel les entreprises et les particuliers peuvent contribuer directement. Au 3 septembre, les fonds recueillis s'élevaient à 1,44 milliard de dollars, promesses de dons comprises.

Les objectifs prioritaires du plan sont les suivants :

1. **Mobiliser** tous les secteurs et toutes les communautés pour que toutes les composantes du gouvernement et de la société prennent en main l'action de riposte et de prévention et y participent pleinement.
2. **Surveiller** les cas sporadiques et les foyers d'infection et prévenir la transmission locale

en identifiant et en isolant rapidement toutes les personnes infectées, en leur dispensant des soins appropriés, en procédant à la recherche des contacts, en prenant des mesures de quarantaine et en apportant une assistance à toutes les personnes contacts.

3. **Mettre fin** à la transmission locale grâce à des mesures de prévention et de surveillance des infections adaptées au contexte, à des mesures de distanciation physique au niveau de la population, et à des restrictions appropriées et proportionnées des voyages nationaux et internationaux non essentiels.
4. **Réduire** la mortalité en dispensant des soins cliniques adéquats aux personnes atteintes de COVID-19, en assurant la continuité des services sanitaires et sociaux essentiels et en protégeant les travailleurs de première ligne et les populations vulnérables.
5. **Mettre au point** des vaccins et des produits thérapeutiques sûrs et efficaces qui peuvent être distribués à grande échelle et qui sont accessibles en fonction des besoins.

Les mesures suivantes sont prévues pour atteindre ces objectifs :

1. Établir rapidement une coordination internationale pour assurer un appui stratégique, technique et opérationnel au moyen des mécanismes et des partenariats existants ;
2. Renforcer l'action de préparation et de riposte des pays, à savoir notamment : améliorer la capacité d'identifier, de diagnostiquer et de traiter les cas rapidement ; assurer l'identification et le suivi des contacts lorsque cela est possible ; prévenir et limiter les infections dans les établissements de santé ; appliquer des mesures de santé aux voyageurs ; sensibiliser la population en lui communiquant des

informations sur les risques et en la faisant participer à l'action menée ;

3. Accélérer les activités prioritaires de recherche et d'innovation dans le cadre d'un processus général transparent et bien défini visant à fixer des priorités pour accélérer et renforcer la recherche, le développement et la distribution équitable de traitements, de vaccins et de tests diagnostiques.

PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE GLOBAL COVID-19 : RÉDUIRE L'IMPACT DE LA PANDÉMIE SUR LES PAYS LES PLUS VULNÉRABLES

Coordonné par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les partenaires du Comité permanent interorganisations, ce plan définit les priorités de la riposte à la COVID-19 dans les pays vulnérables et pauvres. Il s'agit du principal instrument servant à mobiliser des ressources pour répondre aux besoins sanitaires et multisectoriels immédiats liés à la COVID-19 dans plus de 63 pays prioritaires. Le plan regroupe les appels et les demandes du PAM, de la FAO, de l'OMS, de l'OIM, du PNUD, du FNUAP, d'ONU-Habitat, du HCR et de l'UNICEF. Il prend en compte et vient compléter les appels du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des ONG. Dans le cadre de ce plan, le système des Nations Unies demande aux États de financer le soutien logistique mondial mis en place par le PAM pour répondre aux besoins de l'ensemble des acteurs humanitaires, permettant ainsi aux agents humanitaires et aux travailleurs de la santé de rester sur place et d'accomplir leur travail.

Les objectifs prioritaires du plan sont les suivants :

1. Contenir la propagation de la COVID-19 et réduire les taux de morbidité et de mortalité ;

2. Atténuer la détérioration des ressources humaines, des droits humains, de la cohésion sociale et des moyens de subsistance ;
3. Protéger, aider et défendre les réfugiés, les personnes déplacées, les migrants et les communautés d'accueil particulièrement vulnérables face à la pandémie.

Le financement nécessaire a été évalué initialement à 2 milliards de dollars. Visant 63 pays (soit neuf pays supplémentaires), la deuxième version du plan a été publiée le 7 mai, avec un financement nécessaire estimé à 7 milliards de dollars. Publiée le 17 juillet, la troisième version du plan prévoit un financement de 10,3 milliards de dollars pour répondre aux besoins humanitaires immédiats qui ont été créés ou accentués par la COVID-19.

Ce montant se répartit comme suit :

- Activités de riposte au niveau des pays : 8,5 milliards de dollars. Le plan prévoit une protection plus complète pour les populations vulnérables grâce à des plans autonomes et intersectoriels dans des pays où seules des activités régionales étaient prévues jusqu'alors.
- Activités menées au niveau mondial : 1,8 milliard de dollars au total, soit :
 - Un montant de 1 milliard de dollars au titre du transport aérien nécessaire aux opérations humanitaires, de l'évacuation sanitaire et de l'aide aux migrants bloqués dans un pays ;
 - Des fonds supplémentaires non préaffectés de 300 millions de dollars pour les ONG (en sus du financement prévu au niveau des pays) destinés à aider ces organisations à mener des interventions rapides et à réorienter leur action rapidement en fonction de l'évolution de la pandémie ;

- Un montant de 500 millions de dollars au titre de la prévention de la famine (constitution de stocks et autres mesures) dans les communautés les plus vulnérables.

Au 3 septembre, le plan était financé à 24 % : les fonds recueillis s'élevaient à 2,48 milliards de dollars, dont 309 millions de dollars provenant du Fonds central pour les interventions d'urgence et des fonds de financement commun de pays administrés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

On trouvera des données actualisées sur le financement du plan sur le [Service de suivi financier](#).

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ACTION FACE À LA COVID-19 ET POUR LE RELÈVEMENT

Le Secrétaire général a créé le Fonds pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement afin de favoriser le prompt rétablissement social et économique des pays à revenu faible ou intermédiaire. Venant compléter les efforts que déploie le système des Nations Unies pour le développement pour réaffecter une part considérable du budget total de 17,8 milliards de dollars de ses programmes de développement durable à l'action menée face à la pandémie, le Fonds doit financer des investissements supplémentaires dans les mesures socioéconomiques. Il est conçu pour permettre une action rapide dans les cinq grands domaines d'action du Cadre des Nations Unies pour la riposte socioéconomique immédiate à la COVID-19 et pour faire naître des solutions pratiques qui pourront contribuer à orienter des flux financiers plus importants provenant d'autres acteurs. Le [financement nécessaire](#) est estimé à 1 milliard de dollars pour les neuf premiers mois et sera réévalué par

la suite. Au 3 septembre, le financement obtenu s'élevait à 58 millions de dollars.

Les grands domaines d'action visés sont les suivants :

1. Garantir que tous les services de santé essentiels restent disponibles et protéger les systèmes de santé ;
2. Aider les populations à faire face à l'adversité, grâce à la protection sociale et aux services de base ;
3. Protéger les emplois, aider les petites et moyennes entreprises et les travailleurs du secteur informel grâce à des programmes de relèvement économique ;
4. Orienter la multiplication nécessaire des mesures de relance budgétaire et financière pour que les politiques macroéconomiques profitent aux plus vulnérables et renforcer les réponses multilatérales et régionales ;
5. Promouvoir la cohésion sociale et investir dans des systèmes de résilience et de riposte communautaires. Pour reconstruire en mieux, il faut réunir ces cinq grands domaines autour des impératifs transversaux de durabilité environnementale et d'égalité des sexes.

Créé en avril 2020, le Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement a commencé à financer des activités en mai, lorsqu'il a versé un montant total de 43 millions de dollars à 47 pays pour leur permettre de mener une action rapide dans les cinq grands domaines d'action. Cette première opération de financement a permis de réaliser dans le monde entier des interventions concrètes et rapides dirigées par les pouvoirs publics. Plusieurs programmes visent à remédier aux ruptures d'approvisionnement en médicaments dues à la pandémie, afin d'aider les populations vulnérables et les personnes atteintes de

maladies chroniques. Le Fonds contribue à assurer la continuité des soins dispensés aux femmes et aux enfants, ainsi qu'à créer et à mettre à l'essai des méthodes novatrices de prestation de soins comme les services mobiles, la télésanté et les approches numériques. L'action menée ne concerne pas que la santé. Dans plusieurs pays, les entités des Nations Unies travaillent avec le ministère de l'éducation pour permettre aux enfants des zones rurales et d'autres zones mal desservies d'accéder à l'enseignement à distance. Le Fonds investit également dans de nouveaux moyens ambitieux d'élargir la portée des filets de sécurité sociale. Il appuie des transferts en espèces dans de nombreux pays, tandis que dans d'autres, ses ressources sont investies dans la sécurité alimentaire et dans la protection de la production alimentaire et des réseaux d'approvisionnement. Il affecte également des ressources à l'amélioration des infrastructures et des pratiques en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans les écoles, les établissements de santé et les espaces publics. Le Fonds favorise aussi la résilience économique en aidant les entreprises et les fournisseurs à s'adapter en toute sécurité à la situation découlant de la pandémie en améliorant les normes sanitaires sur le lieu de travail.

Le 17 août, le Fonds a lancé un deuxième appel de fonds, d'un montant de 20 millions de dollars, afin de financer des initiatives catalytiques qui s'appuient sur les plans de riposte socioéconomique du système des Nations Unies pour ouvrir la voie à des investissements plus importants et contribuer à la création d'une base mondiale de connaissances partagées sur les méthodes efficaces et les mesures à prendre pour reconstruire en mieux. L'objectif est de mobiliser un montant de 2 milliards de dollars

d'ici à mai 2022, afin de soutenir l'action menée par des pays du monde entier.

TRANSPARENCE DE L'ACTION DES ENTITÉS DES NATIONS UNIES

Les entités des Nations Unies mesureront les progrès accomplis dans leur riposte à la COVID-19 au moyen d'un cadre mondial comportant 18 indicateurs et 71 sous-indicateurs, et publieront les résultats sur le [Portail des données sur la COVID-19](#). Elles ventileront les données selon le type de programme, le type de lieu (zone rurale ou zone urbaine), le sexe, le groupe d'âge et les catégories de population à risque, afin de pouvoir identifier et aider les groupes laissés de côté. Les équipes de pays des Nations Unies en sont aux premières phases de la communication des données, lesquelles seront présentées au moyen d'[UN-Info](#), qui fait partie des initiatives prises par l'ONU pour améliorer la cohérence et la transparence de son action et renforcer la responsabilité effective de façon à mieux répondre aux besoins et aux priorités des États Membres. Cette plateforme en ligne de planification, de suivi et de communication de l'information permet de numériser les plans-cadres de coopération et les plans de travail communs des équipes de pays. Elle donne aux dirigeants des entités des Nations Unies et aux partenaires extérieurs une image précise des activités de programme, des partenariats, des questions financières et des résultats obtenus. Le Portail comporte des [pages consacrées aux pays](#), où l'on peut consulter des données par pays provenant d'autres sources internes et externes, notamment sur les progrès réalisés dans la réalisation des objectifs de développement durable.

